

Information financière Au 31 décembre 2014



REXEL



Société anonyme
au capital social de 1 459 973 380 euros
Siège social : 13, boulevard du Fort de Vaux – CS 60002
75017 Paris - France
479 973 513 R.C.S. Paris

Information financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014

I. Rapport d'activité	page 2
II. Etats financiers consolidés	page 26
III. Rapport des commissaires aux comptes	page 98

I. Rapport d'activité

SOMMAIRE

1.	Examen de la situation financière et du résultat du Groupe	4
1.1	<i>Situation financière du Groupe</i>	4
1.1.1	Présentation générale du Groupe	4
1.1.2	Saisonnalité	4
1.1.3	Effets liés aux variations du prix du cuivre	5
1.1.4	Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe et EBITA Ajusté	5
1.2	<i>Comparaison des résultats au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013</i>	8
1.2.1	Résultats consolidés du Groupe Rexel	8
1.2.2	Europe (55% du chiffre d'affaires du Groupe)	12
1.2.3	Amérique du Nord (34% du chiffre d'affaires du Groupe)	15
1.2.4	Asie-Pacifique (9% du chiffre d'affaires du Groupe)	17
1.2.5	Amérique latine (2% du chiffre d'affaires du Groupe)	19
1.2.6	Autres activités	20
1.3	<i>Perspectives</i>	21
2.	Trésorerie et capitaux	22
2.1	<i>Flux de trésorerie</i>	22
2.1.1	Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	22
2.1.2	Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	23
2.1.3	Trésorerie nette provenant des activités de financement	24
2.2	<i>Sources de financement</i>	25

1. | EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE

Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

Le rapport d'activité est présenté en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans le rapport d'activité sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner, en raison des arrondis.

1.1 | Situation financière du Groupe

1.1.1 | Présentation générale du Groupe

Le Groupe est l'un des premiers réseaux mondiaux de distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles en chiffre d'affaires et nombre d'agences. Il organise son activité principalement autour des quatre zones géographiques dans lesquelles il opère : l'Europe, l'Amérique du Nord, la zone Asie-Pacifique et l'Amérique latine. Cette répartition par zone géographique a été déterminée sur la base de la structure du *reporting* financier du Groupe.

En 2014, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 13 081,2 millions d'euros, dont 7 145,2 millions d'euros en Europe (soit 55 % du chiffre d'affaires), 4 477,9 millions d'euros en Amérique du Nord (soit 34 % du chiffre d'affaires), 1 200,9 millions d'euros dans la zone Asie-Pacifique (soit 9% du chiffre d'affaires) et 256,8 millions d'euros en Amérique latine (soit 2 % du chiffre d'affaires).

Les activités du Groupe en Europe (55% du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées en France (qui représente 33 % du chiffre d'affaires du Groupe dans cette zone), en Allemagne, au Royaume-Uni, en Irlande, en Autriche, en Suisse, aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg, en Suède, en Finlande, en Norvège, en Italie, en Espagne et au Portugal, ainsi que dans plusieurs autres pays d'Europe centrale et du Nord (la Slovaquie, la République tchèque, la Pologne, la Russie et les Pays Baltes).

Les activités du Groupe en Amérique du Nord (34% du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées aux Etats-Unis et au Canada. Les Etats-Unis représentent 74 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone et le Canada 26 %.

Les activités du Groupe dans la zone Asie-Pacifique (9% du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées en Australie, en Nouvelle Zélande, en Chine et en Inde, ainsi que dans certains pays de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Singapour, Corée du Sud, Thaïlande et Vietnam). L'Australie représente 44% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone et la Chine 32%.

Les activités du Groupe en Amérique latine (2% du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées au Brésil, au Chili et au Pérou. Le Brésil représente 58% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone.

Dans la présente analyse, le Groupe commente son chiffre d'affaires, sa marge brute, ses frais administratifs et commerciaux et son résultat opérationnel avant amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions et avant autres produits et autres charges (EBITA) séparément pour chacune de ces quatre zones géographiques ainsi que pour le segment « Autres activités ».

1.1.2 | Saisonnalité

Malgré un faible degré de saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie. En règle générale, les flux de trésorerie générés par le Groupe sont plus élevés au quatrième trimestre par rapport aux trois premiers trimestres, dès lors que le besoin en fonds de roulement est plus élevé au cours de ces périodes.

1.1.3/ Effets liés aux variations du prix du cuivre

Du fait de son activité de vente de câbles, le Groupe est exposé indirectement aux variations du prix du cuivre. En effet, les câbles constituent environ 14% du chiffre d'affaires du Groupe et le cuivre représente environ 60% de leur composition. Cette exposition est indirecte dans la mesure où les prix des câbles sont également dépendants des politiques commerciales des fournisseurs et de l'environnement concurrentiel sur les marchés du Groupe. Les variations du prix du cuivre ont un effet estimé dit « récurrent » et un effet estimé dit « non récurrent » sur la performance du Groupe, appréciés dans le cadre des procédures de *reporting* interne mensuel du Groupe Rexel :

- l'effet récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet prix lié au changement de valeur de la part de cuivre incluse dans le prix de vente des câbles d'une période à une autre. Cet effet concerne essentiellement le chiffre d'affaires.
- l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet de la variation du coût du cuivre sur le prix de vente des câbles entre le moment où ceux-ci sont achetés et celui où ils sont vendus, jusqu'à complète reconstitution des stocks (effet direct sur la marge brute). En pratique, l'effet non récurrent sur la marge brute est déterminé par comparaison entre le prix d'achat historique et le tarif fournisseur en vigueur à la date de la vente des câbles par le Groupe Rexel. Par ailleurs, l'effet non récurrent sur l'EBITA correspond à l'effet non récurrent sur la marge brute diminué, le cas échéant, de la part non récurrente de la variation des charges administratives et commerciales (essentiellement la part variable de la rémunération des forces de vente qui absorbe environ 10% de la variation de la marge brute).

Ces deux effets sont évalués, dans la mesure du possible, sur l'ensemble des ventes de câbles de la période, une majorité du chiffre d'affaires étant ainsi couverte. Les procédures internes du Groupe Rexel prévoient par ailleurs que les entités qui ne disposent pas des systèmes d'information leur permettant d'effectuer ces calculs sur une base exhaustive doivent estimer ces effets sur la base d'un échantillon représentant au moins 70% des ventes de la période, les résultats étant ensuite extrapolés à l'ensemble des ventes de câbles de la période. Compte tenu du chiffre d'affaires couvert, le Groupe Rexel considère que les effets ainsi mesurés constituent une estimation raisonnable.

1.1.4/ Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe et EBITA Ajusté

Le Groupe réalise des acquisitions et procède à des cessions, lesquelles peuvent modifier le périmètre de son activité d'une période à l'autre. Les taux de change peuvent connaître des fluctuations importantes. Le nombre de jours ouvrés au cours de chaque période a également une incidence sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Enfin, le Groupe est exposé aux variations du prix du cuivre. Pour ces raisons, les résultats opérationnels consolidés du Groupe tels que publiés sur plusieurs périodes pourraient ne pas permettre une comparaison pertinente. Par conséquent, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe faite ci-après, des informations financières retraitées des ajustements suivants sont également présentées.

Retraitement de l'effet des acquisitions et des cessions

Le Groupe retraite l'effet des acquisitions et cessions sur son périmètre de consolidation. Dans ses comptes consolidés, le Groupe inclut généralement les résultats d'une entité acquise dès la date de son acquisition et exclut les résultats d'une entité cédée dès la date de sa cession. Afin de neutraliser l'effet des acquisitions et des cessions sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les résultats de l'exercice en cours aux résultats de la même période de l'année précédente, en prenant pour hypothèse que l'exercice précédent aurait porté sur le même périmètre de consolidation pour les mêmes périodes que l'exercice en cours.

Retraitement de l'effet de la fluctuation des taux de change

Les fluctuations de taux de change contre l'euro ont un impact sur la valeur en euros du chiffre d'affaires, des charges et des autres postes du bilan et du compte de résultat. Le Groupe n'est en revanche que faiblement exposé au risque lié à l'utilisation de plusieurs devises puisque ses transactions transnationales sont limitées. Afin de neutraliser l'effet de la conversion en euros sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les données publiées pour l'exercice en cours à celles de la même période de l'exercice précédent en utilisant pour ces données les mêmes taux de change que ceux de l'exercice en cours.

Retraitement de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre

Pour l'analyse de la performance financière en données comparables ajustées, l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre, tel qu'exposé au 1.1.3 ci-dessus, est éliminée dans les données présentées au titre de l'exercice en cours et dans celles présentées au titre de l'exercice précédent. Les données ainsi retraitées sont qualifiées d'« ajustées » dans le reste de ce document.

Retraitement de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés sur le chiffre d'affaires

La comparaison du chiffre d'affaires consolidé du Groupe d'un exercice sur l'autre est affectée par le nombre de jours ouvrés qui varie selon les périodes. Dans l'analyse de son chiffre d'affaires consolidé, le Groupe indique généralement le chiffre d'affaires retraité de cet effet en comparant les chiffres publiés au titre de l'exercice en cours aux chiffres de la même période de l'exercice précédent ajustés proportionnellement au nombre de jours ouvrés de l'exercice en cours. Cette analyse sur la base du nombre de jours ouvrés n'est pas jugée pertinente pour les autres postes du compte de résultat consolidé du Groupe.

En conséquence, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe ci-après, les informations suivantes peuvent être indiquées à titre de comparaison :

- en données comparables, qui signifie retraitées de l'effet des acquisitions et cessions et de l'effet de la fluctuation des taux de change. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ;
- en données comparables et à nombre de jours constant, qui signifie en données comparables (tel que mentionné ci-dessus) et retraitées de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés. Ces informations sont utilisées exclusivement pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires ; et
- en données comparables ajustées, qui signifie en données comparables (comme décrit plus haut) et retraitées de l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur la marge brute, les frais administratifs et commerciaux et l'EBITA. Ces informations ne sont pas issues des systèmes comptables mais constituent une estimation des données comparables préparées selon les principes décrits ci-dessus.

Changement de normes comptables : l'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique »

Au 1^{er} janvier 2014, Rexel a appliqué l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » de façon rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2013. L'interprétation IFRIC 21 « Taxes » précise que le fait générateur de l'obligation pour comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible est l'activité qui rend le droit ou la taxe exigible, telle que prévue par les réglementations applicables. Par ailleurs, l'interprétation IFRIC 21 interdit de constater, au fur et à mesure, une dette relative à une taxe et requiert de la comptabiliser en totalité lors de la survenance du fait générateur de son exigibilité. L'effet de ce retraitement s'est traduit par une majoration des capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2013 d'un montant de 2,5 millions d'euros net d'impôt (3,9 millions d'euros avant impôt). L'application de cette interprétation n'a pas eu d'effet significatif sur le résultat opérationnel et le résultat net pour l'exercice clos au 31 décembre 2014. L'information comparative a été retraitée en conséquence.

La performance du groupe est analysée notamment à travers l'EBITA et l'EBITA Ajusté, qui ne sont pas des agrégats comptables définis par les normes IFRS. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation de l'EBITA Ajusté en données comparables avec le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

<i>(en millions d'euros)</i>	Trimestre clos le 31 décembre		Période close le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges	176,7	187,5	630,6	667,1
Effets de périmètre		1,2		2,5
Effets de change		4,2		(7,1)
Effet non récurrent lié au cuivre	(0,8)	2,0	2,6	15,3
Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions	4,2	3,9	16,1	19,7
EBITA Ajusté en données comparables	180,2	198,7	649,4	697,5

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21

1.2 | Comparaison des résultats au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013

1.2.1 | Résultats consolidés du Groupe Rexel

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé de Rexel pour 2014 et 2013, en millions d'euros et en pourcentage du chiffre d'affaires.

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013 ⁽¹⁾	Variation en %	2014	2013 ⁽¹⁾	Variation en %
Chiffre d'affaires	3 468,0	3 287,7	5,5%	13 081,2	13 011,6	0,5%
Marge brute	831,9	812,4	2,4%	3 174,9	3 188,5	(0,4)%
Frais administratifs et commerciaux ⁽²⁾	(650,9)	(621,0)	4,8%	(2 528,1)	(2 501,7)	1,1%
EBITA	181,0	191,4	(5,4)%	646,8	686,8	(5,8)%
Amortissement des actifs incorporels ⁽³⁾	(4,2)	(3,9)	9,1%	(16,1)	(19,7)	(18,0)%
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	176,7	187,5	(5,8)%	630,6	667,1	(5,5)%
Autres produits et charges	(61,4)	(51,4)	19,7%	(134,8)	(146,2)	(7,8)%
Résultat opérationnel	115,3	136,1	(15,3)%	495,8	520,9	(4,8)%
Frais financiers	(50,4)	(50,0)	0,8%	(188,9)	(213,5)	(11,5)%
Quote part de résultat dans les entreprises associées	0,0	-	n.s.	0,0	0,4	n.s.
Impôt sur le résultat	(22,4)	(25,0)	(10,1)%	(106,9)	(96,9)	10,4%
Résultat net	42,5	61,2	(30,7)%	200,0	210,9	(5,2)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	1,2%	1,9%		1,5%	1,6%	
⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21						
⁽²⁾ Dont dépréciations et amortissements	(20,4)	(18,5)	10,4%	(80,7)	(77,0)	4,8%
⁽³⁾ Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions.						

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %
Chiffre d'affaires	3 468,0	3 396,6	2,1%	13 081,2	12 934,7	1,1%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			1,1%			1,1%
Marge brute	831,0	842,6	(1,4)%	3 177,8	3 202,9	(0,8)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	24,0%	24,8%		24,3%	24,8%	
Frais administratifs et commerciaux	(650,8)	(643,9)	1,1%	(2 528,4)	(2 505,4)	0,9%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(18,8)%	(19,0)%		(19,3)%	(19,4)%	
EBITA	180,2	198,7	(9,3)%	649,4	697,5	(6,9)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	5,2%	5,9%		5,0%	5,4%	

Chiffre d'affaires

En 2014, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel s'est élevé à 13 081,2 millions d'euros, contre 13 011,6 millions d'euros en 2013.

En données publiées, le chiffre d'affaires a progressé de 0,5% par rapport à 2013, sous l'effet défavorable de l'évolution des taux de change pour 1,1% partiellement compensé par l'effet positif des acquisitions pour 0,5%.

- L'effet défavorable des variations de taux de change s'est élevé à 138,2 millions d'euros, essentiellement lié à la dépréciation des dollars canadien et australien, partiellement compensée par l'appréciation de la livre sterling par rapport à l'euro.
- L'effet positif des acquisitions s'est élevé à 61,4 millions d'euros et résulte principalement des opérations réalisées en Asie-Pacifique et en Europe.

En données comparables et à nombre de jours constant, les ventes ont augmenté de 1,1%. Par zone géographique, l'Europe a progressé de 0,5%, l'Amérique du Nord a progressé de 2,9%, l'Asie-Pacifique a diminué de 1,0% et l'Amérique Latine de 3,5%. Si l'on exclut l'effet négatif de 0,6 point de pourcentage lié à la baisse du prix des câbles à base de cuivre, les ventes ont augmenté de 1,7% par rapport à 2013.

Au quatrième trimestre 2014, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel s'est élevé à 3 468,0 millions d'euros, à comparer aux 3 287,7 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2013.

En données publiées, le chiffre d'affaires a progressé de 5,5%, sous l'effet positif des taux de change pour 2,6% et l'effet positif des acquisitions pour 0,7%.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a progressé de 1,1%, résultant d'une croissance de 5,1% en Amérique du Nord partiellement compensée par une baisse en Europe (-0,8%), en Asie-Pacifique (-1,1%) et en Amérique latine (-2,8%). En excluant l'effet défavorable de 0,4 point de pourcentage dû à la baisse du prix des câbles à base de cuivre par rapport au quatrième trimestre 2013, le chiffre d'affaires a progressé de 1,6% par rapport au quatrième trimestre 2013. En incluant l'effet calendaire de 1,0 point de pourcentage, le chiffre d'affaires a augmenté de 2,1%.

Le tableau ci-dessous résume les effets du nombre de jours ainsi que des effets de périmètre et de change, sur l'évolution du chiffre d'affaires.

	T1	T2	T3	T4	Cumulé
Croissance en données comparables et à nombre de jours constant	0,4%	0,6%	2,2%	1,1%	1,1%
Effet du nombre de jours	0,0%	(0,5)%	(0,4)%	1,0%	0,0%
Croissance en données comparables et à nombre de jours réel	0,4%	0,1%	1,8%	2,1%	1,1%
Effets de périmètre	0,4%	0,4%	0,4%	0,7%	0,5%
Effets de change	(3,6)%	(3,3)%	(0,1)%	2,6%	(1,1)%
Total des effets périmètre et change	(3,2)%	(2,9)%	0,3%	3,3%	(0,6)%
Croissance en données publiées ⁽¹⁾	(2,7)%	(2,9)%	2,2%	5,5%	0,5%

⁽¹⁾ Croissance en données comparables et à nombre de jours réel composée avec les effets de périmètre et de change

Marge brute

En 2014, la marge brute s'est établie à 3 174,9 millions d'euros contre 3 188,5 millions en 2013, en baisse de 0,4% par rapport à 2013, en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 0,8% et le taux de marge brute s'est replié de 45 points de base à 24,3% du chiffre d'affaires, reflétant une évolution défavorable de la répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques suite aux effets cumulés (i) d'une moindre proportion des pays dont la marge brute est supérieure à la moyenne du Groupe et (ii) d'une augmentation de la proportion de pays qui présentent une marge brute inférieure à celle du Groupe ; ainsi qu'une augmentation de la part du chiffre d'affaires liés aux projets dont la marge brute est plus faible que celle du Groupe.

Au quatrième trimestre 2014, la marge brute s'est établie à 831,9 millions d'euros, en hausse de 2,4%, en données publiées par rapport aux 812,4 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2013.

En données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 1,4% et le taux de marge brute a diminué de 85 points de base à 24,0% du chiffre d'affaires.

Frais administratifs et commerciaux

En 2014, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 2 528,1 millions d'euros contre 2 501,7 millions en 2013, en hausse de 1,1% par rapport à 2013, en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont progressé de 0,9% soit une amélioration de 5 points de base, représentant 19,3% du chiffre d'affaires en 2014 contre 19,4% en 2013 traduisant une maîtrise des coûts au cours de l'exercice.

Au quatrième trimestre 2014, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 650,9 millions d'euros, en hausse de 4,8% en données publiées, à comparer aux 621,0 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2013.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 1,1%, représentant 18,8% du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2014, contre 19,0% du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2013, représentant une amélioration de 20 points de base.

EBITA

En 2014, l'EBITA s'est élevé à 646,8 millions d'euros contre 686,8 millions en 2013, en baisse de 5,8% par rapport à l'année précédente, en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a baissé de 6,9% pour s'établir à 649,4 millions d'euros et la marge d'EBITA s'est établie à 5,0% du chiffre d'affaires, en baisse de 40 points de base par rapport à l'année précédente.

Au quatrième trimestre 2014, l'EBITA s'est élevé à 181,0 millions d'euros, en baisse de 5,4% par rapport aux 191,4 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2013, en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 9,3% à 180,2 millions d'euros et la marge d'EBITA est ressortie à 5,2% des ventes, en baisse de 65 points de base par rapport à l'année précédente.

Autres produits et autres charges

En 2014, les autres produits et autres charges ont représenté une charge nette de 134,8 millions d'euros, comprenant principalement:

- 58,9 millions d'euros de coûts de restructuration principalement liés à la rationalisation de la logistique et à l'optimisation du réseau d'agences en Europe (essentiellement en Allemagne, aux Pays-Bas, Royaume-Uni et France) et en Amérique du Nord (principalement aux Etats-Unis) ;
- 48,5 millions d'euros de dépréciation du *goodwill* concernant principalement le Brésil pour 27,8 millions d'euros, les Pays-Bas pour 12,0 millions d'euros et la Slovaquie pour 3,4 millions d'euros, reflétant la faiblesse des marchés industriel et de la construction ;
- 9,4 millions d'euros de dépenses liées à l'arrêt des activités en République Tchèque ;
- 8,2 millions d'euros de coûts d'acquisition et de frais professionnels liés à des projets d'investissement.

En 2013, les autres produits et autres charges ont représenté une charge nette de 146,2 millions d'euros, incluant principalement :

- 67,3 millions d'euros de dépréciation du *goodwill* dont principalement les Pays-Bas pour 42,8 millions d'euros et le Brésil pour 21,1 millions d'euros ;
- 63,6 millions d'euros de coûts de restructuration liés à la rationalisation de la logistique et à des fermetures d'agences en Europe, principalement au Royaume-Uni, en France, Suède, Allemagne, Espagne et Pays-Bas ; en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique.

Résultat financier

En 2014, les charges financières nettes se sont établies à 188,9 millions d'euros contre 213,5 millions d'euros en 2013. En 2013, les charges financières nettes incluaient une charge exceptionnelle de 23,5 millions d'euros liée au refinancement en avril 2013 des obligations senior à 8,25% remboursables en 2016 par l'émission de 650 millions d'euros d'obligations senior à 5,125% remboursables en 2020. Si l'on exclut l'impact de la charge exceptionnelle de refinancement en 2013, les charges financières nettes ont diminué légèrement, passant de 190,0 millions d'euros en 2013 à 188,9 millions d'euros en 2014. Cette diminution provient principalement de la baisse de 50 points de base du taux d'intérêt effectif sur la dette brute (4,9% en 2014 contre 5,4% en 2013) et de la baisse de l'endettement net moyen (dû à l'accroissement de la trésorerie), compensé par l'effet défavorable de l'évolution de la juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêts.

Impôt

En 2014, la charge d'impôt s'est élevée à 106,9 millions d'euros, en hausse de 10,4% par rapport aux 96,9 millions d'euros enregistrés en 2013. Cette augmentation est due à la hausse du taux d'impôt effectif qui est passé de 31,5% en 2013 à 34,8% en 2014, principalement en raison de la non-reconnaissance de déficits fiscaux en Espagne et au Brésil, de dépréciations du *goodwill*, ainsi que de l'accroissement de la pression fiscale en France.

Résultat net

En conséquence des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat net s'est élevé à 200,0 millions d'euros en 2014 contre 210,9 millions d'euros en 2013, soit une baisse de 5,2%.

1.2.2 | Europe (55% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 872,6	1 853,0	1,1%	7 145,2	7 078,6	0,9%
Marge brute	495,9	499,1	(0,6)%	1 919,7	1 897,4	1,2%
Frais administratifs et commerciaux	(364,0)	(361,9)	0,6%	(1 466,8)	(1 442,1)	1,7%
EBITA	131,9	137,1	(3,8)%	452,9	455,4	(0,5)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>7,0%</i>	<i>7,4%</i>		<i>6,3%</i>	<i>6,4%</i>	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 872,6	1 867,8	0,3%	7 145,2	7 098,5	0,7%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>(0,8)%</i>			<i>0,5%</i>
Marge brute	494,2	508,8	(2,9)%	1 920,5	1 928,9	(0,4)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>26,4%</i>	<i>27,2%</i>		<i>26,9%</i>	<i>27,2%</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(363,8)	(368,9)	(1,4)%	(1 466,8)	(1 460,9)	0,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(19,4)%</i>	<i>(19,7)%</i>		<i>(20,5)%</i>	<i>(20,6)%</i>	
EBITA	130,4	140,0	(6,8)%	453,7	467,9	(3,0)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>7,0%</i>	<i>7,5%</i>		<i>6,3%</i>	<i>6,6%</i>	

Chiffre d'affaires

En 2014, le chiffre d'affaires en Europe s'est établi à 7 145,2 millions d'euros contre 7 078,6 millions d'euros en 2013, en hausse de 0,9% par rapport à l'année précédente, en données publiées.

L'effet des variations des taux de change s'est traduit par une augmentation de 10,9 millions d'euros, principalement due à l'affaiblissement des couronnes norvégienne et suédoise par rapport à l'euro, compensé par l'appréciation de la livre sterling.

Les acquisitions ont représenté 9,0 millions d'euros (notamment Elevite AG en Suisse, société acquise au troisième trimestre 2014).

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en hausse de 0,5% par rapport à 2013.

Au quatrième trimestre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 872,6 millions d'euros contre 1 853,0 millions d'euros au quatrième trimestre 2013, soit une hausse de 1,1%, en données publiées.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en baisse de 0,8% par rapport au quatrième trimestre 2013, souffrant d'un effet de base de comparaison plus défavorable qu'au cours des trois premiers trimestres.

En **France**, le chiffre d'affaires s'est établi à 2 376,4 millions d'euros en 2014, en baisse de 2,3% par rapport à 2013, en données comparables et à nombre de jours constant dans un environnement difficile en raison de la morosité des marchés finaux résidentiel et industriel et de la déflation des prix du câble. La France a gagné des parts de marché sur l'ensemble de l'année 2014, grâce à son activité de grands projets et à son offre multi-énergie.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a décliné de 5,1% par rapport au quatrième trimestre 2013, du fait des conditions de marché difficiles.

Au **Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires s'est établi à 1 005,2 millions d'euros en 2014, en hausse de 0,6% par rapport à 2013, en données comparables et à nombre de jours constant, toujours affecté par des fermetures d'agences. Si l'on exclut l'effet des fermetures d'agences, le chiffre d'affaires est en hausse de 2,2%, sous l'impulsion principalement des équipements photovoltaïques et de matériels relatifs à l'efficacité énergétique.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en baisse de 1,7% par rapport au quatrième trimestre 2013. Si l'on exclut l'effet défavorable des fermetures d'agence, le chiffre d'affaires s'est établi à -1,2%.

En **Allemagne**, le chiffre d'affaires s'est établi à 803,2 millions d'euros en 2014, en baisse de 0,6% par rapport à 2013, en données comparables et à nombre de jours constant, avec une bonne performance concernant les équipements d'installations électriques et des produits d'éclairage, compensé par des ventes câbles.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en retrait de 1,9% par rapport au quatrième trimestre 2013.

En **Scandinavie**, le chiffre d'affaires s'est établi à 906,5 millions d'euros en 2014, soit une hausse de 6,9% par rapport à 2013, en données comparables et à nombre de jours constant, avec une bonne performance des trois pays grâce aux fournisseurs de service public d'énergie et aux produits d'efficacité énergétique : +8,3% en Suède, +4,3% en Norvège et +7,9% en Finlande.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 7,8% par rapport au quatrième trimestre 2013, avec une hausse de 10,7% en Suède, 6,1% en Norvège et 3,9% en Finlande.

En **Belgique** et aux **Pays-Bas**, le chiffre d'affaires s'est respectivement élevé à 312,5 millions d'euros et 223,7 millions d'euros en 2014. En Belgique, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,2%, grâce à la reprise du marché résidentiel. Les ventes aux Pays-Bas ont enregistré une baisse de 5,7% par rapport à 2013, en données comparables et à nombre de jours constant, malgré une légère amélioration au cours de l'année.

Au quatrième trimestre 2014, le chiffre d'affaires a progressé en Belgique de 8,4% et a diminué de 5,8% aux Pays-Bas par rapport au quatrième trimestre 2013.

En **Suisse** et en **Autriche**, le chiffre d'affaires s'est élevé respectivement à 420,3 millions d'euros et 316,0 millions d'euros en 2014. Les deux pays ont respectivement affiché une performance de +0,7% et +2,2% par rapport en 2013, en données comparables et à nombre de jours constant.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué en Suisse (-1,5%) et a augmenté de 1,8% en Autriche par rapport au quatrième trimestre 2013.

En **Europe du Sud**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 388,6 millions d'euros en 2014, en hausse de 0,6% par rapport à 2013, en données comparables et à nombre de jours constant, résultant d'une hausse de 1,7% en Espagne et d'une baisse de 3,9% en Italie.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 1,0% par rapport au quatrième trimestre 2013, dont une hausse de 4,4% pour l'Espagne (principalement liée à l'export) et une baisse de 3,4% pour l'Italie.

Marge brute

En 2014, en Europe, la marge brute s'est établie à 1 919,7 millions d'euros contre 1 897,4 millions d'euros en 2013, en hausse de 1,2%, en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute baisse de 0,4% et le taux de marge brute diminue de 30 points de base pour s'établir à 26,9%, affecté par des conditions de marchés difficiles dans un certain nombre de pays européens, dont la France, qui présente une marge brute supérieure à celle de la moyenne européenne et dont le chiffre d'affaires a diminué d'environ 2% alors que le chiffre d'affaires du reste de l'Europe a cru d'environ 2%.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 2,9% et le taux de marge brute s'est établi à 26,4%, une baisse de 85 points de base par rapport au quatrième trimestre 2013.

Frais administratifs et commerciaux

En 2014, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 1 466,8 millions d'euros contre 1 442,1 millions d'euros en 2013, en hausse de 1,7%, en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 0,4% en 2014, représentant 20,5% du chiffre d'affaires contre 20,6% en 2013.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont diminué de 1,4%, représentant 19,4% du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2014, contre 19,7% au quatrième trimestre 2013.

EBITA

En 2014, en conséquence, l'EBITA s'est établi à 452,9 millions d'euros contre 455,4 millions d'euros en 2013, en baisse de 0,5% par rapport à l'année précédente, en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 3,0% par rapport à 2013 et le taux d'EBITA a baissé de 25 points de base pour s'établir à 6,3% du chiffre d'affaires.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 6,8%, soit une diminution de 50 points de base du taux d'EBITA, à 7,0% du chiffre d'affaires.

1.2.3/ Amérique du Nord (34% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 220,7	1 082,6	12,8%	4 477,9	4 441,1	0,8%
Marge brute	262,0	240,3	9,0%	966,7	978,5	(1,2)%
Frais administratifs et commerciaux	(206,0)	(186,1)	10,7%	(762,7)	(748,3)	1,9%
EBITA	56,0	54,2	3,3%	204,0	230,2	(11,4)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>4,6%</i>	<i>5,0%</i>		<i>4,6%</i>	<i>5,2%</i>	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 220,7	1 149,2	6,2%	4 477,9	4 353,4	2,9%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>5,1%</i>			<i>2,9%</i>
Marge brute	262,9	256,8	2,4%	969,2	968,5	0,1%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>21,5%</i>	<i>22,3%</i>		<i>21,6%</i>	<i>22,2%</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(206,1)	(199,1)	3,5%	(763,1)	(740,7)	3,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(16,9)%</i>	<i>(17,3)%</i>		<i>(17,0)%</i>	<i>(17,0)%</i>	
EBITA	56,8	57,7	(1,5)%	206,1	227,8	(9,5)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>4,7%</i>	<i>5,0%</i>		<i>4,6%</i>	<i>5,2%</i>	

Chiffre d'affaires

En 2014, le chiffre d'affaires de la zone Amérique du Nord s'est établi à 4 477,9 millions d'euros contre 4 441,1 millions d'euros en 2013, soit une hausse de 0,8% par rapport à l'année précédente, en données publiées.

L'effet défavorable de l'évolution des taux de change, lié à l'affaiblissement du dollar canadien par rapport à l'euro, a représenté un montant de 82,5 millions d'euros.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a progressé de 2,9% par rapport à 2013, tiré par la reprise du marché de la construction non résidentielle aux Etats-Unis sur le deuxième semestre de l'année.

Au quatrième trimestre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 220,7 millions d'euros, en hausse de 12,8% en données publiées par rapport aux 1 082,6 millions d'euros enregistrés sur le quatrième trimestre 2013.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 5,1% par rapport au quatrième trimestre 2013.

Aux **Etats-Unis**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 315,4 millions d'euros en 2014, en progression de 3,2% par rapport à 2013, tiré par la reprise de la construction non résidentielle aux Etats-Unis sur le deuxième semestre de l'année.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, les ventes ont augmenté de 5,6% par rapport au quatrième trimestre 2013.

Au **Canada**, le chiffre d'affaires s'est établi à 1 162,6 millions d'euros en 2014, en hausse de 1,8% par rapport à 2013, en données comparables et à nombre de jours constant, grâce au redémarrage de l'activité projets, en particulier dans le domaine du photovoltaïque et de l'éolien.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 3,5% par rapport au quatrième trimestre 2013, en données comparables et à nombre de jours constant.

Marge brute

En 2014, en Amérique du Nord, la marge brute a atteint 966,7 millions d'euros contre 978,5 millions d'euros en 2013, soit une baisse de 1,2% en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a progressé de 0,1% et le taux de marge brute a chuté de 60 points de base par rapport à 2013, à 21,6% du chiffre d'affaires, résultant d'une accélération des ventes dans le secteur non résidentiel aux Etats-Unis depuis le troisième trimestre, d'un effet défavorable lié à l'activité projets dont la marge brute est plus faible, ainsi que d'une forte augmentation des ventes de produits photovoltaïques et éoliens générant une marge brute plus faible dans les deux pays.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparable ajustées, la marge brute a augmenté de 2,4% et le taux de marge brute, qui ressort à 21,5% du chiffre d'affaires, est en baisse de 80 points de base, par rapport au quatrième trimestre 2013. Cette baisse de la marge brute est liée à la progression de l'activité projets dont la marge est plus faible.

Frais administratifs et commerciaux

En 2014, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 762,7 millions d'euros contre 748,3 millions d'euros en 2013, en hausse de 1,9% en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 3,0% en 2014, représentant 17,0% du chiffre d'affaires en 2014, un chiffre stable par rapport à 2013.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 3,5%, représentant 16,9% du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2014 contre 17,3% au quatrième trimestre 2013.

EBITA

En 2014, en conséquence, l'EBITA s'est élevé à 204,0 millions d'euros contre 230,2 millions d'euros en 2013, en baisse de 11,4% en données publiées.

En données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 9,5% par rapport à 2013 et le taux d'EBITA a diminué de 65 points de base, à 4,6% du chiffre d'affaires.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 1,5% soit une baisse de 30 points de base du taux d'EBITA, à 4,7% du chiffre d'affaires.

1.2.4 | Asie-Pacifique (9% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %
Chiffre d'affaires	308,9	282,1	9,5%	1 200,9	1 196,8	0,3%
Marge brute	59,9	57,6	3,9%	231,8	244,8	(5,3)%
Frais administratifs et commerciaux	(49,7)	(46,5)	7,0%	(196,0)	(195,9)	-
EBITA	10,2	11,2	(8,9)%	35,8	48,9	(26,8)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	3,3%	4,0%		3,0%	4,1%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %
Chiffre d'affaires	308,9	311,5	(0,8)%	1 200,9	1 215,5	(1,2)%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			<i>(1,1)%</i>			<i>(1,0)%</i>
Marge brute	59,9	61,9	(3,3)%	231,8	243,7	(4,9)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	19,4%	19,9%		19,3%	20,0%	
Frais administratifs et commerciaux	(49,7)	(49,8)	(0,2)%	(196,0)	(194,5)	0,8%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(16,1)%	(16,0)%		(16,3)%	(16,0)%	
EBITA	10,2	12,1	(16,0)%	35,8	49,2	(27,2)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	3,3%	3,9%		3,0%	4,0%	

Chiffre d'affaires

En 2014, le chiffre d'affaires de la zone Asie-Pacifique s'est élevé à 1 200,9 millions d'euros contre 1 196,8 millions d'euros en 2013, en hausse de 0,3% en données publiées.

- Les acquisitions du quatrième trimestre 2013 (Rexel Quality Trading en Thaïlande et Lenn International Pte. Ltd à Singapour) et celles faites au quatrième trimestre 2014 (4 Knights International en Thaïlande et Beijing Ouneng Tongxing Technology Co. Ltd en Chine) ont représenté une augmentation du chiffre d'affaires de 57,5 millions d'euros,
- compensée par un effet défavorable de l'évolution des taux de change de 38,9 millions d'euros, principalement dû à l'affaiblissement du dollar australien par rapport à l'euro.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 1,0% par rapport à 2013.

Au quatrième trimestre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 308,9 millions d'euros, en hausse de 9,5% en données publiées par rapport aux 282,1 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2013.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en diminution de 1,1% par rapport au quatrième trimestre 2013.

En **Australie**, le chiffre d'affaires s'est établi à 532,3 millions d'euros, soit une baisse de 5,9% par rapport à 2013 en données comparables et à nombre de jours constant, toujours affecté par les fermetures d'agence et des difficultés dans la construction non-résidentielle.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en diminution de 3,7% par rapport au quatrième trimestre 2013. Si l'on exclut cet effet, les ventes diminuent de 2,0%.

En **Chine**, le chiffre d'affaires s'est établi à 383,4 millions d'euros en 2014, soit une augmentation de 3,5% en données comparables et à nombre de jours constant par rapport à 2013. Les ventes ont été tirées par des projets d'automatismes industriels et d'éclairage.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 0,7% par rapport au quatrième trimestre 2013.

Marge brute

En 2014, en Asie-Pacifique, la marge brute a baissé de 5,3% à 231,8 millions d'euros contre 244,8 millions d'euros en 2013, en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 4,9% et le taux de marge brute s'est établi à 19,3% en diminution de 75 points de base par rapport à 2013. Ceci est principalement dû à des conditions de marché difficiles en Australie et à l'augmentation du poids relatif de la Chine dans les ventes de la zone, dont le taux de marge est plus faible que la moyenne.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables ajustées, la marge brute a diminué de 3,3% et le taux de marge brute s'est établi à 19,4%, une diminution de 50 points de base par rapport au quatrième trimestre 2013.

Frais administratifs et commerciaux

En 2014, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 196,0 millions d'euros, un chiffre stable par rapport à 2013 où ils s'élevaient à 195,9 millions d'euros, en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 0,8% par rapport à 2013, représentant 16,3% du chiffre d'affaires en 2014, contre 16,0% en 2013. Cette augmentation est principalement liée à la baisse de 1,7% des frais administratifs et commerciaux qui n'a pas entièrement compensé la baisse de 6,0% du chiffre d'affaires en Australie.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont diminué de 0,2%, représentant 16,1% du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2014 contre 16,0% au quatrième trimestre 2013.

EBITA

En 2014, en conséquence, l'EBITA s'est établi à 35,8 millions d'euros, contre 48,9 millions d'euros en 2013, en baisse de 26,8% en données publiées.

En données comparables ajustées, il a diminué de 27,2% par rapport à 2013. Le taux d'EBITA a baissé de 105 points de base à 3,0% du chiffre d'affaires.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables ajustées, l'EBITA a diminué de 16,0%, soit une diminution de 60 points de base du taux d'EBITA, à 3,3% du chiffre d'affaires.

1.2.5/ Amérique latine (2% du chiffre d'affaires du Groupe)

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %
Chiffre d'affaires	65,7	69,8	(5,8)%	256,8	294,8	(12,9)%
Marge brute	14,0	15,2	(7,6)%	56,3	67,5	(16,6)%
Frais administratifs et commerciaux	(15,2)	(15,7)	(3,5)%	(59,4)	(67,0)	(11,3)%
EBITA	(1,2)	(0,6)	n.a.	(3,1)	0,5	n.a.
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(1,8)%	(0,8)%		(1,2)%	0,2%	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %
Chiffre d'affaires	65,7	67,8	(3,1)%	256,8	267,0	(3,8)%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>			(2,8)%			(3,5)%
Marge brute	13,9	14,8	(6,0)%	56,1	61,6	(8,9)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	21,2%	21,8%		21,8%	23,1%	
Frais administratifs et commerciaux	(15,2)	(15,3)	(0,8)%	(59,4)	(60,8)	(2,3)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(23,1)%	(22,6)%		(23,1)%	(22,8)%	
EBITA	(1,3)	(0,5)	n.a.	(3,3)	0,8	n.a.
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(1,9)%	(0,7)%		(1,3)%	0,3%	

Chiffre d'affaires

En 2014, le chiffre d'affaires de la zone Amérique latine s'est élevé à 256,8 millions d'euros en données publiées contre 294,8 millions d'euros en 2013, soit une baisse de 12,9% par rapport à l'année précédente.

Les taux de change ont eu un impact défavorable de 27,8 millions d'euros, lié surtout à la baisse du réal brésilien et du peso chilien par rapport à l'euro.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a diminué de 3,5% par rapport à 2013. Au Brésil (58% du chiffre d'affaires de la zone), le chiffre d'affaires a diminué de 6,9%, confirmant le ralentissement du marché. De plus, le chiffre d'affaires du Chili, qui représente 32% de la zone, a diminué de 2,6% par rapport à 2013, en raison de ventes plus faibles dans l'industrie minière (si l'on exclut l'impact des ventes à l'industrie minière, les ventes progressent de 4,3%).

Au quatrième trimestre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 65,7 millions d'euros, en baisse de 5,8% en données publiées par rapport aux 69,8 millions d'euros enregistrés au quatrième trimestre 2013.

En données comparables et à nombre de jours constant, au quatrième trimestre 2014, le chiffre d'affaires est en repli de 2,8% par rapport au quatrième trimestre 2013, reflétant une situation contrastée avec une progression des ventes au Brésil (+0,7%) et une baisse de 17,3% au Chili, du fait de la diminution des ventes à destination de l'industrie minière (si l'on exclut l'impact des ventes à l'industrie minière, les ventes progressent de 16,5%).

Marge brute

En 2014, en Amérique latine, la marge brute a diminué de 16,6% par rapport en 2013, à 56,3 millions d'euros contre 67,5 millions d'euros l'année précédente, en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a décliné de 8,9% par rapport à 2013 et le taux de marge brute s'est établi à 21,8%, en baisse de 125 points de base par rapport à 2013 affecté principalement par un remboursement exceptionnel de taxes sur les ventes l'année dernière au Brésil. En excluant cet effet, le taux de marge brute aurait progressé par rapport à 2013.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables ajustées, la marge brute s'est détériorée de 6,0% et le taux de marge brute s'est établi à 21,2%, ce qui représente une baisse de 60 points de base par rapport au quatrième trimestre 2013.

Frais administratifs et commerciaux

En 2014, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 59,4 millions d'euros contre 67,0 millions d'euros en 2013, en baisse de 11,3% en données publiées.

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont diminué de 2,3% par rapport à 2013, représentant 23,1% du chiffre d'affaires en 2014 contre 22,8% en 2013 car cette baisse de 2,3% n'a pas entièrement compensé la diminution du chiffre d'affaires de 3,8%.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont diminué de 0,8%, représentant 23,1% du chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2014 contre 22,6% au quatrième trimestre 2013.

EBITA

En 2014, en conséquence, l'EBITA est en perte de 3,1 millions d'euros contre 0,5 million d'euros en 2013, en données publiées.

En données comparables ajustées, le taux d'EBITA a diminué de 160 points de base à -1,3% du chiffre d'affaires.

Au quatrième trimestre 2014, en données comparables ajustées, le taux d'EBITA a diminué de 120 points de base du taux d'EBITA, à -1,9% du chiffre d'affaires.

1.2.6/ Autres activités

DONNEES FINANCIERES PUBLIEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %
Chiffre d'affaires	0,1	0,3	(75,9)%	0,3	0,3	14,4%
Marge brute	0,1	0,3	(76,0)%	0,3	0,3	14,3%
Frais administratifs et commerciaux	(16,0)	(10,8)	48,0%	(43,1)	(48,5)	(11,0)%
EBITA	(15,9)	(10,5)	51,0%	(42,9)	(48,2)	(11,1)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	

DONNEES FINANCIERES COMPARABLES AJUSTEES (en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013	Variation en %	2014	2013	Variation en %
Chiffre d'affaires	0,1	0,3	(75,9)%	0,3	0,3	14,4%
Marge brute	0,1	0,3	(75,9)%	0,3	0,3	14,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	
Frais administratifs et commerciaux	(16,0)	(10,8)	48,0%	(43,1)	(48,5)	(11,0)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	
EBITA	(15,9)	(10,5)	51,0%	(42,9)	(48,2)	(11,1)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>		<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>	

Ce segment concerne principalement les frais de siège non alloués. L'EBITA s'est amélioré de 5,3 millions d'euros par rapport à l'année dernière du fait principalement d'économies réalisées. Au quatrième trimestre 2014, l'EBITA s'est détérioré de 5,4 millions d'euros par rapport au quatrième trimestre 2013, principalement du fait de la saisonnalité des dépenses liées à des projets.

1.3 | Perspectives

Contexte :

- L'environnement économique en Europe (55% des ventes du Groupe) demeure incertain, particulièrement en France (un tiers des ventes européennes).
- Les Etats-Unis (25% des ventes du Groupe) devraient continuer à enregistrer une croissance solide, soutenue par la poursuite de la reprise de la construction non-résidentielle.
- Les perspectives dans les marchés émergents sont contrastées : l'Asie (4% des ventes du Groupe) devrait continuer à croître, avec la Chine portée par les automatismes industriels, tandis que l'Amérique Latine (2% des ventes du Groupe) devrait continuer d'être affectée par les conditions difficiles au Brésil.
- En outre, la baisse des prix du cuivre devrait affecter notre activité de câbles (environ 14% des ventes du Groupe) et celle des prix du pétrole devrait peser sur notre activité à destination des industries pétrolière et gazière (environ 4% des ventes du Groupe).

Dans ce contexte, Rexel vise en 2015:

- Une croissance organique des ventes comprise entre -2% et +2% (en données comparables et à nombre de jours constant),
- Une marge d'EBITA ajusté comprise entre 4,8% et 5,2% (vs. 5,0% en 2014),
- Un free cash-flow solide :
 - D'au moins 75% de l'EBITDA, avant intérêts et impôts,
 - D'environ 40% de l'EBITDA, après intérêts et impôts.

En outre, Rexel confirme sa politique de dividende consistant à distribuer au moins 40% de son résultat net récurrent.

Rexel reste déterminé à atteindre ses ambitions à moyen-terme, qui demeurent inchangées, même si, au regard de l'environnement actuel, l'horizon de temps nécessaire à l'atteinte de l'objectif à moyen-terme de marge d'EBITA ajusté proche de 6,5% des ventes peut être plus lointain qu'initialement annoncé.

2. | TRESORERIE ET CAPITAUX

2.1 | Flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 31 décembre			Période close le 31 décembre		
	2014	2013 ⁽¹⁾	Variation en valeur	2014	2013 ⁽¹⁾	Variation en valeur
Flux de trésorerie d'exploitation⁽²⁾	175,6	180,4	(4,8)	647,5	673,9	(26,3)
Intérêts	(40,4)	(40,3)	(0,1)	(155,9)	(169,3)	13,4
Impôts	(15,9)	(13,4)	(2,5)	(84,3)	(94,2)	9,9
Variation du besoin en fonds de roulement	381,6	307,8	73,8	(34,1)	50,7	(84,8)
Flux nets des activités opérationnelles	500,8	434,3	66,5	373,2	461,1	(87,9)
Flux nets des activités d'investissement	(42,1)	(22,9)	(19,2)	(133,3)	(75,6)	(57,7)
Dont investissements opérationnels ⁽⁴⁾	(30,9)	(24,0)	(6,9)	(102,8)	(72,1)	(30,7)
Flux nets des activités de financement	63,5	59,8	3,7	(60,9)	279,7	(340,6)
Variation nette de la trésorerie	522,2	471,3	50,9	178,9	665,2	(486,3)
Trésorerie disponible après investissements opérationnels nets (« Free cash flow ») :						
Flux de trésorerie d'exploitation ⁽²⁾	175,6	180,4	(4,8)	647,5	673,9	(26,3)
Variation du besoin en fonds de roulement	381,6	307,8	73,8	(34,1)	50,7	(84,8)
Ajustement lié au décalage temporel de paiements fournisseurs ⁽³⁾	-	(51,9)	51,9	51,9	(51,9)	103,8
Investissements opérationnels ⁽⁴⁾	(30,9)	(24,0)	(6,9)	(102,8)	(72,1)	(30,7)
Trésorerie disponible après investissements opérationnels nets avant intérêts et impôts	526,2	412,4	113,8	562,4	600,6	(38,2)
Trésorerie disponible après investissements opérationnels nets après intérêts et impôts	469,8	358,7	111,1	322,1	337,2	(15,0)
Besoin en fonds de roulement, en % du chiffre d'affaires⁽⁵⁾ au :				31 décembre 2014	31 décembre 2013	
Données publiées				10,4%	10,6%	
Données comparables				11,4%	11,3%	

⁽¹⁾ Retraité des changements de norme comptables résultant de l'application d'IFRIC 21

⁽²⁾ Avant intérêts, impôts et variation du besoin en fonds de roulement

⁽³⁾ Besoin en fonds de roulement ajusté du décalage temporel de paiements fournisseurs programmés le 31 décembre 2013 et réalisés le 2 janvier 2014 pour 51,9 millions d'euros

⁽⁴⁾ Nettes des cessions

⁽⁵⁾ Besoin en fonds de roulement, fin de période, divisé par le chiffre d'affaires des 12 derniers mois

2.1.1 | Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles

Les flux nets provenant des activités opérationnelles de Rexel ont représenté un emploi de 373,2 millions d'euros en 2014 contre un emploi de 461,1 millions d'euros en 2013.

Flux de trésorerie d'exploitation

Les flux de trésorerie d'exploitation avant intérêts, impôt et variation du besoin en fonds de roulement décroissent de 673,9 millions d'euros en 2013 à 647,5 millions d'euros en 2014. Ceci provient essentiellement d'une baisse de l'EBITDA qui passe de 763,8 millions d'euros en 2013 à 727,5 millions d'euros en 2014.

Intérêts et impôts

En 2014, les intérêts versés ont diminué pour s'établir à 155,9 millions d'euros en 2014, contre 169,3 millions d'euros enregistrés en 2013, en conséquence d'un taux d'intérêt effectif plus faible suite aux transactions de refinancement faites en 2013, combiné à la réduction de l'endettement net moyen.

En 2014, l'impôt sur les sociétés payé a diminué pour s'établir à 84,3 millions d'euros, contre 94,2 millions d'euros en 2013, en lien avec la baisse du résultat imposable entre 2013 et 2014. Cette baisse est principalement due à un excédent d'acomptes d'impôt sur les sociétés 2013 en France dont le remboursement a été perçu en 2014.

Variation du besoin en fonds de roulement

En 2014, la variation du besoin en fonds de roulement a représenté un emploi net de 34,1 millions d'euros, contre une ressource de 50,7 millions d'euros en 2013. En 2014, la variation du besoin en fond de roulement opérationnel comprend des paiements aux fournisseurs relatifs à fin décembre 2013 pour 51,9 millions d'euros. Retraité de ces paiements, la variation du besoin en fonds de roulement opérationnel a augmenté de 18,6 millions d'euros par rapport à 2013.

En pourcentage du chiffre d'affaires des 12 derniers mois, à données comparables, le besoin en fonds de roulement s'est légèrement dégradé de 10 points de base par rapport au 31 décembre 2013. Cette détérioration est attribuable aux créances clients dont le délai de règlement a augmenté d'une demi-journée au 31 décembre 2014 par rapport au 31 décembre 2013.

2.1.2/ Trésorerie nette provenant des activités d'investissement

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement comprend les acquisitions et les cessions d'immobilisations ainsi que les investissements financiers. Elle représentait un emploi de 133,3 millions d'euros en 2014 contre un emploi de 75,6 millions d'euros en 2013.

(en millions d'euros)	Trimestre clos le 31		Période close le 31	
	2014	2013	2014	2013
Acquisition d'immobilisations opérationnelles	(37,8)	(34,5)	(105,9)	(102,3)
Produits de cession d'immobilisations opérationnelles	0,9	3,0	4,8	22,9
Variation nette des dettes et créances sur immobilisations	6,1	7,5	(1,6)	7,3
Flux nets des activités d'investissement opérationnel	(30,9)	(24,0)	(102,8)	(72,1)
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(8,4)	(10,2)	(36,7)	(12,7)
Produits de cession d'immobilisations financières	-	10,4	-	10,4
Flux nets des activités d'investissement financier	(8,4)	0,2	(36,7)	(2,3)
Variation nette des placements à long terme	(2,9)	0,9	6,1	(1,0)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(42,1)	(22,9)	(133,3)	(75,6)

Acquisitions et cessions d'immobilisations opérationnelles

Le montant des acquisitions d'immobilisations net des cessions a représenté un emploi de trésorerie de 102,8 millions d'euros en 2014 contre 72,1 millions d'euros en 2013.

En 2014, les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à 105,9 millions d'euros (102,3 millions d'euros en 2013), soit 0,8 % du chiffre d'affaires de la période, dont 54,5 millions d'euros ont été consacrés aux systèmes d'information (44,7 millions d'euros en 2013), 20,8 millions d'euros à l'acquisition de locaux commerciaux et à la rénovation d'agences existantes (22,5 millions d'euros en 2013), 11,4 millions d'euros à la logistique (14,9 millions d'euros en 2013) et 19,1 millions d'euros à d'autres investissements (20,2 millions d'euros en 2013). Les cessions d'immobilisations opérationnelles ont généré une ressource de 4,8 millions d'euros (22,9 millions d'euros en 2013). La variation nette des dettes et créances correspondantes s'est élevée à 1,6 million d'euros, augmentant d'autant les investissements nets de la période (contre une diminution de 7,3 millions d'euros en 2013).

Investissements financiers

Les investissements financiers ont représenté un emploi net de 36,7 millions d'euros en 2014 contre 2,3 millions d'euros en 2013, lié principalement aux acquisitions de filiales.

En 2014, ils ont été principalement constitués du prix d'acquisition d'Esabora Digital Services en France, Elevite AG en Suisse, 4 Knights International en Thaïlande, 55% de la société Ouneng Tongxing Technology Co. Ltd. en Chine, ainsi que du paiement d'un complément et d'ajustements de prix relatifs à des acquisitions réalisées les années précédentes.

En 2013, les acquisitions nettes de la trésorerie acquise ont représenté un emploi de 12,7 millions d'euros. Ces investissements ont principalement concerné Rexel Quality Trading Co. Ltd en Thaïlande et Lenn International Pte Ltd. à Singapour. De plus, la poursuite de la cession des parts dans l'entreprise DPI, Inc. a généré une ressource de 10,4 millions d'euros.

2.1.3/ Trésorerie nette provenant des activités de financement

La trésorerie nette provenant des activités de financement comprend les variations de la dette financière.

En 2014, la trésorerie nette provenant des activités de financement reflète un décaissement net de 60,9 millions d'euros, comprenant principalement :

- la distribution de dividendes pour 65,6 millions d'euros ;
- l'achat d'actions propres pour 26,4 millions d'euros ;
- l'acquisition de participations ne conférant pas le contrôle pour 12,5 millions d'euros ;

partiellement compensé par :

- l'encaissement d'une soulte de 36,4 millions d'euros au titre du dénouement de swaps de taux d'intérêt qualifié de couverture de juste valeur ;
- l'augmentation de 19,3 millions d'euros des cessions de créances commerciales au titre des programmes de titrisation.

En 2013, la trésorerie nette provenant des activités de financement s'est traduite par une ressource nette d'un montant de 279,7 millions d'euros, comprenant principalement :

- l'émission d'obligations senior de 500 millions de dollars américains et 650 millions d'euros pour un montant net des coûts de transaction de 1 025,2 millions d'euros ;
- l'encaissement d'une soulte de 30,4 millions d'euros relative au dénouement de swaps de taux d'intérêt qualifié de couverture de juste valeur ;
- l'augmentation de 16,9 millions d'euros des cessions de créances commerciales au titre des programmes de titrisation ;

partiellement compensé par :

- le rachat anticipé d'obligations senior à 8,25% à échéance 2016 pour un montant de 640,3 millions d'euros incluant une prime de rachat de 54,0 millions d'euros;
- la diminution des autres dettes financières pour 55,8 millions d'euros, incluant principalement l'émission de billets de trésorerie pour 25,9 millions d'euros;
- la distribution de dividendes pour 53,1 millions d'euros ;
- le remboursement de la dette de crédit-bail pour 48,9 millions d'euros.

2.2 | Sources de financement

En complément de la trésorerie provenant de son activité, le Groupe se finance principalement au moyen d'emprunts obligataires, de cessions de créances commerciales et de lignes de crédit multilatérales. Au 31 décembre 2014, l'endettement net consolidé de Rexel s'établissait à 2 213,1 millions d'euros et s'analysait comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations senior	-	1 992,2	1 992,2	-	1 835,6	1 835,6
Titrisation	128,2	1 013,9	1 142,1	-	1 067,5	1 067,5
Emprunt auprès des établissements de crédit	65,0	4,4	69,3	35,6	19,2	54,8
Billets de trésorerie	85,9	-	85,9	119,1	-	119,1
Concours bancaires et autres emprunts	81,7	-	81,7	54,3	-	54,3
Location financement	8,8	18,4	27,2	7,3	24,7	32,0
Intérêts courus ⁽¹⁾	9,7	-	9,7	11,6	-	11,6
Moins coûts de transaction	(8,0)	(32,9)	(40,9)	(11,2)	(38,8)	(50,0)
Total des dettes financières et intérêts courus	371,2	2 995,9	3 367,1	216,7	2 908,2	3 124,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(1 159,8)			(957,8)
Créances sur intérêts courus			(0,7)			-
Dérivés de couverture de la dette			6,5			25,1
Endettement financier net			2 213,1			2 192,0

⁽¹⁾ dont intérêts courus sur les Obligations Senior pour un montant de 4,6 millions d'euros au 31 décembre 2014 (4,5 millions d'euros au 31 décembre 2013)

Au 31 décembre 2014, la liquidité du Groupe s'élevait à 2 052,2 millions d'euros (1 884,3 millions d'euros au 31 décembre 2013).

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 159,8	957,8
Découverts bancaires	(81,7)	(54,3)
Billets de trésorerie	(85,9)	(119,1)
Contrat de crédit senior non tiré	982,0	1 100,0
Ligne bilatérale	77,9	-
Autres	-	(0,2)
Liquidité	2 052,2	1 884,3

Contrat de crédit senior

Le 13 novembre 2014, Rexel a refinancé sa ligne de crédit renouvelable d'une maturité de 5 ans et d'un montant maximum de 1 055 millions d'euros réduit à 982 millions d'euros. L'échéance initiale de cette ligne de crédit (novembre 2019) peut être allongée d'un an à deux reprises. La marge initiale applicable est de 1,25% par an à comparer à 1.85% précédemment, elle varie en fonction du ratio d'endettement de Rexel.

Selon les termes de ce contrat de crédit senior, Rexel doit maintenir un ratio d'endettement inférieur à 3,50 au 30 juin et au 31 décembre de chaque année. Le ratio d'endettement, tel que calculé selon les termes du Contrat de Crédit Senior, s'est élevé à 2,74x au 31 décembre 2014 (contre 2,72x au 31 décembre 2013).

II. États financiers consolidés

SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé	28
Résultat global consolidé	29
Bilan consolidé	30
Tableau des flux de trésorerie consolidé	31
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	32
Notes annexes aux états financiers consolidés	33
1. Informations générales	33
2. Principales méthodes comptables.....	33
3. Regroupements d'entreprises	46
4. Information sectorielle	48
5. Frais administratifs et commerciaux.....	49
6. Charges de personnel	49
7. Autres produits et autres charges.....	50
8. Charges financières nettes.....	51
9. Impôt sur les bénéfices.....	51
10. Actifs non courants	54
11. Actifs courants	59
12. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	61
13. Synthèse des actifs financiers.....	61
14. Capital social et prime d'émission	62
15. Paiements fondés sur des actions	64
16. Résultats par action.....	68
17. Provisions et autres passifs non courants.....	69
18. Avantages du personnel	70
19. Endettement financier.....	76
20. Risques de marché et instruments financiers	84
21. Synthèse des passifs financiers	90
22. Contrats de location simple	90
23. Transactions avec les parties liées.....	91
24. Litiges	91
25. Evènements postérieurs à la période de reporting.....	93
26. Sociétés consolidées au 31 décembre 2014.....	94

Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Note	Exercice clos le 31 décembre	
		2014	2013 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4	13 081,2	13 011,6
Coût des ventes		(9 906,3)	(9 823,1)
Marge brute		3 174,9	3 188,5
Frais administratifs et commerciaux	5	(2 544,3)	(2 521,4)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges		630,6	667,1
Autres produits	7	11,7	11,4
Autres charges	7	(146,5)	(157,6)
Résultat opérationnel		495,8	520,9
Produits financiers		4,4	2,5
Coût de l'endettement financier		(172,2)	(167,4)
Frais financiers liés aux opérations de refinancement	19.1.2	-	(23,5)
Autres charges financières		(21,1)	(25,1)
Charges financières (nettes)	8	(188,9)	(213,5)
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	10.4	-	0,4
Résultat net avant impôt		306,9	307,8
Impôt sur le résultat	9	(106,9)	(96,9)
Résultat net		200,0	210,9
Dont attribuable :			
aux actionnaires de la société mère		199,7	210,5
aux intérêts ne conférant pas le contrôle		0,3	0,4
Résultat net par action :			
Résultat de base par action (en euros)		0,69	0,76
Résultat dilué par action (en euros)		0,69	0,75

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes" (voir note 2.2.1)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013 ⁽¹⁾
Résultat net	200,0	210,9
Eléments destinés à être reclassés en compte de résultat :		
Profit / (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger	(98,9)	46,4
Effet d'impôt	34,0	(13,5)
	(64,8)	32,9
Ecarts de conversion	195,7	(199,8)
Effet d'impôt	(29,5)	6,4
	166,1	(193,4)
Profit / (perte) sur couvertures de flux de trésorerie	-	2,3
Effet d'impôt	-	(1,0)
	-	1,3
Eléments non reclassables en compte de résultat :		
Gains / (pertes) actuariels(-les) sur engagements de retraite et avantages assimilés	(95,4)	103,4
Effet d'impôt	7,0	(19,6)
	(88,3)	83,7
<i>Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt</i>	13,0	(75,5)
Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt	212,9	135,5
Dont attribuable :		
<i>aux actionnaires de la société mère</i>	211,9	135,5
<i>aux intérêts ne conférant pas le contrôle</i>	1,0	-

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes" (voir note 2.2.1)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

(en millions d'euros)	Note	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013 ⁽¹⁾
Actif			
Goodwill	10.1	4 243,9	4 111,2
Immobilisations incorporelles	10.1	1 084,0	1 038,3
Immobilisations corporelles	10.2	287,1	278,1
Actifs financiers non courants	10.3	24,8	51,7
Actifs d'impôt différé	9.2	175,2	161,6
Total des actifs non courants		5 815,0	5 640,9
Stocks	11.1	1 487,2	1 389,5
Créances clients	11.2	2 206,0	2 062,8
Créances d'impôt courant		9,7	18,3
Autres actifs	11.3	499,0	467,8
Actifs destinés à être cédés		3,7	3,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	1 159,8	957,8
Total des actifs courants		5 365,4	4 899,7
Total des actifs		11 180,4	10 540,5
Capitaux propres			
Capital social	14	1 460,0	1 416,7
Prime d'émission	14	1 599,8	1 510,8
Réserves		1 275,9	1 289,5
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		4 335,7	4 217,0
Intérêts ne conférant pas le contrôle		7,7	10,1
Total des capitaux propres		4 343,4	4 227,1
Dettes			
Dettes financières non courantes	19	2 995,9	2 908,2
Provisions pour retraites et avantages assimilés	18	344,2	243,4
Passifs d'impôt différé	9.2	196,9	172,1
Provisions et autres passifs non courants	17	93,7	108,0
Total des passifs non courants		3 630,7	3 431,7
Dettes financières courantes	19	361,5	205,2
Intérêts courus	19	9,7	11,6
Dettes fournisseurs		2 126,8	2 009,9
Dettes d'impôt exigible		42,1	37,2
Autres dettes	21	666,2	617,9
Total des passifs courants		3 206,3	2 881,7
Total des passifs		6 837,0	6 313,4
Total des passifs et des capitaux propres		11 180,4	10 540,5

(1) Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes" (voir note 2.2.1)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

	<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Exercice clos le 31 décembre	
			2014	2013 ⁽¹⁾
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				
Résultat opérationnel			495,8	520,9
Amortissements et dépréciations d'actifs		5 - 7	145,9	169,8
Avantages du personnel			(21,2)	(24,7)
Variation des autres provisions			17,6	(8,2)
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie			9,4	16,0
Intérêts payés			(155,9)	(169,3)
Impôt payé			(84,3)	(94,2)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement			407,3	410,4
Variation des stocks			(19,7)	(25,5)
Variation des créances clients			(42,0)	(23,1)
Variation des dettes fournisseurs			29,4	144,1
Variations des autres créances et autres dettes			(1,8)	(44,9)
Variation du besoin en fonds de roulement			(34,1)	50,7
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles			373,2	461,1
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles			(107,5)	(95,2)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			4,8	22,9
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise		3.3	(36,7)	(12,7)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée		10.4	-	10,4
Variation des placements à long terme			6,1	(1,0)
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement			(133,3)	(75,6)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Augmentation de capital		14	0,3	3,2
Ventes / (Achats) d'actions propres			(26,4)	2,2
Acquisition de participations ne conférant pas le contrôle		3.4	(12,5)	-
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transaction		19.2	-	1 025,2
Remboursement / Rachat d'obligations senior remboursables en 2016		19.2	-	(640,3)
Solte sur sw aps de taux d'intérêt qualifiés de couverture de juste valeur		20.1	36,4	30,4
Variation nette des facilités de crédit et autres dettes financières		19.2	(7,4)	(55,8)
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation		19.2	19,3	16,9
Variation des dettes au titre des contrats de location-financement		19.2	(5,1)	(48,9)
Dividendes payés		14	(65,6)	(53,1)
Trésorerie nette provenant des activités de financement			(60,9)	279,7
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie				
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture			957,8	291,9
Effet de la variation des taux de change et autres éléments de réconciliation			23,1	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture			1 159,8	957,8

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes" (voir note 2.2.1)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

								Total		Total des capitaux propres
	Capital social	Prime d'émission	Résultats accumulés non distribués	Réserve de conversion	Réserve de couverture des flux de trésorerie futurs	Revalorisation de la dette nette de pension	attribuable aux actionnaires de la société mère	Intérêts ne conférant pas le contrôle		
<i>(en millions d'euros)</i>										
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013										
Au 1^{er} janvier 2013 (publié)	1 359,6	1 418,3	1 344,5	138,8	(3,0)	(148,9)	4 109,3	8,3	4 117,6	
Effet du changement de méthode comptable relatif à l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes"	-	-	2,5	-	-	-	2,5	-	2,5	
Au 1^{er} janvier 2013 ⁽¹⁾	1 359,6	1 418,3	1 347,0	138,8	(3,0)	(148,9)	4 111,8	8,3	4 120,1	
Résultat net	-	-	210,5	-	-	-	210,5	0,4	210,9	
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(160,2)	1,3	83,8	(75,1)	(0,4)	(75,5)	
Résultat global de la période	-	-	210,5	(160,2)	1,3	83,8	135,5	-	135,5	
Dividendes distribués	-	-	(203,1)	-	-	-	(203,1)	(0,1)	(203,2)	
Augmentation de capital	57,1	92,5	4,2	-	-	-	153,8	2,0	155,8	
Paiements fondés sur des actions	-	-	17,2	-	-	-	17,2	-	17,2	
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	0,1	-	-	-	0,1	(0,1)	-	
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	1,8	-	-	-	1,8	-	1,8	
Au 31 décembre 2013 ⁽¹⁾	1 416,7	1 510,8	1 377,7	(21,4)	(1,7)	(65,1)	4 217,0	10,1	4 227,1	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014										
Au 1^{er} janvier 2014	1 416,7	1 510,8	1 377,7	(21,4)	(1,7)	(65,1)	4 217,0	10,1	4 227,1	
Résultat net	-	-	199,7	-	-	-	199,7	0,3	200,0	
Autres éléments du résultat global	-	-	-	100,6	-	(88,3)	12,3	0,7	13,0	
Résultat global de la période	-	-	199,7	100,6	-	(88,3)	211,9	1,0	212,9	
Dividendes distribués	14.1	-	(211,9)	-	-	-	(211,9)	-	(211,9)	
Augmentation de capital	14.1	50,8	103,1	(7,2)	-	-	146,7	-	146,7	
Réduction de capital	14.1	(7,5)	(14,1)	21,6	-	-	-	-	-	
Paiements fondés sur des actions		-	-	12,3	-	-	12,3	-	12,3	
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	3.4	-	-	(14,8)	0,3	-	(14,5)	(4,1)	(18,6)	
Acquisition de filiales		-	-	-	-	-	-	0,7	0,7	
Cessions / (achats) d'actions propres		-	-	(25,8)	-	-	(25,8)	-	(25,8)	
Au 31 décembre 2014	1 460,0	1 599,8	1 351,5	79,5	(1,7)	(153,4)	4 335,7	7,7	4 343,4	

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes" (voir note 2.2.1)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes annexes

1. | INFORMATIONS GÉNÉRALES

La société Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe s'exerce principalement dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une variété étendue de clients et marchés dans le domaine de la construction, de l'industrie et des services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, les produits d'éclairage, de sécurité et communication et de génie climatique, l'outillage, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (États-Unis et Canada), dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Australie, Nouvelle-Zélande et en Chine) et en Amérique Latine (essentiellement Brésil et Chili).

Les présents états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 et ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 11 février 2015.

2. | PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 | Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2014 (désignés ci-après comme « les états financiers ») ont été établis en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et avec celles émises par le Comité des Normes Comptables Internationales (IASB), applicables au 31 décembre 2014. Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

2.2 | Préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers consolidés sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables, sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et sur les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes suivantes :

- Regroupements d'entreprises (notes 2.5 et 3),
- Dépréciation du *goodwill* et des actifs incorporels (notes 2.5 et 10.1),
- Evaluation des obligations liées aux avantages du personnel (notes 2.11 et 18),
- Provisions et passifs éventuels (notes 2.13, 17 et 24),
- Reconnaissance des impôts différés actifs (notes 2.17 et 9),
- Evaluation des paiements fondés sur des actions (notes 2.12 et 15).

2.2.1 | Changements de méthodes comptables – Amendements et interprétations

Application d'IFRIC 21 « Taxes »

Au 1^{er} janvier 2014, Rexel a appliqué l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » de façon rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2013. L'interprétation IFRIC 21 « Taxes » précise que le fait générateur de l'obligation pour comptabiliser un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible est l'activité qui rend le droit ou la taxe exigible, telle que prévue par les réglementations applicables. Par ailleurs, l'interprétation IFRIC 21 interdit de constater, au fur et à mesure, une dette relative à une taxe et requiert de la comptabiliser en totalité lors de la survenance du fait générateur de son exigibilité. L'effet de ce retraitement a majoré les capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2013 d'un montant de 2,5 millions d'euros net d'impôt (3,9 millions d'euros avant impôt). L'application de cette interprétation n'a pas eu d'effet significatif sur le résultat opérationnel et le résultat net au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013. L'information comparative a été retraitée en conséquence.

Application de nouveaux amendements de normes

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2014 les nouveaux amendements suivants tels qu'approuvés par l'Union européenne. Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe :

- Les amendements de la norme IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » traitent des informations relatives à la valeur recouvrable des actifs dépréciés lorsque celle-ci est basée sur la juste valeur diminuée des coûts de cession.
- L'amendement de la norme IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » permet le maintien de la comptabilité de couverture lorsqu'il y a novation de dérivés lors de compensation avec une contrepartie centrale en application de lois ou réglementations, si certaines conditions spécifiques sont remplies.

2.2.2 | Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure approuvées par l'Union européenne

- Les améliorations des normes IFRS 2011-2013, adoptées en décembre 2013, concernent des modifications mineures de quelques normes. Celles-ci sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.
- Les améliorations des normes IFRS 2010-2012, adoptées en décembre 2013, concernent des modifications mineures de normes existantes. Celles-ci sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2015.
- L'amendement limité de la norme IAS 19 « Régimes à prestations définies : contributions des membres du personnel » s'applique aux cotisations salariales ou à celles des tiers aux plans à prestations définies. Son objectif est de simplifier la comptabilisation des cotisations qui sont indépendantes du nombre d'années de service du salarié, comme par exemple les cotisations salariales qui sont calculées sur la base d'un pourcentage fixe du salaire. Cet amendement est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2015.

Leur application n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

2.2.3 | Normes et interprétations publiées par l'IASB et par le Comité d'Interprétation des normes internationales d'Information Financière (IFRIC) et non encore approuvées par l'Union européenne

Les normes et interprétations suivantes ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore approuvées par l'Union européenne. Leur effet éventuel sur le Groupe est en cours d'analyse, sauf indication contraire :

- Le 24 juillet 2014, l'IASB a achevé le dernier élément de sa réponse globale à la crise financière, en publiant la version finale de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Les améliorations apportées par la norme IFRS 9 comprennent une approche logique pour la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers, un modèle de dépréciation unique, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » et une approche sensiblement modifiée de la comptabilité de couverture. La nouvelle norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Une application anticipée est autorisée.
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » : cette nouvelle norme remplace IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » sur la reconnaissance du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires sera reconnu afin de traduire le transfert des biens ou services aux clients de façon à refléter les encaissements que la société s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services. La nouvelle norme est applicable à compter du 1^{er} janvier 2017. Une application anticipée est autorisée.

2.3 | Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rexel, société mère du Groupe, et ses filiales directes et indirectes au 31 décembre 2014. Les filiales (y compris les entités *ad hoc*) sont des entités contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financière et opérationnelle de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables effectifs ou potentiels sont pris en considération.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu et jusqu'à la date où il cesse. Tous les actifs et passifs, pertes et gains latents, produits et charges, dividendes et autres transactions résultant de transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les pertes supportées par les filiales consolidées sont attribuées aux intérêts ne conférant pas le contrôle pour leur quote-part, y compris lorsqu'elles conduisent à reconnaître des montants débiteurs.

2.4 | Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle).

La monnaie fonctionnelle de Rexel et la monnaie de présentation des états financiers du Groupe sont l'euro.

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euro en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant du règlement des transactions en monnaie étrangère et de la conversion au cours de clôture des actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le *goodwill* et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euro en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euro en utilisant le cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en réserve de conversion. Ils sont repris lors de la sortie de l'activité à l'étranger et sont intégrés au résultat de cession.

2.5 | Immobilisations incorporelles

Goodwill

Le coût d'une acquisition est déterminé à la date d'acquisition. Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur estimée à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en *goodwill*.

Le *goodwill* est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie.

Le *goodwill* n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue et dans tous les cas au moins une fois par an. De telles circonstances incluent des changements significatifs, défavorables et présentant un caractère durable de l'environnement économique ou des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »).

Les pertes de valeur comptabilisées au titre du *goodwill* sont irréversibles.

Si le *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le *goodwill* lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le *goodwill* ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur.

Les actifs incorporels identifiables, acquis lors d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés à la juste valeur dans le cadre de l'affectation du coût de regroupement. Les actifs incorporels sont considérés comme identifiables, s'ils résultent de droits contractuels ou légaux ou s'ils sont séparables.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel, sauf si cette durée d'utilité est indéfinie. Le *goodwill* et les actifs incorporels, dont la durée d'utilité est indéfinie, font l'objet d'un test de dépréciation systématique au minimum à chaque date de clôture. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéfinie est réexaminée annuellement, afin de déterminer si l'appréciation du caractère indéfini de la durée d'utilité pour cet actif continue d'être justifiée. Lorsque la durée d'utilité devient déterminable, l'appréciation du caractère indéfini de la durée d'utilité est modifiée de manière prospective. Les autres actifs incorporels sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées pour les frais de développement de logiciels activés sont comprises entre 3 et 10 ans.

2.6 | Immobilisations corporelles

Actifs en pleine propriété

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur.

Actifs en location

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les autres contrats de locations sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont comptabilisés pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat, diminuée du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur. Les paiements minimaux de location sont répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restant due. La charge financière est allouée pour chaque période durant la durée de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette. Les gains de cession résultant des opérations de cession-bail d'immobilisations corporelles sont reconnus intégralement lors de la vente, lorsque le contrat de location est un contrat de location simple et que la transaction est réalisée à la juste valeur. Ils sont étalés en linéaire sur la durée de location dans le cas d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus dans le cadre de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, de la même manière que les immobilisations en propre ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Les paiements relatifs aux contrats de locations simples sont reconnus dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes et avantages reçus lors de l'entrée dans la location sont reconnus en résultat de manière linéaire comme faisant intégralement partie de la charge de location.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Bâtiments administratifs et commerciaux 20 à 35 ans
- Agencements et aménagements, installations générales 5 à 10 ans
- Matériel de transport 3 à 8 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus et modifiés, si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

2.7 | Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des marchandises. Ils sont évalués au plus faible entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé par référence à la méthode du Premier Entré, Premier Sorti, en incluant les coûts de transport et en déduisant les remises et ristournes fournisseurs. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé à la date de clôture, diminué des coûts estimés pour réaliser la vente, en tenant compte de leur obsolescence technique ou commerciale et des risques liés à leur faible rotation.

2.8 | Actifs financiers

2.8.1 | Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent principalement les investissements dans les sociétés non consolidées et les autres participations, les dépôts de garantie effectués dans le cadre de l'activité, ainsi que les prêts.

Les participations dans les sociétés non consolidées et les autres participations sont évaluées à la juste valeur. Lorsque la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les investissements sont présentés à leur coût diminué d'une dépréciation si nécessaire. Les variations de juste valeur sont constatées dans les autres éléments du résultat global et transférées en résultat si les actifs concernés sont cédés ou si leur dépréciation devient définitive.

2.8.2 | Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction comprennent principalement des valeurs mobilières de placement et sont évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes correspondants sont reconnus en résultat.

2.8.3 | Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (voir note 2.10), diminué du montant des pertes de valeur.

Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur. Les facteurs pris en compte pour identifier ces pertes de valeur potentielles sont principalement les difficultés financières avérées d'un débiteur ou les retards de paiement à partir de 30 jours.

2.8.4 | Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat. Cependant, lorsque les instruments dérivés répondent aux critères de la comptabilité de couverture, la comptabilisation du profit ou de la perte en résultant est effectuée en fonction de la nature de l'élément couvert (voir la méthode comptable décrite en note 2.8.5). Ils sont inscrits à l'actif ou au passif en fonction de leur juste valeur.

Estimation de la juste valeur

Niveau 1

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs (tels que les dérivés et les placements échangés sur des marchés publics) est basée sur le prix de marché coté à la date de clôture. Le prix de marché coté utilisé pour les actifs financiers détenus par le Groupe est le prix vendeur ; le prix de marché coté approprié pour les dettes financières est le prix acheteur. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 1 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 13.

Niveau 2

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (par exemple les dérivés de gré à gré) est déterminée grâce à des techniques d'évaluation. Les hypothèses utilisées sont observables soit directement (c'est-à-dire telles que des prix) ou indirectement (c'est-à-dire déterminées à partir de prix). Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 2 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 13.

Le niveau utilisé pour évaluer la juste valeur d'un instrument financier est indiqué dans la synthèse des actifs financiers (note 13) et dans la synthèse des passifs financiers (note 21).

2.8.5 | Comptabilité de couverture

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée dans la réserve de couverture des flux de trésorerie incluse dans les autres éléments du résultat global.

Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif non financier ou un passif non financier, le profit (la perte) cumulé(e) correspondant(e) est sorti(e) de la réserve de couverture des flux de trésorerie et inclus(e) dans le coût initial ou dans toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif non financier. Si la transaction future conduit ultérieurement à comptabiliser un actif ou un passif financier, les profits et pertes associés, qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sont repris dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles l'actif ou le passif affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la charge d'intérêt est comptabilisé).

Pour les couvertures de flux de trésorerie autres que celles décrites dans le paragraphe précédent, les profits (pertes) associé(e)s cumulé(e)s sont sorti(e)s de la réserve de couverture des flux de trésorerie et inclus(e) dans le résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat. La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Lorsque le Groupe anticipe que la transaction couverte ne se réalisera pas, le profit (la perte) cumulé(e) latent(e), qui avait été comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global, est reclassé(e) immédiatement en résultat.

Couverture de juste valeur

La comptabilité de couverture de juste valeur est utilisée lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné en tant que couverture des variations de juste valeur d'un actif ou d'une dette figurant au bilan (ou d'un engagement ferme), dont la dette financière à taux fixe, comme par exemple les obligations indexées et les autres emprunts à taux fixe.

Les instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les éléments couverts sont réévalués à leur juste valeur pour la part du risque couvert. Les ajustements de la valeur nette comptable de l'élément couvert correspondant sont comptabilisés en résultat.

Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

La part du produit ou de la perte sur un instrument de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, qui est considérée comme une couverture efficace, est comptabilisée directement en autres éléments du résultat global. La part inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque l'activité à l'étranger est cédée.

2.8.6 | Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les dépôts à vue, ainsi que les placements très liquides dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif et qui ont une échéance à court terme.

2.9 | Capital

Rachat d'instruments de capitaux propres

Lorsque la Société rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en réduction des capitaux propres.

Dividendes

Les dividendes payés en numéraire sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

2.10 | Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont reconnus, à l'origine, à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la reconnaissance initiale, les emprunts portant intérêt sont évalués à leur coût amorti.

Taux d'intérêt effectif

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser exactement les flux de trésorerie futurs jusqu'à leur échéance, de façon à obtenir la valeur nette de la dette à la date de reconnaissance initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif d'une dette financière, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des échéances de remboursement contractuelles.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement attribuables à la mise en place d'une ligne de crédit. Ils incluent les honoraires et les commissions payés aux agents et aux conseils, ainsi que les taxes encaissées par les autorités de marché, les commissions de bourse et les droits d'enregistrement. En revanche, ils n'incluent ni les primes d'émission, ni l'allocation des frais administratifs internes et les frais de siège.

Concernant les dettes financières évaluées à leur coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et, ainsi, sont amortis en résultat sur la durée de l'instrument.

2.11 | Avantages du personnel

2.11.1 | *Avantages du personnel à court terme*

Les avantages du personnel à court terme comprennent les salaires et rémunérations, les cotisations de sécurité sociale, les absences rémunérées, l'intéressement et les primes payables dans les douze mois suivant la fin de la clôture de l'exercice. Ils sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés dans le résultat opérationnel dès que le service est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant correspondant aux bonus et plans d'intéressement réglés en trésorerie, dès lors que le Groupe a une obligation légale ou implicite de payer ces rémunérations en raison de services rendus par les salariés et lorsque l'obligation peut être estimée de façon fiable.

2.11.2 | *Engagements de retraites et autres avantages à long terme*

Les engagements de retraites et avantages assimilés couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite, les compléments de retraite, ainsi que la couverture de certains frais médicaux pour les retraités ;
- les autres avantages à long terme (pendant la période d'activité) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes à cotisations définies, qui ne sont pas porteurs d'engagement futur lorsque l'obligation juridique ou implicite de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues ;
- les régimes à prestations définies, par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations.

Engagements de retraite

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraite, est calculée séparément pour chaque plan, en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit, au titre des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées. Ce montant est actualisé afin de calculer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est le taux de rendement à la clôture des obligations de première catégorie, présentant une échéance similaire aux engagements du Groupe. Le calcul est réalisé périodiquement, par un actuaire indépendant, à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Le passif, enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies, représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs dédiés.

Lorsque la valeur des actifs du plan excède le montant des engagements du Groupe, l'actif reconnu est limité à la valeur actualisée des remboursements futurs des fonds disponibles du régime ou des réductions de cotisations futures.

Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits), la part de l'augmentation (ou de la diminution), liée aux services passés rendus par les employés, est reconnue immédiatement en charge (produit) dans le compte de résultat. Le coût des services au titre de la période, ainsi que les coûts administratifs de gestion des fonds, sont présentés au compte de résultat en frais commerciaux et administratifs. Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies nette des actifs du plan sont présentés en charges et produits financiers.

Les réévaluations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies comprenant (i) les pertes et gains actuariels, (ii) le rendement réel des actifs incluant les dépenses administratives liées à la gestion des actifs et (iii) les variations de l'effet du plafonnement des actifs sont constatées dans les autres éléments du résultat global.

Autres avantages à long terme

Les avantages à long terme comprennent essentiellement les médailles du travail et les congés sabbatiques. L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé au taux fondé sur des obligations de première catégorie, dont les dates d'échéance sont proches de celles des engagements du Groupe prévalant à la date de clôture.

Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en résultat, dans les frais administratifs et commerciaux.

2.12 | Paiements fondés sur des actions

Les programmes d'attribution gratuite d'actions, qualifiés de transaction réglée en instruments de capitaux propres, permettent aux membres du personnel du Groupe de recevoir des actions de la société mère du Groupe. La juste valeur des actions attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des autres réserves sur la période durant laquelle le personnel acquiert les droits. La charge est déterminée en tenant compte d'une estimation du nombre d'instruments en fonction des conditions d'attribution.

La juste valeur des actions attribuées est évaluée à la date d'attribution en utilisant un modèle approprié en fonction des caractéristiques des plans.

2.13 | Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dès lors que l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant, d'une part, les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent par le marché et, d'autre part, les risques spécifiques à ce passif, le cas échéant.

Provisions pour restructuration

Une restructuration est un programme planifié et contrôlé par la Direction, qui modifie de façon significative, soit le champ d'activité de l'entité, soit la manière dont cette activité est gérée.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a, soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées. Certaines dépenses de restructuration sont comptabilisées en autres charges (voir note 2.15). Les coûts de restructuration comprennent principalement les charges de personnel (indemnités pour rupture de contrat de travail, préretraite, préavis non effectués), les fermetures d'établissements et les indemnités de rupture de contrats non résiliables.

Provisions pour contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

Provisions pour litiges et contentieux

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers, ainsi que l'effet probable des garanties données par le Groupe dans le cadre de cession d'immobilisations ou de filiales.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration compétente ne fait pas l'objet d'une provision s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'administration compétente.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes, dès que le montant peut être chiffré de manière fiable.

2.14 | Chiffre d'affaires

Les produits résultant des ventes de biens sont présentés en chiffre d'affaires dans le compte de résultat. Le chiffre d'affaires est reconnu lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, ce qui est généralement le cas lorsque la livraison ou l'expédition a eu lieu.

Les produits sont comptabilisés après déduction des rabais, remises et ristournes accordés aux clients.

Le Groupe est amené à réaliser des ventes directes (par opposition à des ventes sur stocks) pour lesquelles le produit est expédié directement du fournisseur au client, sans transfert physique dans l'entrepôt du Groupe. Le Groupe intervient en tant qu'opérateur principal dans ces transactions et les reconnaît pour leur montant brut dans ses ventes.

2.15 | Autres produits et autres charges

Les produits et charges opérationnels résultant d'événements inhabituels sont présentés séparément au compte de résultat dans les rubriques « Autres produits » et « Autres charges ». Celles-ci comprennent, notamment, quel que soit leur montant, les gains et pertes sur cessions d'actifs, les dépréciations d'actifs, les charges de restructuration et d'intégration des entreprises acquises, les coûts de cessation d'activité, les frais connexes des acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises et d'autres éléments tels que les litiges significatifs. Ces éléments sont présentés séparément dans le compte de résultat, afin de permettre l'évaluation de la performance récurrente des secteurs opérationnels par la Direction Générale de Rexel, agissant en tant que principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8 « Secteurs Opérationnels ».

2.16 | Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent les intérêts à payer sur les emprunts qui sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes sur les actions préférentielles remboursables, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et pertes de change et les produits et charges sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir note 2.8.5).

Les produits correspondant à des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat soit dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement du coupon. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.17 | Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont constatés directement en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé respectivement en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant d'une part les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture et d'autre part tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) le *goodwill* non déductible fiscalement, (ii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dès lors qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible, ainsi que (iii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction, qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables suffisants pour le recouvrer. Il est réduit dès lors qu'il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible, en constatant une provision pour dépréciation de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Le calcul de l'impôt sur le résultat de l'exercice est expliqué dans la note 9.

2.18 | Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à la disposition de la direction pour analyser les résultats de l'activité du Groupe. La structure de cette information est organisée par zone géographique pour l'activité de distribution de matériel électrique, alors que les autres activités et les entités holdings sont présentées de façon indépendante.

Les activités présentant des caractéristiques similaires sont agrégées dans un seul secteur. Les facteurs retenus pour identifier de tels secteurs incluent la similarité des conditions économiques et politiques, la proximité des opérations, l'absence de risques particuliers associés aux activités dans les différentes zones où le Groupe est implanté et une rentabilité financière à long terme comparable.

Sur ces bases, les secteurs opérationnels sont les suivants:

- l'Europe, qui regroupe l'Europe continentale du sud, l'Europe centrale et orientale et l'Europe du nord,
- l'Amérique du Nord, qui regroupe les Etats-Unis et le Canada,
- la zone Asie-Pacifique,
- l'Amérique Latine.

Le *reporting* financier du Groupe est revu mensuellement par la Direction Générale agissant en tant que principal décideur opérationnel.

2.19 | Résultats par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué pour ses actions ordinaires.

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action dilué est déterminé en retraitant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions attribuées gratuitement aux membres du personnel.

3. | REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

3.1 | Acquisitions de 2014

Dans le cadre de sa politique de croissance externe, le Groupe a procédé au cours de l'année 2014 aux acquisitions suivantes :

- le 7 janvier 2014, la société Esabora Digital Services, basée en France et spécialisée dans l'édition de logiciels à destination des installateurs électriques,
- le 28 mars 2014, la société AMP Ingenieros SAS, un distributeur de matériel électrique de fabrication internationale au Pérou,
- le 29 juillet 2014, la société Elevite AG, un distributeur Suisse de solutions d'éclairage,
- le 31 juillet 2014, la société Astrotek Irland Limited également spécialisée dans les solutions d'éclairage,
- le 29 octobre 2014, la société 4 Knights International, détenant une position de leader dans le segment aval du secteur pétrolier et gazier *onshore* en Thaïlande,
- le 27 novembre 2014, une participation majoritaire de 55% dans la société Beijing Ouneng Tongxing Technology Co. Ltd, un distributeur d'automatismes industriels implanté en Chine.

Ces acquisitions ne sont pas significatives à l'échelle du Groupe.

3.2 | Acquisitions de 2013

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le Groupe consolide les sociétés asiatiques acquises le 29 novembre 2013 :

- Lenn International Pte Ptd, basée à Singapour et exerçant son activité dans l'Asie du Sud-Est,
- Rexel Quality Trading basée en Thaïlande et contrôlée à 70%.

3.3 | Allocation du prix d'acquisition

Le tableau ci-dessous présente l'allocation du prix d'acquisition relative aux actifs identifiables acquis et aux passifs assumés des sociétés acquises en 2014, ainsi que des sociétés acquises fin 2013 et consolidées à partir du 1^{er} janvier 2014.

L'allocation du prix d'acquisition des sociétés 4 Knights et Beijing Ouneng Tongxing Technology Co. Ltd est estimée sur une base provisoire et sera complétée en 2015.

Actifs nets acquis et contrepartie transférée des acquisitions consolidées au 31 décembre 2014	
<i>(en millions d'euros)</i>	
Autres immobilisations.....	6,6
Autres actifs non courants.....	0,8
Actifs courants.....	33,5
Dette financière nette	0,5
Autres passifs non courants.....	(3,7)
Passifs courants.....	<u>(18,9)</u>
Actifs nets acquis hors goodwill acquis	18,9
<i>Goodwill</i> acquis	<u>46,9</u>
Contrepartie transférée	65,8
Trésorerie acquise.....	(8,3)
Paiements différés du prix d'acquisition	<u>(9,9)</u>
Trésorerie nette décaissée au titre des acquisitions	47,6
Décaissements effectués en 2013	⁽¹⁾ <u>(10,9)</u>
Trésorerie nette décaissée au cours de l'exercice	36,7

⁽¹⁾ converti au taux de change du jour de l'acquisition

3.4 | Acquisition d'intérêts ne conférant pas le contrôle

En 2014, Rexel a exercé ses options d'achat pour acquérir les intérêts ne conférant pas le contrôle dans les sociétés Huazhang Electric Automation et Beijing Zhongheng Hengxin Automation Equipment Co. Ltd, deux sociétés basées en Chine, pour des montants respectifs de 12,1 millions d'euros et 6,1 millions d'euros (payés en janvier 2015). Au 31 décembre 2014, le Groupe détient désormais la totalité du capital de ces deux sociétés.

La différence entre la valeur au bilan des intérêts ne conférant pas le contrôle acquis et le prix payé a été reconnue directement en déduction des capitaux propres part du Groupe pour 14,7 millions d'euros.

4. | INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs opérationnels présentés sont l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie-Pacifique et l'Amérique Latine. Les données comparatives de 2013 incluent les changements de méthode comptable, décrits dans la note 2.2.1, en conformité avec l'interprétation IFRIC 21 « Taxes ».

Informations par secteur géographique pour les exercices clos le 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013

2014 (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Amérique Latine	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Chiffre d'affaires hors groupe.....	7 145,2	4 477,9	1 200,9	256,8	13 080,9	0,3	13 081,2
EBITA ⁽¹⁾	452,9	204,0	35,8	(3,1)	689,6	(42,9)	646,8
Dépréciation du goodwill	(18,3)	-	(2,4)	(27,8)	(48,5)	-	(48,5)
Au 31 décembre							
Besoin en fonds de roulement	598,1	558,9	185,7	43,0	1 385,8	13,5	1 399,3
Goodwill	2 611,6	1 355,2	266,2	11,0	4 243,9	-	4 243,9
<hr/>							
2013 ⁽²⁾ (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie- Pacifique	Amérique Latine	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Chiffre d'affaires hors groupe	7 078,6	4 441,1	1 196,8	294,8	13 011,3	0,3	13 011,6
EBITA ⁽¹⁾	455,4	230,2	48,9	0,5	735,0	(48,2)	686,8
Dépréciation du goodwill	(46,2)	-	-	(21,1)	(67,3)	-	(67,3)
Au 31 décembre							
Besoin en fonds de roulement	614,5	509,3	141,7	46,9	1 312,5	(17,8)	1 294,7
Goodwill	2 619,6	1 230,0	224,7	37,0	4 111,2	-	4 111,2

(1) L'EBITA est défini comme le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises et avant autres produits & autres charges.

(2) Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes" (voir note 2.2.1)

La réconciliation de l'EBITA avec le résultat net avant impôt du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013 ⁽¹⁾
EBITA - Total Groupe	646,8	686,8
Amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	(16,1)	(19,7)
Autres produits et autres charges	(134,8)	(146,2)
Charges financières (nettes)	(188,9)	(213,5)
Quote part de résultat dans les entreprises associées.....	-	0,4
Résultat net avant impôt du Groupe	306,9	307,8

(1) Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes" (voir note 2.2.1)

La réconciliation du total des actifs et passifs alloués avec le total des actifs du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

	Au 31 décembre	
	2014	2013 ⁽¹⁾
(en millions d'euros)		
Besoin en fonds de roulement	1 399,3	1 294,7
Goodwill	4 243,9	4 111,2
Total des actifs et passifs alloués	5 643,2	5 405,9
Passifs inclus dans le besoin en fonds de roulement	2 792,2	2 625,2
Intérêts courus à recevoir	0,7	-
Autres actifs non courants	1 395,9	1 368,1
Actifs d'impôts différés	175,2	161,6
Créances d'impôt courant	9,7	18,3
Actifs destinés à être cédés	3,7	3,4
Instruments dérivés	-	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 159,8	957,8
Total des actifs du Groupe	11 180,4	10 540,5

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes" (voir note 2.2.1)

5. | FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013 ⁽¹⁾
(en millions d'euros)		
Charges de personnel	1 532,6	1 518,9
Charges d'occupation des locaux	268,7	270,1
Autres charges externes	615,7	601,5
Amortissements	80,7	77,0
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	16,1	19,7
Créances irrécouvrables	30,5	34,2
Total frais administratifs et commerciaux	2 544,3	2 521,4

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes" (voir note 2.2.1)

6. | CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
(en millions d'euros)		
Salaires et charges sociales	1 464,3	1 452,5
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	14,3	14,4
Charges de retraite - régime à prestations définies	7,9	12,7
Autres charges de personnel	46,1	39,3
Total charges de personnel	1 532,6	1 518,9

7. | AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles	2,2	2,9
Reprise de dépréciation d'immobilisations	0,2	0,8
Reprise de provisions non utilisées	2,3	2,8
Gains sur compléments de prix (1)	6,4	0,2
Autres produits opérationnels (2)	0,5	4,7
Total autres produits	11,7	11,4
Charges de restructuration (3)	(58,9)	(63,6)
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles	(3,3)	(4,6)
Dépréciation du <i>goodwill</i> et d'autres actifs (4)	(61,4)	(74,0)
Arrêt des opérations en République Tchèque (5)	(9,4)	-
Frais connexes aux acquisitions dans le cadre des regroupements d'entreprises (6)	(8,2)	(2,5)
Autres dépenses (7)	(5,3)	(12,9)
Total autres charges	(146,5)	(157,6)

- (1) En 2014, le Groupe a constaté des gains sur des compléments de prix dus aux anciens propriétaires de certaines filiales pour un montant de 6,4 millions d'euros. Le règlement de ces compléments de prix était lié à la réalisation d'un niveau de performance, défini contractuellement, à une date déterminée. Compte tenu de la performance réalisée, les compléments de prix dus aux vendeurs ont été ajustés en conséquence.
- (2) En 2013, un gain d'un montant de 4,4 millions d'euros avait été constaté en résultat consécutivement à la cessation du régime de retraite à prestations définies en Irlande et à la mise en place d'un plan à cotisations définies.
- (3) Les charges de restructuration correspondent principalement à des réorganisations logistiques et à des fermetures d'agences (i) en Europe pour un montant de 39,6 millions d'euros (56,8 millions d'euros en 2013) essentiellement en Allemagne, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en France, (ii) en Amérique du Nord pour un montant de 11,8 millions d'euros (4,0 millions d'euros en 2013) et (iii) en Asie-Pacifique pour un montant de 3,4 millions d'euros (1,9 million d'euros en 2013).
- (4) En 2014, Rexel a constaté une dépréciation du *goodwill* d'un montant de 48,5 millions d'euros, dont 27,8 millions d'euros au titre du Brésil, 12,0 millions d'euros au titre des Pays-Bas, 3,4 millions d'euros au titre de la Slovaquie, 2,7 millions d'euros au titre du Luxembourg et 2,4 millions d'euros au titre de l'Inde. En 2013, une dépréciation du *goodwill* d'un montant de 67,3 millions d'euros avait été enregistrée, concernant les Pays-Bas pour un montant de 42,8 millions d'euros, le Brésil pour un montant de 21,1 millions d'euros, la Slovénie pour un montant de 2,2 millions d'euros et l'Espagne pour un montant de 1,2 million d'euros (voir note 10.1).
- (5) Le 31 décembre 2014, le Groupe a cédé une partie de son activité en République Tchèque à la société Elektro S.M.S., un distributeur local de matériel électrique pour un montant de 5,1 millions d'euros générant une perte de 4,8 millions d'euros. Parallèlement à cette transaction, Rexel a engagé une procédure de liquidation de l'activité non transférée à Elektro S.M.S. Le Groupe a ainsi constaté des coûts de fermeture pour un montant de 4,5 millions d'euros incluant les frais de licenciements, les dépréciations d'actifs et le coût généré par des locaux vacants.
- (6) Les frais connexes aux acquisitions concernent les acquisitions réalisées au cours de l'exercice et les honoraires liés à différents projets d'investissement.
- (7) En 2014, les autres dépenses comprennent essentiellement (i) le coût des litiges avec certains clients en Espagne pour un montant de 2,8 millions d'euros et (ii) un redressement relatif à la taxe sur le chiffre d'affaires notifié par l'administration fiscale allemande pour un montant de 1,0 million d'euros. En 2013, les autres dépenses comprenaient essentiellement (i) le coût des litiges pour un montant de 4,7 millions d'euros, dont essentiellement des litiges avec des clients au Canada et en Allemagne, (ii) des redressements de la taxe sur le chiffre d'affaires au Canada pour un montant de 2,5 millions d'euros, (iii) des coûts encourus au Brésil par l'interruption de plans d'intéressement bénéficiant aux dirigeants de la filiale brésilienne pour un montant de 0,9 million d'euros et (iv) les coûts liés au déménagement du siège social du Groupe pour un montant de 1,4 million d'euros.

8. | CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
(en millions d'euros)		
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie ...	2,9	1,8
Produits d'intérêts sur les créances et prêts	1,5	0,7
Total des produits financiers	4,4	2,5
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti)	(170,3)	(177,2)
Charges d'intérêt sur les dérivés de taux d'intérêt	10,7	5,6
Reclassement en résultat des gains et pertes sur instruments dérivés précédemment différés en autres éléments du résultat global	0,1	1,4
Gain / (perte) de change	(4,6)	0,5
Variation de juste valeur des instruments dérivés de change par le résultat	0,3	(2,6)
Variation de juste valeur des instruments dérivés de taux par le résultat	(8,4)	4,8
Coût de l'endettement financier	(172,2)	(167,5)
Frais financiers liés aux opérations de refinancement ⁽¹⁾	-	(23,5)
Charge nette sur engagements au titre des avantages du personnel .	(10,4)	(13,0)
Charges financières diverses	(10,7)	(12,1)
Autres charges financières	(21,1)	(25,1)
Charges financières nettes	(188,9)	(213,5)

⁽¹⁾ Perte liée aux opérations de refinancement (voir note 19.1.2)

9. | IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Au 1^{er} janvier 2005, Rexel et ses filiales françaises ont constitué un groupe d'intégration fiscale. Rexel utilise également les possibilités de consolidation fiscale dans les pays où de tels régimes existent.

9.1 | Charge d'impôt

	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013 ⁽¹⁾
(en millions d'euros)		
Impôt courant	(98,1)	(99,3)
Ajustements d'impôt courant relatifs aux exercices antérieurs.....	2,7	(1,0)
Impôt différé	(11,5)	3,4
Charge d'impôt totale	(106,9)	(96,9)

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes" (voir note 2.2.1)

9.2 | Actifs et passifs d'impôt différé

La variation des actifs / (passifs) d'impôt différé nets au bilan se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2014	2013 ⁽¹⁾
Impôts différés nets à l'ouverture de l'exercice	(10,5)	18,3
Résultat	(11,5)	3,4
Autres éléments du résultat global	11,5	(27,7)
Variations de périmètre	(0,1)	(5,2)
Ecart de conversion	(8,3)	2,7
Autres variations	(2,8)	(2,0)
Impôts différés nets à la clôture de l'exercice	(21,7)	(10,5)

(1) Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » (voir note 2.2.1)

(2) Inclut l'effet d'impôt de la revalorisation de la dette nette des engagements de retraite représentant un gain de 7,0 millions d'euros en 2014 (une perte de 19,6 millions d'euros en 2013).

Les actifs / (passifs) d'impôt différé proviennent des postes suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2014	2013 ⁽¹⁾
Immobilisations incorporelles	(340,8)	(312,7)
Immobilisations corporelles	(2,6)	(1,8)
Actifs financiers	22,5	10,7
Créances clients	16,6	22,2
Stocks	17,2	14,4
Avantages du personnel	103,8	87,8
Provisions pour risques et charges	11,8	7,1
Coûts de transaction sur la dette	(6,7)	(8,0)
Autres postes	18,5	24,5
Déficits fiscaux	318,4	316,4
Impôts différés avant dépréciation	158,7	160,6
Dépréciation des actifs d'impôt différé	(180,4)	(171,1)
Actifs (passifs) nets d'impôt différé	(21,7)	(10,5)
dont actifs d'impôt différé	175,2	161,6
dont passifs d'impôt différé	(196,9)	(172,1)

(1) Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes" (voir note 2.2.1)

La dépréciation des actifs d'impôt différé à hauteur de 180,4 millions d'euros au 31 décembre 2014 (171,1 millions d'euros au 31 décembre 2013) résulte de l'analyse du caractère recouvrable des actifs d'impôt différé de chaque entité fiscale, qui repose sur les résultats taxables prévisionnels des 5 prochains exercices et sur l'analyse des risques liés aux redressements fiscaux notifiés et contestés par le Groupe. Au 31 décembre 2014, les déficits fiscaux reportables ayant fait l'objet d'une dépréciation concernent principalement ceux encourus au Royaume-Uni, en France, au Brésil et en Espagne. La date d'expiration des déficits reportables est présentée dans le tableau ci-dessous :

	Au 31 décembre	
	2014	2013
Un an.....	7,9	9,0
Deux ans.....	5,0	4,7
Trois ans.....	2,2	3,1
Quatre ans.....	3,8	4,4
Cinq ans.....	9,0	5,6
Plus de cinq ans.....	431,4	502,2

9.3 | Analyse du taux effectif d'impôt

(en millions d'euros)	2014		2013 ⁽¹⁾	
Résultat avant impôt et avant quote-part de résultat dans les entreprises associées	306,9		307,5	
Taux d'impôt légal en France	38,0%		38,0%	
Impôt sur le résultat calculé sur la base du taux légal.....	(116,6)		(116,9)	
Différences entre le taux français et les taux étrangers	29,1	(9,5%)	31,0	(10,1%)
Variations de taux d'impôt	(3,2)	1,0%	(5,6)	1,8%
(Déficits fiscaux et crédits d'impôt non reconnus), déficits fiscaux antérieurs reconnus	(7,3)	2,4%	(4,0)	1,3%
(Charges non déductibles), produits non imposables..... ⁽²⁾	(29,1)	9,5%	(14,6)	4,7%
Effet d'impôt sans bases taxables	20,2	(6,6%)	13,2	(4,3%)
Charge d'impôt de l'exercice	(106,9)	34,8%	(96,9)	31,5%

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » (voir note 2.2.1)

⁽²⁾ En 2014, cet élément comprend essentiellement l'effet d'impôt lié à la non déductibilité de la dépréciation du goodwill pour un montant de 15,0 millions d'euros. En 2013, l'effet d'impôt lié à la non déductibilité de la dépréciation du goodwill s'élevait à 18,8 millions d'euros.

⁽³⁾ En 2014, comprend principalement la reprise de provision d'un montant de 17,5 millions d'euros à la suite de la décision favorable d'une Cour d'Appel Française relative à un redressement lié au prix de transfert des titres de Rexel Inc. (filiale américaine de Rexel) (voir note 24.1). En 2013, comprend l'effet d'impôt lié à la perte de liquidation d'une filiale irlandaise en sommeil pour un montant de 13,2 millions d'euros.

10. | ACTIFS NON COURANTS

10.1 | *Goodwill* et immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Partenariats stratégiques	Réseaux de distribution	Logiciels et autres	Total immobilisations incorporelles	<i>Goodwill</i>
Valeurs brutes au 1^{er} janvier 2013	185,6	654,6	487,1	1 327,3	4 625,8
Variations de périmètre	-	8,4	37,2	45,6	(21,5)
Acquisitions	-	-	34,6	34,6	-
Cessions	-	-	(10,1)	(10,1)	-
Ecarts de conversion	-	(24,4)	(20,1)	(44,5)	(176,0)
Autres variations	-	-	2,0	2,0	-
Valeurs brutes au 31 décembre 2013	185,6	638,6	530,7	1 354,9	4 428,3
Variations de périmètre	-	-	4,7	4,7	46,9
Acquisitions	-	-	43,1	43,1	-
Cessions	-	-	(2,6)	(2,6)	-
Ecarts de conversion	-	24,5	29,3	53,8	137,2
Autres variations	-	-	(2,6)	(2,6)	-
Valeurs brutes au 31 décembre 2014	185,6	663,1	602,5	1 451,3	4 612,4
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2013	-	(5,8)	(285,7)	(291,5)	(256,6)
Variations de périmètre	-	-	2,6	2,6	-
Dotations aux amortissements	-	-	(41,3)	(41,3)	-
Dépréciations	-	-	(5,4)	(5,4)	(67,3)
Diminutions des amortissements	-	-	8,6	8,6	-
Ecarts de conversion	-	-	11,1	11,1	6,8
Autres variations	-	-	(0,6)	(0,6)	-
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2013	-	(5,8)	(310,7)	(316,5)	(317,1)
Variations de périmètre	-	-	(0,5)	(0,5)	-
Dotations aux amortissements	-	-	(40,9)	(40,9)	-
Dépréciations	-	-	(0,1)	(0,1)	(48,5)
Diminutions des amortissements	-	-	2,1	2,1	-
Ecarts de conversion	-	-	(16,0)	(16,0)	(2,9)
Autres variations	-	-	4,6	4,6	-
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2014	-	(5,8)	(361,4)	(367,2)	(368,5)
Valeurs nettes au 1^{er} janvier 2013	185,6	648,8	201,4	1 035,8	4 369,2
Valeurs nettes au 31 décembre 2013	185,6	632,8	220,0	1 038,4	4 111,2
Valeurs nettes au 31 décembre 2014	185,6	657,3	241,2	1 084,0	4 243,9

Partenariats stratégiques

Les partenariats stratégiques, acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, résultent de droits contractuels. Ils sont évalués sur la base d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Réseaux de distribution

Les réseaux de distribution sont considérés comme des actifs séparables dans la mesure où ils pourraient être franchisés. Ils correspondent à la valeur apportée aux agences par leur appartenance à un réseau, notamment à travers les enseignes et les catalogues. Ils sont évalués en utilisant un taux de redevance applicable à des contrats de franchise et en tenant compte de leur rentabilité. Le taux de redevance est compris dans une fourchette de 0,4% à 1,0% des ventes, selon les pays.

Les partenariats stratégiques et les réseaux de distribution ont une durée de vie indéfinie, s'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce qu'ils génèrent des entrées nettes de trésorerie pour le Groupe. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an et chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Logiciels et autres immobilisations incorporelles

Les relations clients sont incluses dans ce poste pour un montant net de 64,3 millions d'euros au 31 décembre 2014 (69,5 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Des relations clients sont reconnues lorsqu'une entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés. Elles sont évaluées en utilisant la méthode du surprofit et sont amorties sur leur durée de vie en fonction de leur attrition constatée sur une base historique, comprise entre 5 et 15 ans.

Goodwill

Le *goodwill* acquis lors d'un regroupement d'entreprises représente un paiement en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et comptabilisés séparément, tels que les parts de marché, la valeur du capital humain, la capacité à développer des actifs existants et les synergies attendues de l'acquisition. Dans le secteur de la distribution professionnelle, ces synergies recouvrent en particulier celles attendues en termes d'achats, de logistique, de réseau et de gestion administrative. Le *goodwill* fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an.

Test de dépréciation du goodwill

Le Groupe réalise des tests de dépréciation du *goodwill* au niveau du pays, qui représente, pour une entité, le plus petit niveau auquel les opérations sont gérées par le management, afin d'apprécier le retour sur investissement.

(en millions d'euros)		31 décembre 2014			31 décembre 2013		
		Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée	Total	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée	Total
UGT	Secteur géographique						
France	Europe	970,8	169,4	1 140,2	968,4	169,4	1 137,8
Etats-Unis	Amérique du Nord	882,4	141,2	1 023,6	776,8	126,0	902,8
Canada	Amérique du Nord	472,8	72,0	544,8	453,2	69,1	522,3
Royaume-Uni	Europe	209,7	65,7	275,4	195,9	61,4	257,3
Suisse	Europe	240,4	35,0	275,5	222,6	34,3	256,9
Allemagne	Europe	172,9	51,7	224,6	172,9	51,7	224,6
Suède	Europe	190,4	20,0	210,4	201,9	21,2	223,1
Norvège	Europe	165,9	13,7	179,6	179,4	14,8	194,2
Australie	Asie-Pacifique	164,0	26,2	190,1	157,6	25,2	182,8
Autriche	Europe	83,2	13,0	96,2	83,3	13,0	96,3
Pays-Bas	Europe	47,3	17,3	64,6	59,3	17,3	76,6
Belgique	Europe	65,6	-	65,6	65,6	-	65,6
Autres ⁽¹⁾		578,6	217,7	796,3	574,3	215,1	789,4
	Total	4 243,9	843,0	5 086,9	4 111,2	818,4	4 929,6
					26,6	-	26,6

⁽¹⁾ Dont Brésil

Principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminée sur la base de la valeur d'utilité, dont le calcul repose sur les flux de trésorerie issus du plan stratégique à 3 ans établi en juin 2014 et mis à jour lors du processus budgétaire en novembre 2014. Les flux de trésorerie sont extrapolés sur une période supplémentaire de deux ans et prennent en compte une valeur terminale. Un taux de croissance à l'infini a été utilisé pour le calcul de la valeur terminale. Par ailleurs, les flux de trésorerie sont actualisés à un taux représentant le coût moyen pondéré du capital après impôt pour chaque pays. Le risque spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie est pris en compte à travers le taux d'intérêt de la dette souveraine de chaque pays et le coefficient bêta. Le coût moyen pondéré du capital représente la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs, non déjà retenus dans les projections de flux de trésorerie, en prenant en considération la structure financière et des conditions de financement d'un acteur standard du marché.

Le calcul de la valeur d'utilité est particulièrement sensible aux hypothèses du taux d'EBITA retenu dans la valeur terminale, du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini :

- Taux d'EBITA

Le taux d'EBITA retenu dans la valeur terminale est déterminé pays par pays en fonction des performances passées et attendues, de la part de marché de Rexel, des caractéristiques du marché local, ainsi que par référence à des unités génératrices de trésorerie du Groupe ayant un profil identique.

- Taux d'actualisation

Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer la valeur d'utilité sont les suivants :

	2014	2013
France	7,7%	7,4%
Etats-Unis	8,5%	7,6%
Canada	7,5%	6,9%
Royaume-Uni	8,4%	7,3%
Suisse	6,7%	6,5%
Allemagne	7,9%	7,4%
Suède	7,8%	7,9%
Norvège	8,2%	8,3%
Australie	10,0%	9,0%
Autriche	7,4%	8,0%
Pays-Bas	7,2%	7,8%
Belgique	7,6%	8,1%
Autres	6.6% à 15.7%	7,7% à 13,0%

- Taux de croissance à l'infini

Le taux de croissance à l'infini est utilisé pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà d'un horizon de cinq ans. Il reflète le taux d'inflation à long terme en considérant une hypothèse de croissance en volume nulle. Le taux de croissance à l'infini retenu pour calculer la valeur terminale s'est élevé à 2%, excepté pour l'Australie : 2,5% (2% en 2013).

Dépréciation

Les résultats des tests de dépréciation ont conduit à constater en 2014 une dépréciation d'un montant de 48,5 millions d'euros qui a été allouée au *goodwill* du Brésil pour 27,8 millions d'euros, des Pays-Bas pour 12,0 millions d'euros, de la Slovaquie pour 3,4 millions d'euros, du Luxembourg pour 2,7 millions d'euros et de l'Inde pour 2,4 millions d'euros.

En 2013, une dépréciation avait été constatée pour un montant de 67,3 millions d'euros qui avait été allouée au *goodwill* des Pays-Bas pour 42,8 millions d'euros, du Brésil pour 21,1 millions d'euros, de la Slovénie pour 2,2 millions d'euros et de l'Espagne pour 1,2 million d'euros.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente l'effet sur la charge de dépréciation du goodwill d'une variation de 50 points de base du taux d'EBITA, du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini :

	<i>Goodwill</i> et immobilisations incorporelles nettes à durée de vie indéfinie	Taux d'actualisation	Croissance perpétuelle	EBITA (-50 pt de %)	Taux d'actualisation (+ 50 pt de %)	Croissance à l'infini (-50 pt de %)
France	1 140,2	7,7%	2,0%	-	-	-
Etats-Unis	1 023,6	8,5%	2,0%	-	-	-
Canada	544,8	7,5%	2,0%	-	-	-
Royaume-Uni	275,4	8,4%	2,0%	-	-	-
Suisse	275,5	6,7%	2,0%	-	-	-
Allemagne	224,6	7,9%	2,0%	-	-	-
Suède	210,4	7,8%	2,0%	-	-	-
Norvège	179,6	8,2%	2,0%	-	-	-
Australie	190,1	10,0%	2,5%	(13,5)	(12,4)	(5,5)
Autriche	96,2	7,4%	2,0%	-	-	-
Pays-Bas	64,6	7,2%	2,0%	(16,0)	(10,3)	(7,1)
Belgique	65,6	7,6%	2,0%	-	-	-
Autres	796,3	6.6% à 15.7%	6.5% à 2.0%	(7,6)	(4,9)	(2,7)
Total	5 086,9			(37,1)	(27,6)	(15,3)

10.2 | Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et outillages	Autres actifs corporels	Total immobilisations corporelles
Valeurs brutes au 1^{er} janvier 2013	253,1	683,9	25,4	962,4
Variations de périmètre	(1,0)	(22,7)	-	(23,7)
Acquisitions	4,5	56,2	6,9	67,6
Cessions	(24,0)	(36,2)	(3,1)	(63,3)
Ecarts de conversion	(3,9)	(25,1)	(0,2)	(29,2)
Autres variations	28,8	(16,2)	(0,2)	12,4
Valeurs brutes au 31 décembre 2013	257,5	639,9	28,8	926,2
Variations de périmètre	1,3	2,5	0,3	4,0
Acquisitions	6,5	45,8	10,5	62,7
Cessions	(8,0)	(41,2)	(0,7)	(49,9)
Ecarts de conversion	7,1	16,4	0,6	24,0
Autres variations	0,2	(0,3)	(2,6)	(2,7)
Valeurs brutes au 31 décembre 2014	264,5	663,0	36,8	964,4
Amortissements et dépréciations au 1^{er} janvier 2013	(130,3)	(534,1)	(15,3)	(679,7)
Variations de périmètre	-	21,9	-	21,9
Dotations aux amortissements	(10,2)	(42,9)	(2,2)	(55,3)
Dépréciations	(0,1)	(0,2)	(0,2)	(0,5)
Diminutions des amortissements	6,0	33,7	0,5	40,2
Ecarts de conversion	1,6	19,1	0,1	20,8
Autres variations	(2,1)	7,6	(1,0)	4,5
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2013	(135,1)	(494,9)	(18,1)	(648,1)
Variations de périmètre	-	(1,6)	-	(1,6)
Dotations aux amortissements	(10,5)	(43,3)	(2,1)	(56,0)
Dépréciations	(0,2)	(0,5)	(0,0)	(0,7)
Diminutions des amortissements	4,5	39,4	0,5	44,4
Ecarts de conversion	(2,9)	(12,9)	(0,1)	(15,8)
Autres variations	(0,3)	0,8	-	0,5
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2014	(144,4)	(513,0)	(19,8)	(677,3)
Valeurs nettes au 1^{er} janvier 2013	122,8	149,8	10,1	282,7
Valeurs nettes au 31 décembre 2013	122,4	145,0	10,7	278,1
Valeurs nettes au 31 décembre 2014	120,1	150,0	17,0	287,1

Les acquisitions de l'exercice 2014 incluent 4,7 millions d'euros (3,1 millions d'euros en 2013) d'actifs financés par voie de contrats de location financement. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, ces acquisitions sont incluses dans les flux provenant des activités d'investissement, la dette financière correspondante étant intégrée dans la ligne « Variation des dettes résultant des contrats de location » au sein des flux provenant des activités de financement.

10.3 | Actifs financiers

	Au 31 décembre	
	2014	2013
(en millions d'euros)		
Prêts	0,1	2,5
Dépôts	24,5	26,7
Autres actifs financiers	0,2	22,5
Actifs financiers	24,8	51,7

Au 31 décembre 2013, les autres actifs financiers comprenaient principalement le prix d'acquisition des sociétés Lenn International Pte Ltd et Rexel Quality Trading pour des montants respectifs de 13,7 millions d'euros et 8,7 millions d'euros. Ces sociétés ont été acquises en fin d'année 2013 et consolidées en 2014.

10.4 | Participations dans les entreprises associées

Le 15 novembre 2013, un accord de rachat d'actions est intervenu entre DPI Inc., une société basée aux Etats-Unis et spécialisée dans la distribution d'appareils électroniques, et Hagemeyer Finance BV, une filiale indirecte de Rexel. Conformément à cet accord, DPI Inc. s'est engagée à racheter les actions détenues par Hagemeyer Finance BV, représentant 66,67% de son capital (dont 59,52% d'actions préférentielles sans droit de vote). Cette transaction a été réalisée le 27 novembre 2013 pour un prix de 10,4 millions d'euros (14,3 millions de dollars américains). Le résultat de cession relatif à cette transaction est nul.

Préalablement à cette cession, la participation dans DPI Inc. a été comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence jusqu'au 30 septembre 2013. La quote-part de résultat reconnue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élevait à 0,4 million d'euros et le montant des dividendes reçus était nul.

11. | ACTIFS COURANTS

11.1 | Stocks

	Au 31 décembre	
	2014	2013
(en millions d'euros)		
Coût	1 582,1	1 484,6
Dépréciation	(94,9)	(95,0)
Stocks	1 487,2	1 389,5

Evolution des provisions pour dépréciation

	2014	2013
(en millions d'euros)		
Dépréciation des stocks au 1^{er} janvier	(95,0)	(103,9)
Variations de périmètre	(1,4)	(2,6)
Dépréciation nette	1,8	3,9
Ecart de conversion	(4,4)	4,6
Autres variations	4,1	3,0
Dépréciation des stocks au 31 décembre	(94,9)	(95,0)

11.2 | Créances clients

	Au 31 décembre	
	2014	2013
(en millions d'euros)		
Valeur nominale	2 342,4	2 213,5
Dépréciation	(136,3)	(150,7)
Créances clients	2 206,0	2 062,8

Les créances clients incluent les taxes collectées pour le compte des autorités fiscales qui, dans certains cas, peuvent être récupérées auprès de celles-ci lorsque le client fait défaut. Ces taxes recouvrables s'élevaient à 243,3 millions d'euros au 31 décembre 2014 (241,0 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Le Groupe a mis en place des programmes d'assurance-crédit dans la plupart des pays significatifs. Le montant des créances couvertes par ces programmes s'élevait à 767,9 millions d'euros au 31 décembre 2014 (758,3 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Enfin, dans certains pays, le Groupe bénéficie de garanties supplémentaires en fonction des spécificités juridiques locales, notamment aux États-Unis et au Canada. Les montants couverts par ces garanties représentent 286,7 millions d'euros au 31 décembre 2014 (244,9 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Evolution des provisions pour dépréciation

	2014	2013
(en millions d'euros)		
Dépréciation des créances clients au 1er janvier	(150,7)	(152,6)
Variations de périmètre	(1,5)	(2,6)
Dépréciation nette	18,5	0,6
Ecarts de conversion	(2,6)	3,8
Autres variations	-	0,1
Dépréciation des créances clients au 31 décembre	(136,3)	(150,7)

(1) Dont reprise de provisions relatives à des créances passées en pertes pour un montant de 41,3 millions en 2014

Au 31 décembre 2014, des créances clients font l'objet de dépréciations estimées sur une base individuelle à la suite de la constatation d'un risque avéré de défaut du client en question, pour un montant de 103,0 millions d'euros (105,5 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Le solde des dépréciations enregistrées correspond à des risques évalués sur la base des retards de paiement.

L'échéancier des créances échues qui n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation est le suivant :

	Au 31 décembre	
	2014	2013
(en millions d'euros)		
De 1 à 30 jours	273,6	267,2

Conformément au principe comptable énoncé dans la note 2.8.3, toutes les créances au-delà de 30 jours ont fait l'objet d'une dépréciation.

11.3 | Autres actifs

	Au 31 décembre	
	2014	2013
(en millions d'euros)		
Ristournes fournisseurs à recevoir	351,6	328,1
TVA déductible et autres taxes sur les ventes	45,5	38,0
Charges constatées d'avance	33,5	31,7
Instruments dérivés	0,1	0,3
Autres créances	68,2	69,7
Autres actifs	499,0	467,8

12. | TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	Au 31 décembre	
	2014	2013
(en millions d'euros)		
Valeurs mobilières de placement	926,1	790,2
Disponibilités	232,6	166,4
Fonds de caisses	1,2	1,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 159,8	957,8

Au 31 décembre 2014, les valeurs mobilières comprennent des parts de SICAV, évaluées à leur juste valeur, pour un montant de 926,1 millions d'euros (790,2 millions d'euros en 2013). Ces placements sont réalisés en conformité avec la politique de placement du Groupe, établissant que les fonds dans lesquels ils sont réalisés soient très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de perte.

13. | SYNTHÈSE DES ACTIFS FINANCIERS

	Note	Catégorie IAS 39	Hiérarchie Juste Valeur *	Au 31 décembre			
				2014		2013	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
(en millions d'euros)							
Prêts		P&C		0,1	0,1	2,5	2,5
Dépôts		P&C		24,5	24,5	26,7	26,7
Autres	(2)	N/A		0,2	N/A	22,5	N/A
Actifs financiers non courants	10.3			24,8	-	51,7	-
Créances clients		P&C		2 206,0	2 206,0	2 062,8	2 062,8
Ristournes fournisseurs à recevoir		P&C		351,6	351,6	328,1	328,1
TVA déductible et autres taxes	(2)	N/A		45,5	N/A	38,0	N/A
Autres créances		P&C		68,2	68,2	69,7	69,7
Autres instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.....		JV Rés.	2	0,1	0,1	0,3	0,3
Charges constatées d'avance	(2)	N/A		33,5	N/A	31,7	N/A
Autres actifs courants	11.3			499,0	-	467,8	-
Valeurs mobilières de placement		JV Rés.	2	926,1	926,1	790,2	790,2
Disponibilités		P&C		233,8	233,8	167,6	167,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13			1 159,8	-	957,8	-

(2) Ne constitue pas un instrument financier au sens de la norme IAS 39

Prêts et créances	P&C
Actifs financiers disponibles à la vente	DàV
Juste valeur par le résultat sur option	JV Rés.
Non applicable	N/A

* Pour la définition des hiérarchies de la juste valeur, voir la note 2.8.4

14. | CAPITAL SOCIAL ET PRIME D'EMISSION

14.1 | Evolution du capital social et de la prime d'émission

Le capital de Rexel est composé d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 euros. Les opérations sur le capital et la prime d'émission sont détaillées dans le tableau suivant :

	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 1er janvier 2013	271 923 229	1 359,6	1 418,3
Exercice d'options de souscription d'actions	34 276	0,2	-
Emission d'actions liée au paiement du dividende	10 287 149	51,4	98,2
Emission d'actions liée au plan de souscription d'actions réservé aux salariés ..	302 870	1,5	2,0
Emission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions	789 690	3,9	-
Attribution gratuite d'actions	-	-	(13,8)
Annulation d'actions attribuées gratuitement	-	-	6,1
Au 31 décembre 2013	283 337 214	1 416,7	1 510,8
Exercice d'options de souscription d'actions	(1) 17 000	0,1	-
Emission d'actions liée au paiement du dividende	(2) 9 269 384	46,3	99,5
Emission d'actions liée au plan de souscription d'actions réservé aux salariés ..	(3) 35 237	0,2	0,5
Emission d'actions liée aux plans d'attribution gratuite d'actions.....	(4) 846 741	4,2	-
Annulation d'actions propres.....	(5) (1 500 000)	(7,5)	(14,1)
Attribution gratuite d'actions	-	-	(8,2)
Annulation d'actions attribuées gratuitement	-	-	11,3
Au 31 décembre 2014	292 005 576	1 460,0	1 599,8

- (1) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, 17 000 options relatives aux programmes d'options de souscription d'actions au profit de certains salariés et cadres exécutifs du Groupe ont été exercées (34 276 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013).
- (2) L'Assemblée générale du 22 mai 2014 a approuvé la distribution d'un dividende de 0,75 euro par action, en offrant aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement en numéraire ou sous forme d'actions au prix unitaire de 15,78 euros. Le montant total des dividendes distribués s'élève à 211,9 millions d'euros, dont 65,6 millions d'euros payés en numéraire et 146,3 millions d'euros par émission de 9 269 384 actions nouvelles. Les frais liés à cette augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant de 0,4 million d'euros.
- (3) Dont 35 151 actions émises au prix de 18,50 euros dans le cadre du plan de souscription d'actions réservée aux salariés du Royaume-Uni
- (4) Emission de 834 862 actions dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de 2010 (« Plan 4+0 ») et 11 879 actions dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de 2012 (« Plan 2+2 »)
- (5) Annulation de 1,5 million d'actions propres rachetées en août pour un montant de 21,6 millions d'euros

14.2 | Gestion du capital et actions propres

L'Assemblée générale du 22 mai 2014 a autorisé le Conseil d'Administration de la Société, avec faculté de subdélégation, à acheter ou faire acheter un nombre maximal d'actions de la Société représentant jusqu'à 10% du capital social de la Société à un prix maximum de 30 euros par action. Ce programme est limité à 250 millions d'euros et a une durée de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée générale, soit jusqu'au 21 novembre 2015.

Les objectifs de ce programme sont par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société ;
- de conserver et de remettre des actions ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe et ce dans la limite de 5 % du capital social de la Société ;
- de remettre des actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ;
- d'annuler tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- ainsi que tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Dans le cadre de ce programme, Rexel a conclu avec un établissement financier un mandat conforme à la Charte de Déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en vue de favoriser la liquidité des transactions sur les actions Rexel pour un montant de 16,2 millions d'euros au 31 décembre 2014 (17,4 millions d'euros au 31 décembre 2013).

En complément à ce programme, Rexel a racheté 1 322 132 actions propres pour les remettre aux bénéficiaires de plans d'attribution gratuite d'actions.

Au 31 décembre 2014, Rexel détenait 1 737 761 actions propres (1 670 202 au 31 décembre 2013), valorisées au cours moyen de 13,18 euros (13,21 euros au 31 décembre 2013) et comptabilisées en réduction des capitaux propres, pour un montant de 22,9 millions d'euros (22,1 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Par ailleurs, les moins-values réalisées sur la cession des actions propres au cours de l'exercice 2014 se sont élevées à 0,8 million d'euros nettes d'impôt et ont été comptabilisées en diminution des capitaux propres (plus-values de 0,8 million d'euros en 2013).

14.3 | Dividendes

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Dividende par action attribué aux actions ordinaires.....	0,75 €	0,75 €
Dividendes versés	211,9	203,1
<i>dont: - dividendes payés en numéraire</i>	<i>65,6</i>	<i>53,0</i>
<i>- dividendes payés par émission d'actions</i>	<i>146,3</i>	<i>150,1</i>

15. | PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

15.1 | Plans d'attribution gratuite d'actions

En complément à sa politique à long terme d'intéressement des salariés, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions dont les caractéristiques sont exposées ci-après :

Plans mis en place en 2014

Le 22 mai 2014, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants et collaborateurs clés pour un nombre maximum de 1 641 008 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires sont éligibles à recevoir des actions Rexel à l'issue d'une période de :

- deux ans (23 mai 2016), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (23 mai 2018) dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 2+2 »,
- trois ans (23 mai 2017), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (23 mai 2019) dans le cadre d'un plan intitulé « Plan 3+2 »,
- quatre ans (23 mai 2018), ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre de deux plans intitulés « Plan 4+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Conditions d'acquisition	Présence au 2 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur : (i) la croissance du taux d'EBITA ajusté entre 2013 et 2015, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2014 et 2015, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.		Présence au 3 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur : (i) la croissance du taux d'EBITA ajusté entre 2013 et 2016, (ii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2014 et 2016, (iii) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs.		Total
	2+2	4+0	3+2	4+0	
Plan					
Date de livraison des actions du plan	23 mai 2016	23 mai 2018	23 mai 2017	23 mai 2018	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 22 mai 2014	13,49	12,14	12,78	12,11	12,55
Nombre maximum d'actions attribuées au 22 mai 2014	348 980	471 524	348 980	471 524	1 641 008
Total du nombre d'actions attribuées en 2014	348 980	471 524	348 980	471 524	1 641 008
Annulation en 2014	(4 263)	(11 963)	(4 263)	(11 963)	(32 452)
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2014	344 717	459 561	344 717	459 561	1 608 556

La juste valeur des actions attribuées a été déterminée selon un modèle Monte Carlo, qui simule l'évolution du cours de bourse de Rexel et des sociétés de l'échantillon au terme de la période d'acquisition de deux ou trois ans. L'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires a été déduit de la juste valeur.

Plans mis en place en 2013

Le 30 avril et le 25 juillet 2013, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants et collaborateurs clés pour un nombre maximum de 2 131 539 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires seront éligibles à recevoir des actions Rexel à l'issue d'une période de deux ans à compter de la date d'attribution, ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans dans le cadre du plan intitulé « Plan 2+2 » ou de quatre ans à compter de la date d'attribution, ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre du plan intitulé « Plan 4+0 ».

Par ailleurs, le 30 avril 2013, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses chefs d'agence pour un nombre maximum de 521 600 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de trois ans (2 mai 2016), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (2 mai 2018) dans le cadre du plan intitulé « Plan 3+2 », soit à l'issue d'une période de cinq ans, ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre du plan intitulé « Plan 5+0 ».

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Bénéficiaires	Cadres dirigeants et exécutifs		Managers opérationnels		Total
Conditions d'acquisition	Présence au 2 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance basées sur : (i) l'EBITA ajusté de 2013, (ii) la croissance du taux d'EBITA ajusté entre 2012 et 2014, (iii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2013 et 2014, (iv) niveau de flux de trésorerie libre avant intérêts et impôt 2013 et (v) Présence au 2 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à un panel d'actions d'entreprises du même secteur d'activité.		Présence au 3 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan		
Plan	2+2	4+0	3+2	5+0	
Date de livraison des actions du plan de mai	4 mai 2015	2 mai 2017	2 mai 2016	2 mai 2018	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 30 avril 2013	13,70	12,04	14,37	12,71	
Nombre maximum d'actions attribuées au 30 avril 2013	793 310	1 259 819	99 100	422 500	2 574 729
Date de livraison des actions du plan de juillet	27 juillet 2015	26 juillet 2017			
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 25 juillet 2013	15,73	14,07			
Nombre maximum d'actions attribuées au 25 juillet 2013	50 694	27 716			78 410
Total du Nombre d'actions attribuées en 2013	844 004	1 287 535	99 100	422 500	2 653 139
Annulation en 2013	(368 148)	(563 165)	(11 100)	(18 200)	(960 613)
Annulation en 2014	(155 619)	(274 550)	-	(31 500)	(461 669)
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2014	320 237	449 820	88 000	372 800	1 230 857

La juste valeur de ces actions a été déterminée selon un modèle Monte Carlo, consistant à simuler le cours de bourse de Rexel au bout de deux ans, date à laquelle elles doivent être remises aux bénéficiaires. Par ailleurs, l'effet relatif aux restrictions de dividendes attachés à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires est déduite de la juste valeur.

Plans mis en place en 2012

Le 2 mai 2012 et le 26 juillet 2012, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants, managers opérationnels et collaborateurs clés pour un nombre maximum de 2 262 404 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires seront éligibles à recevoir des actions Rexel, soit à l'issue d'une période de deux ans (3 mai 2014 et 27 juillet 2014), ces actions n'étant cessibles qu'à l'issue d'une période supplémentaire de deux ans (3 mai 2016 et 27 juillet 2016) dans le cadre du plan intitulé « Plan 2+2 », soit à l'issue d'une période de quatre ans, ces actions étant alors cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires dans le cadre du plan intitulé « Plan 4+0 ». La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence et de performance posées par le Plan.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

Bénéficiaires	Cadres dirigeants et exécutifs		Total
Conditions d'acquisition	Présence au 2 ^{ème} anniversaire de la mise en place du plan et conditions de performance basées sur : (i) l'EBITA ajusté de 2012, (ii) la croissance du taux d'EBITA ajusté entre 2011 et 2013, (iii) la moyenne du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA entre 2012 et 2013, (iv) niveau de flux de trésorerie libre avant intérêts et impôt 2012		
Plan	2+2	4+0	
Date de livraison des actions du plan de mai 2012	3 mai 2014	3 mai 2016	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 2 mai 2012	14,47€	13,14€	
Nombre maximum d'actions attribuées le 2 mai 2012	737 024	1 282 300	2 019 324
Date de livraison des actions du plan de juillet 2012	27 juillet 2014	27 juillet 2016	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 26 juillet 2012	11,85€	10,46€	
Nombre maximum d'actions attribuées le 26 juillet 2012	59 243	183 837	243 080
Total du nombre maximum d'actions attribuées en 2012	796 267	1 466 137	2 262 404
Annulation en 2012	(118 149)	(227 478)	(345 627)
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2012	678 118	1 238 659	1 916 777
Annulation en 2013	(470 615)	(839 965)	(1 310 580)
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2013	207 503	398 694	606 197
Livraison en 2014	(204 328)		(204 328)
Annulation en 2014	(3 175)	(6 748)	(9 923)
Nombre maximum d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2014	-	391 946	391 946

La juste valeur des actions Rexel attribuées aux bénéficiaires a été évaluée sur la base de la valeur boursière à la date d'octroi, de laquelle a été déduit l'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires.

Plans mis en place en 2011 et antérieurement

En 2011 et 2010, Rexel a mis en place des plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants, managers opérationnels et employés clés.

Les conditions d'attribution sont présentées dans le tableau suivant :

	Plans attribués en 2011	Plans attribués en 2010
<i>Juste valeur moyenne des actions à la date d'octroi</i>	11,64 €	10,47 €
Nombre maximum d'actions attribuées initialement	2 752 789	967 720
Annulation	(779 066)	(130 266)
Nombre maximum d'actions au 31 décembre 2013 et non encore livrées	1 973 723	837 454
Annulation en 2014	(1 197 177)	(2 592)
Livraison en 2014	-	(834 862)
Nombre maximum d'actions au 31 décembre 2014 et non encore livrées	776 546	-

15.2 | Plans d'options de souscription d'actions

En 2005, Rexel avait mis en place un programme d'options de souscription d'actions au bénéfice d'employés clés du Groupe, prévoyant notamment la survenance de certains événements, tels que l'introduction en bourse. Les options de ces plans ont été entièrement attribuées lors de l'introduction en bourse des actions de Rexel en avril 2007.

Conformément à ces programmes, les options sont exerçables à la juste valeur des actions à la date de leur octroi et pendant une période de 10 ans après la date d'octroi. Ces plans sont qualifiés de transactions réglées en instruments de capitaux propres.

Date d'attribution / Bénéficiaires	Nombre d'instruments attribués à l'origine	Nombre d'options vivantes au 31 décembre 2014	Date d'échéance des options	Prix d'exercice
Options attribuées aux cadres exécutifs (Plan n°1)				
- le 28 octobre 2005	2 711 000	32 820	28 oct. 2016	5 €
- le 31 mai 2006	169 236	-		
- le 4 octobre 2006	164 460	-		
Options attribuées aux employés clés (Plan n°2)				
- le 30 novembre 2005	259 050	121 178	30 nov. 2016	5 €
- le 31 mai 2006	34 550	3 976		6,5 €
Total des options attribuées par Rexel	3 338 296	157 974		

15.3 | Charge liée aux paiements fondés sur des actions

La charge relative aux plans d'attribution gratuite d'actions a été comptabilisée dans le poste « Frais administratifs et commerciaux ». Elle est présentée dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Plans mis en place en 2010.....	-	0,9
Plans mis en place en 2011.....	1,4	5,0
Plans mis en place en 2012.....	2,2	2,9
Plans mis en place en 2013.....	5,8	4,3
Plans mis en place en 2014.....	4,1	-
Charge relative à l'offre réservée aux salariés.....	0,8	1,3
Total charge liée aux paiements fondés sur des actions	14,3	14,4

16. | RÉSULTATS PAR ACTION

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013 ⁽¹⁾
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)	199,7	210,5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	286 128	275 708
Actions potentielles dilutives résultant du paiement du dividende en actions (en milliers)	327	1 551
Actions potentielles non dilutives (en milliers)	1 324	1 605
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et d'actions potentielles non dilutives (en milliers)	287 778	278 864
Résultat net par action (en euros)	0,69	0,76
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)	199,7	210,5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et d'actions potentielles non dilutives (en milliers)	287 778	278 864
Actions potentielles dilutives (en milliers)	2 550	3 191
- dont options de souscription d'actions (en milliers)	110	125
- dont actions attribuées gratuitement (en milliers)	2 439	3 066
Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	290 328	282 055
Résultat net dilué par action (en euros)	0,69	0,75

⁽¹⁾ Retraité à la suite de l'application de l'interprétation IFRIC 21 "Taxes" (voir note 2.2.1)

⁽²⁾ Le nombre d'actions potentielles dilutives ne tient pas compte des actions attribuées gratuitement dont l'attribution est soumise à des conditions de performance ou de marché non encore réalisées à la date de clôture.

17. | PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	Au 31 décembre	
	2014	2013
(en millions d'euros)		
Provisions	64,4	65,4
Instruments dérivés	19,2	32,6
Autres passifs non courants	10,1	10,0
Provisions et autres passifs non courants	93,7	108,0

Les autres passifs non courants comprennent essentiellement les dettes relatives à la participation des salariés en France pour un montant de 10,1 millions d'euros (10,0 millions d'euros au 31 décembre 2013).

La variation des provisions est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Restructuration	Litiges fiscaux	Autres litiges & Garanties	Immeubles vacants	Total provisions
Solde au 1^{er} janvier 2013	23,9	6,5	22,9	21,9	75,2
Augmentations de provisions	11,5	0,5	4,6	12,3	28,9
Reprises de provisions utilisées	(17,1)	(0,2)	(2,8)	(14,0)	(34,2)
Reprises de provisions non utilisées	(0,2)	-	(1,9)	(1,0)	(3,1)
Ecart de conversion	(0,6)	(0,2)	(0,7)	(0,5)	(2,0)
Autres variations	-	0,2	0,4	-	0,6
Solde au 31 décembre 2013	17,5	6,8	22,5	18,7	65,4
Augmentations de provisions	29,9	-	5,9	10,5	46,3
Reprises de provisions utilisées	(19,8)	(0,7)	(7,0)	(13,8)	(41,3)
Reprises de provisions non utilisées	(1,3)	(4,7)	(0,4)	(1,0)	(7,4)
Ecart de conversion	0,4	0,1	-	1,0	1,5
Autres variations	(0,1)	-	-	-	(0,1)
Solde au 31 décembre 2014	26,6	1,5	21,0	15,3	64,4

Les provisions couvrent principalement :

- les restructurations engagées dans le cadre de plans sociaux et de départs volontaires visant à adapter la structure du Groupe à la conjoncture actuelle. Ces plans de restructuration concernent la fermeture d'agences, de centres logistiques et de locaux administratifs. Les restructurations engagées au 31 décembre 2014 concernent principalement l'Europe pour un montant de 20,2 millions d'euros (13,0 millions d'euros en 2013), l'Amérique du Nord pour un montant de 4,6 millions d'euros (3,5 millions d'euros en 2013) et l'Asie-Pacifique pour un montant de 1,7 million d'euros (1,0 million d'euros en 2013) ;
- les litiges liés à des contentieux de nature fiscale, principalement au Canada pour un montant de 1,2 million d'euros (1,6 million d'euros en 2013) ;
- les autres litiges et les garanties pour un montant de 21,5 millions d'euros (22,5 millions d'euros en 2013), dont un montant de 8,6 millions d'euros relatif à un contentieux avec l'URSSAF, un montant de 2,5 millions d'euros (1,8 million d'euros en 2013) relatif aux litiges liés au personnel et un montant de 1,8 million d'euros (2,9 millions d'euros en 2013) relatif aux litiges commerciaux ;
- les coûts générés par des locaux laissés vacants, principalement au Royaume-Uni, pour un montant de 6,7 millions d'euros (9,5 millions d'euros en 2013), aux Etats-Unis pour un montant de 2,9 millions d'euros (3,9 millions d'euros en 2013) et en France pour un montant de 2,1 millions d'euros (2,0 millions en 2013).

18. | AVANTAGES DU PERSONNEL

18.1 | Description des régimes à prestations définies

Les avantages du personnel dans le Groupe se présentent sous diverses formes, dont des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies. Les caractéristiques spécifiques de ces plans varient en fonction des réglementations applicables à chaque pays concerné. Les différents types de plans concernent les régimes de retraite, les indemnités de fin de carrière, les médailles du travail, les départs en retraite anticipés, les couvertures médicales et d'assurance-vie accordés aux anciens salariés, y compris les retraités.

Les régimes de retraite financés les plus importants concernent le Canada, le Royaume-Uni et la Suisse et sont gérés dans des structures indépendantes du Groupe.

Au Royaume-Uni, les plans de retraite à prestations définies sont gérés par le fonds de pension *Rexel UK Pension Scheme*. Ce plan est fermé aux nouveaux entrants depuis le 5 avril 2002. Les droits accumulés et les pensions font l'objet d'une indexation. Les objectifs statutaires de financement sont validés conjointement par le *Trustee board* et la société. Dans ce cadre, le *Trustee board* procède à l'évaluation du régime au moins tous les trois ans. Sur la base de cette évaluation, un échéancier des cotisations, permettant de restaurer l'équilibre du régime à terme, est décidé avec la société. La dernière évaluation du régime a été réalisée le 5 avril 2014 et a été projetée jusqu'au 31 décembre 2014 pour les besoins de la clôture de l'exercice. Le *Trustee board* est également responsable de la stratégie d'investissement du fonds.

En Suisse, Rexel propose un régime de retraite complémentaire pour ses employés. Les actifs sont gérés dans un fonds de pension *Pension Kasse*, réservé à Elektro Material. Le régime fonctionne comme un contrat de retraite à cotisations définies assorti d'un rendement garanti, le qualifiant ainsi de régime à prestations définies. Le *Conseil de Fondation* est responsable de la mise en œuvre d'une stratégie adaptée d'allocation des actifs ayant pour objectif d'en garantir le rendement. Le fonds fait l'objet d'une évaluation tous les ans.

Aux Pays-Bas, le principal régime de retraite, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2013, était un plan hybride composé d'un régime à prestations définies et d'un régime à cotisations définies. La partie du plan à prestations définies était soumise à un plafond, au-delà duquel se déclenchait un plan à cotisations définies. Le plan à prestations définies était ouvert aux nouveaux entrants et la prestation était basée sur le salaire moyen perçu au cours de la carrière. Au 1^{er} janvier 2014, un régime de retraite collectif à cotisations définies (*Collective Defined Contribution* ou CDC) a été mis en place aux Pays-Bas en lieu et place d'un régime à prestations définies (*Defined Benefit* ou DB). Les dispositions contractuelles du régime CDC définissent une nouvelle formule de cotisation pour servir les prestations futures. Le risque de l'employeur au titre des services passés a été transféré au fonds de pension avec les augmentations des droits acquis financés exclusivement par les ressources disponibles du fonds. Ainsi, toute obligation contractuelle ou implicite au titre du régime DB a été éteinte. La déconsolidation du plan DB n'a eu d'incidence comptable ni sur le bilan ni dans le compte de résultat en 2014. En effet, la valeur nette de l'obligation au 31 décembre 2013 était nulle (la juste valeur de l'obligation et celle des actifs de couverture était de 351,5 millions d'euros).

Au Canada, les régimes à prestations définies concernent principalement :

- Le régime « Employés », qui est agréé fiscalement et qui a deux types de dispositions : celles qualifiées de prestations définies et celles qualifiées de cotisations définies. Les prestations définies relèvent d'une formule basée sur le salaire moyen en cours de carrière. Ce plan a été fermé pour les membres du personnel entrant à compter du 1^{er} janvier 2000.
- Le régime de retraite « Cadres » et le régime complémentaire « Dirigeants », qui assurent aux retraités une pension calculée sur un pourcentage des derniers salaires perçus. Le régime « Cadres » est un plan agréé fiscalement. Le régime « Dirigeants » offre deux prestations : la première assure un complément de prestations au-delà des limites fixées pour le régime « Cadres ». La seconde offre une rente calculée sur le capital constitutif lors du départ à la retraite.

Une évaluation complète est effectuée tous les trois ans. La dernière évaluation a été réalisée au 31 décembre 2013. Les données quantitatives au titre de 2014 ont été projetées sur la base des dernières évaluations disponibles.

18.2 | Informations relatives aux régimes à prestations définies

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est la suivante :

	Valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
(en millions d'euros)						
Au 1^{er} janvier 2013	399,5	397,1	277,9	173,0	174,9	1 422,3
Coûts des services rendus de la période	2,7	0,1	3,7	5,4	5,3	17,2
Charges d'intérêts financiers	12,5	15,1	10,2	2,9	5,3	46,0
Prestations servies	(18,4)	(10,4)	(12,5)	(5,2)	(18,4)	(64,9)
Cotisations versées par les participants	0,7	-	0,7	2,7	0,2	4,3
Ecart de conversion	-	(8,6)	(27,6)	(2,9)	(6,3)	(45,4)
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	(0,3)	-	(3,0)	0,2	(5,9)	(8,9)
Réévaluation						
<i>Effet des changements d'hypothèses démographiques..</i>	18,9	-	9,1	-	1,6	29,6
<i>Effet des changements d'hypothèses financières.....</i>	-	(16,7)	(31,9)	(11,0)	(6,0)	(65,6)
<i>Effet des ajustements liés à l'expérience</i>	(6,4)	1,1	1,7	(3,0)	(3,5)	(10,0)
Au 31 décembre 2013	409,2	377,7	228,4	162,2	147,1	1 324,6
Coûts des services rendus de la période	-	0,1	2,7	5,1	4,9	12,9
Charges d'intérêts financiers	1,8	17,3	10,5	3,3	5,4	38,3
Prestations servies	(1,6)	(12,8)	(13,3)	(4,4)	(7,8)	(39,9)
Cotisations versées par les participants	-	-	0,6	3,0	0,1	3,6
Variations de périmètre	-	-	-	7,3	-	7,3
Ecart de conversion	-	29,4	10,9	3,8	4,2	48,3
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	(351,5)	-	-	-	(19,7)	(371,3)
Réévaluation						
<i>Effet des changements d'hypothèses démographiques..</i>	(10,4)	-	1,9	-	3,2	(5,3)
<i>Effet des changements d'hypothèses financières.....</i>	11,5	67,2	23,4	15,9	9,8	127,8
<i>Effet des ajustements liés à l'expérience</i>	(0,0)	11,2	(1,3)	(1,1)	(2,2)	6,6
Au 31 décembre 2014	58,9	490,1	263,9	195,0	144,9	1 152,8

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

	Juste valeur des actifs des régimes à prestations définies					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
(en millions d'euros)						
Au 1^{er} janvier 2013	382,4	290,6	173,9	148,7	54,1	1 049,7
Cotisations versées par l'employeur	2,7	9,5	7,5	7,2	6,7	33,6
Cotisations versées par les participants	0,7	-	0,7	2,7	0,2	4,3
Rendements des actifs	12,3	10,0	6,6	2,6	1,5	33,0
Prestations servies	(19,2)	(11,2)	(12,5)	(5,2)	(19,5)	(67,5)
Ecart de conversion	-	(4,6)	(19,0)	(2,4)	(3,9)	(30,0)
Rendement des fonds investis à l'exclusion des intérêts financiers (Résultat global)	27,0	11,3	9,1	6,7	4,1	58,1
Au 31 décembre 2013	405,9	305,6	166,4	160,3	43,0	1 081,2
Cotisations versées par l'employeur	0,2	10,0	7,4	4,4	6,2	28,1
Cotisations versées par les participants	-	-	0,6	3,0	0,1	3,6
Rendements des actifs	1,8	13,4	7,8	3,3	1,6	27,8
Prestations servies	(1,6)	(12,8)	(13,3)	(4,4)	(7,3)	(39,4)
Variations de périmètre	-	-	-	5,0	-	5,0
Ecart de conversion	-	23,1	7,6	3,6	1,1	35,3
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	(351,5)	-	-	-	(14,0)	(365,5)
Rendement des fonds investis à l'exclusion des intérêts financiers (Résultat global)	4,2	11,5	7,3	9,6	(0,0)	32,5
Au 31 décembre 2014	58,9	350,8	183,7	184,6	30,6	808,6

L'évolution des actifs et passifs nets des régimes à prestations définies se présente comme suit :

	Passif (actif) net au titre des prestations définies					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
(en millions d'euros)						
Au 1^{er} janvier 2013	17,0	106,5	104,0	24,2	120,7	372,6
Coûts des services rendus de la période	2,7	0,1	3,7	5,4	5,3	17,2
Charges d'intérêts financiers	0,2	5,1	3,6	0,3	3,8	13,0
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	(0,3)	-	(3,0)	0,2	(5,9)	(8,9)
Cotisations versées par l'employeur	(2,7)	(9,5)	(7,5)	(7,2)	(6,7)	(33,6)
Prestations servies	0,8	0,8	-	(0,0)	1,1	2,7
Ecarts de conversion	-	(4,0)	(8,6)	(0,5)	(2,3)	(15,4)
Réévaluation	(14,6)	(26,9)	(30,1)	(20,6)	(12,0)	(104,1)
Au 31 décembre 2013	3,3	72,2	62,0	1,9	104,0	243,4
Coûts des services rendus de la période	-	0,1	2,7	5,1	4,9	12,9
Charges d'intérêts financiers	-	3,9	2,7	(0,0)	3,7	10,4
Effet des réductions et liquidations de régime / autres	-	-	-	-	(5,8)	(5,8)
Cotisations versées par l'employeur	(0,2)	(10,0)	(7,4)	(4,4)	(6,1)	(28,1)
Prestations servies	-	-	-	-	(0,5)	(0,5)
Variations de périmètre	-	-	-	2,4	-	2,4
Ecarts de conversion	-	6,3	3,3	0,2	3,1	13,0
Réévaluation	(3,1)	66,9	16,8	5,2	10,9	96,5
Au 31 décembre 2014	0,0	139,4	80,1	10,4	114,3	344,2

Le rapprochement du passif au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies s'analyse comme suit :

	Rapprochement du passif au bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
(en millions d'euros)						
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013						
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	409,2	377,7	228,4	162,2	147,1	1 324,6
<i>dont Plans par capitalisation</i>	409,2	376,1	200,9	159,6	67,2	1 213,0
<i>dont Plans par répartition</i>	-	1,6	27,5	2,6	79,9	111,6
Juste valeur des actifs	(405,9)	(305,6)	(166,4)	(160,3)	(43,0)	(1 081,2)
Situation financière	3,3	72,2	62,0	1,9	104,0	243,4
<i>dont "Avantages du personnel"</i>	3,3	72,2	62,0	1,9	104,0	243,4
<i>dont "Autres actifs financiers"</i>	-	-	-	-	-	-
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014						
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	58,9	490,1	263,9	195,0	144,9	1 152,8
<i>dont Plans par capitalisation</i>	58,9	488,2	231,6	192,0	60,0	1 030,7
<i>dont Plans par répartition</i>	-	2,0	32,2	3,0	84,9	122,1
Juste valeur des actifs	(58,9)	(350,8)	(183,7)	(184,6)	(30,6)	(808,6)
Situation financière	0,0	139,4	80,1	10,4	114,3	344,2
<i>dont "Avantages du personnel"</i>	0,0	139,4	80,1	10,4	114,3	344,2
<i>dont "Autres actifs financiers"</i>	-	-	-	-	-	-

18.3 | Réévaluation de la provision comptabilisée

	Éléments du résultat global					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
(en millions d'euros)						
Rendement des actifs à l'exclusion des produits financiers	(27,0)	(11,3)	(9,1)	(6,7)	(4,1)	(58,1)
Effet des changements d'hypothèses démographiques.....	18,9	-	9,1	-	1,5	29,5
Effet des changements d'hypothèses financières.....	-	(16,7)	(31,8)	(11,0)	(6,1)	(65,6)
Effet des ajustements liés à l'expérience	(6,4)	1,1	2,1	(3,0)	(3,0)	(9,2)
Éléments reconnus en résultat global au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013	(14,6)	(26,9)	(29,7)	(20,7)	(11,7)	(103,4)
Rendement des actifs à l'exclusion des produits financiers et limitation d'actif.....	(4,2)	(11,5)	(7,3)	(9,6)	0,0	(32,5)
Effet des changements d'hypothèses démographiques.....	(10,4)	-	1,9	-	3,2	(5,3)
Effet des changements d'hypothèses financières.....	11,4	67,2	23,4	15,7	9,1	126,7
Effet des ajustements liés à l'expérience	(0,0)	11,2	(1,3)	(1,1)	(2,2)	6,6
Éléments reconnus en résultat global au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014	(3,3)	66,9	16,7	4,9	10,1	95,4

18.4 | Charge comptabilisée

La charge comptabilisée au compte de résultat consolidé s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Charge comptabilisée					
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse	Autres	Groupe
Coûts des services rendus de la période (2)	2,7	0,1	3,7	5,4	5,3	17,2
Coût des services passés..... (2)	(0,3)	-	(3,0)	0,2	(5,9)	(8,9)
Charge d'intérêt nette (3)	0,2	5,1	3,6	0,3	3,8	13,0
Autre (2)	0,7	-	(0,5)	0,1	0,1	0,4
Charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013	3,3	5,2	3,8	6,0	3,3	21,6
Coûts des services rendus de la période (1)	-	0,1	2,7	5,1	4,9	12,9
Coût des services passés..... (1)	-	-	-	-	(5,8)	(5,8)
Charge d'intérêt nette (3)	0,1	3,9	2,7	(0,0)	3,7	10,4
Autre (1)	-	-	0,0	0,3	0,4	0,8
Charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014	0,1	4,1	5,5	5,4	3,3	18,3

(1) Inclus dans les charges de personnel (voir note 6)

(2) Inclus dans les charges de personnel (voir note 6) et dans les autres produits (voir note 7)

(3) Inclus dans les charges financières nettes (voir note 8)

Description des modifications et réductions de régime

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Etats-Unis, les prestations relatives à un régime de santé et de prévoyance dont bénéficient certains adhérents ont été réduites de telle sorte, qu'à compter du 1^{er} janvier 2015, la contribution des retraités de plus de 65 ans à la couverture des frais de santé sera majorée et que les prestations de prévoyance sont supprimées pour les actifs et les retraités âgés de moins de 60 au 1^{er} janvier 2015. Ces modifications se sont traduites par un produit de 4,8 millions d'euros comptabilisé au cours du 3^{ème} trimestre 2014 en réduction des charges de personnel.

Par ailleurs, le Groupe a engagé la fermeture d'un plan de retraite pour des salariés américains en rachetant des annuités et en payant des indemnités forfaitaires en 2014. Un gain de 1,2 million d'euros a été constaté en réduction des charges de personnel. La fermeture définitive du plan devrait intervenir fin 2015.

Aux Pays-Bas, le remplacement du régime à prestations définies (*Defined Benefit* ou DB) par le régime de retraite collectif à cotisations définies (*Collective Defined Contribution* ou CDC) n'a eu aucun effet sur le bilan et le compte de résultat (voir note 18.1).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Le régime d'avantages sociaux autres que les retraites au Canada a été modifié en date d'effet au 30 juin 2013, afin de permettre aux salariés d'opter pour une sortie de régime en capital lors de leur départ à la retraite en lieu et place d'une couverture de soins médicaux, dentaires et prévoyance pendant la durée de la retraite. L'effet de cette modification représentait un gain de 3,1 millions d'euros (4,2 millions de dollars canadiens) reconnu dans le compte de résultat en diminution des frais de personnel.

Conformément aux recommandations émises le 26 juin 2013 par le « *Trustee board* » du plan de pension irlandais, le régime de retraite à prestations définies a été liquidé, conduisant à transférer les actifs à un nouveau régime de retraite à prestations définies. L'évaluation du régime à la date de liquidation s'est traduite par un produit d'un montant de 4,4 millions d'euros (voir note 7).

En France, un gain a été reconnu pour 1,6 million d'euros à la suite d'une réduction d'effectif des membres bénéficiaires d'un plan de retraite complémentaire pour les cadres.

18.5 | Nature des fonds investis dans les plans de retraite

	Nature des fonds investis dans les plans de retraite			
	Pays-Bas	Royaume-Uni	Canada	Suisse
(en millions d'euros)				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6	16,6	0,8	11,9
Actions (cotées sur un marché actif).....	124,6	17,1	72,2	52,4
Instruments de dettes (cotés sur un marché actif).....	197,4	124,2	90,4	60,9
Biens immobiliers	-	-	-	31,8
Fonds d'investissements	-	147,1	-	3,3
Actifs détenus par des compagnies d'assurances.....	83,3	-	3,0	-
Autres	-	0,6	-	-
Au 31 décembre 2013	405,9	305,6	166,4	160,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	19,2	0,9	10,2
Actions (cotées sur un marché actif).....	-	20,3	79,6	61,6
Instruments de dettes (cotés sur un marché actif).....	-	154,4	99,9	70,0
Biens immobiliers	-	-	-	35,7
Fonds d'investissements	-	156,2	-	0,8
Actifs détenus par des compagnies d'assurances.....	58,9	-	3,4	-
Autres	-	0,6	-	6,5
Au 31 décembre 2014	58,9	350,8	183,7	184,6

18.6 | Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles à la date d'évaluation la plus récente sont les suivantes :

	Pays-Bas		Royaume-Uni		Canada		Suisse	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
(en %)								
Maturité moyenne du plan	19	15	18	17	14	14	16	16
Taux d'actualisation	2,00	3,25	3,50	4,50	4,00	4,75	1,25	2,00
Taux d'augmentation futur des salaires	3,00	3,00	N/A	N/A	3,12	3,11	2,00	2,00

Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie (obligations cotées AA par au moins une des trois premières agences de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch) ayant une échéance identique aux régimes concernés. Les prestations attendues de chaque plan sont actualisées avec la courbe des taux correspondant à leur échéance. S'il n'existe pas d'obligations d'une durée suffisamment longue, le taux d'actualisation est estimé en extrapolant les taux de marché suivant la courbe. Puis, un taux d'actualisation synthétique est calculé, qui, appliqué à l'ensemble des flux de trésorerie, permet de restituer la même charge d'intérêt uniquement si les taux individuels avaient été appliqués.

18.7 | Analyse des risques liés aux plans de retraite

Afin d'identifier et de traiter les risques inhérents à la gestion des plans de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, un comité, composé de représentants de la direction financière et de la direction des ressources humaines, se réunit tous les trimestres. Ce comité, assisté d'experts, revoit plus particulièrement le financement des plans et la performance des actifs de couverture. Il est informé de tout événement significatif relatif aux avantages accordés aux salariés, à leur incidence financière et aux modifications de la réglementation. Il rend compte au Comité d'Audit une fois par an.

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe sont soumis à des règles de financement qui dépendent essentiellement des taux d'intérêt, de la performance des actifs de couverture et des modifications des réglementations locales. Toute évolution défavorable de ces paramètres nécessiterait le versement de contributions complémentaires par le Groupe aux fonds de pension dans le cadre d'un échéancier.

- Volatilité des taux d'actualisation et d'inflation

La valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs. Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations à la date d'évaluation, qui peuvent varier d'une période à l'autre. Par ailleurs, les prestations accumulées et les rentes de retraite sont généralement soumises à des augmentations de salaires et à des indexations conditionnelles ou inconditionnelles qui varient selon le niveau d'inflation. Tout changement de ces paramètres peut modifier la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services, déclenchant ainsi le versement de contributions supplémentaires, afin de respecter les exigences locales de financement minimum.

- Volatilité de la valeur des actifs de couverture

Les actifs de couverture sont constitués d'actions, d'obligations et d'autres actifs dont la valeur est soumise aux fluctuations du marché. Un retournement des marchés financiers augmenterait le passif net au titre des régimes à prestations définies. Les ratios de couverture des plans diminueraient en conséquence, nécessitant des versements complémentaires de cotisations par le Groupe dans le cadre d'un échéancier.

Analyse de la sensibilité

Sensibilité consécutive à la baisse de 25 points de base du taux d'actualisation						
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>Canada</i>	<i>Suisse</i>	<i>Autres</i>	<i>Groupe</i>
Coûts des services rendus de la période	-	-	0,1	0,2	0,1	0,4
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	2,7	21,3	8,4	7,4	4,1	43,9
Sensibilité consécutive à la baisse de 10% des marchés financiers						
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>Canada</i>	<i>Suisse</i>	<i>Autres</i>	<i>Groupe</i>
Fonds investis dans les plans de retraite	-	(2,0)	(8,0)	(6,2)	(0,7)	(16,9)

Analyse du risque

Afin d'atténuer les risques identifiés ci-dessus, le Groupe a mis en œuvre ou est en train de mettre en place les actions suivantes qui incluent des changements dans la conception des régimes à prestations définies, ainsi que des mesures financières, parmi lesquelles :

- clôture de plans, lorsqu'appropriée, et migration vers des plans à cotisations définies, avec gel des prestations,
- rationalisation des prestations incluant le niveau de pensions versées, les facteurs de taux de conversion et les plafonds d'indexation,
- versement sélectif de cotisations en complément des cotisations récurrentes, afin d'augmenter la couverture du fonds,
- couverture financière des taux d'intérêt et d'inflation,
- adoption de stratégies d'investissement qui permettent une meilleure cohérence de la nature des dettes avec un alignement progressif de l'allocation des actifs et de la maturité des plans de retraite,
- réunions régulières avec les représentants des fonds de pensions, et
- revue périodique de la performance des investissements par des experts indépendants pour piloter leur volatilité.

18.8 | Flux de trésorerie prévisionnels

Flux de trésorerie prévisionnels						
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>Canada</i>	<i>Suisse</i>	<i>Autres</i>	<i>Groupe</i>
Prestations attendues pour 2015	1,6	13,5	11,8	6,0	5,1	38,0
Prestations attendues pour 2016	1,7	14,5	12,2	5,5	5,2	39,2
Prestations attendues pour 2017	1,8	15,5	12,6	5,5	7,4	42,9
Prestations attendues pour 2018	1,8	17,1	13,0	5,7	12,3	49,9
Prestations attendues pour 2019 et au-delà	12,1	117,2	86,6	34,3	42,9	293,2
Cotisations prévues pour 2015	-	10,4	7,7	5,9	4,2	28,1

19. | ENDETTEMENT FINANCIER

Cette note présente des informations sur l'endettement financier au 31 décembre 2014. L'endettement financier inclut les dettes auprès d'établissements financiers portant intérêt, les emprunts et intérêts courus nets des coûts de transaction.

19.1 | Endettement financier net

Au 31 décembre 2014, l'endettement financier net consolidé de Rexel s'élève à 2 213,1 millions d'euros et s'analyse ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2014			Au 31 décembre 2013		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations senior	-	1 992,2	1 992,2	-	1 835,6	1 835,6
Titrisation	128,2	1 013,9	1 142,1	-	1 067,5	1 067,5
Emprunts auprès des établissements de crédit	65,0	4,4	69,3	35,6	19,2	54,8
Billets de trésorerie	85,9	-	85,9	119,1	-	119,1
Concours bancaires et autres emprunts	81,7	-	81,7	54,3	-	54,3
Location financement	8,8	18,4	27,2	7,3	24,7	32,0
Intérêts courus	9,7	-	9,7	11,6	-	11,6
Moins coûts de transaction	(8,0)	(32,9)	(40,9)	(11,2)	(38,8)	(50,0)
Autres dettes financières et intérêts courus	371,2	2 995,9	3 367,1	216,7	2 908,2	3 124,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(1 159,8)			(957,8)
Intérêts courus à recevoir			(0,7)			-
Dérivés de couverture de la dette.....			6,5			25,1
Endettement financier net			2 213,1			2 192,0

(1) dont intérêts courus sur les obligations senior pour un montant de 4,9 millions d'euros au 31 décembre 2014 (4,6 millions d'euros au 31 décembre 2013)

19.1.1 | Contrat de Crédit Senior

Le 13 novembre 2014, Rexel a conclu un avenant à son contrat de Crédit Senior de 1 100 millions d'euros daté du 15 mars 2013 et réduit à 1 055 millions d'euros en septembre 2013, avec BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Crédit Industriel et Commercial, HSBC France, ING Belgium SA, succursale française, Natixis et Société Générale Corporate & Investment Banking en qualité d'arrangeurs et de teneurs de livre associés.

Le Contrat de Crédit Senior comprend une ligne de crédit multidevises renouvelable d'une maturité de 5 ans et d'un montant maximum réduit à 982 millions d'euros, qui peut également être utilisé au moyen de tirages au jour le jour (*swingline loans*) à hauteur de 157,5 millions d'euros. L'échéance initiale de cette ligne de crédit (novembre 2019) peut être prorogée d'un an à deux reprises.

Intérêts et marge

Les montants utilisés portent intérêt à un taux déterminé en référence (i) au taux EURIBOR lorsque les fonds sont tirés en euros et au taux LIBOR lorsque les fonds sont tirés dans des devises différentes de l'Euro, (ii) à la marge applicable, (iii) à certaines primes relatives aux emprunts en devises autres que l'euro et (iv) le cas échéant, à des coûts obligatoires (correspondant aux coûts devant être supportés par les prêteurs au titre du financement du système de contrôle bancaire imposé par les autorités de régulation bancaire de leurs pays respectifs).

Les tirages au jour le jour portent intérêt à un taux déterminé en référence (i) au taux EONIA, (ii) à la marge applicable et (iii) le cas échéant, aux coûts obligatoires.

La marge initiale applicable est de 1,25% par an et varie en fonction du ratio d'endettement de Rexel (défini comme le ratio entre la dette nette totale consolidée ajustée et l'EBITDA consolidé ajusté, tels que ces termes sont définis dans le Contrat de Crédit Senior), calculé au 31 décembre et au 30 juin de chaque année. La marge s'étale de 0,85% à 2,50%.

De plus, la marge applicable est augmentée des commissions d'utilisation qui varient en fonction du pourcentage des fonds effectivement tirés par rapport à l'ensemble des lignes disponibles à tout moment au titre du Contrat de Crédit Senior.

Rexel devra aussi payer une commission de non utilisation dans la devise de chaque tirage disponible. Le montant de cette commission varie en fonction du montant de ratio d'endettement.

Selon les termes de ce Contrat de Crédit Senior, Rexel doit maintenir un ratio d'endettement inférieur à 3,50 au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.

Le Ratio d'Endettement est égal au rapport de la dette nette consolidée ajustée sur l'EBITDA consolidé ajusté tels que décrits ci-après :

L'EBITDA consolidé ajusté signifie le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges majoré des dotations aux amortissements, tel que présenté dans les états financiers consolidés du Groupe et :

- majoré de l'EBITDA ajusté des douze derniers mois de toute filiale acquise pendant la période considérée au *pro rata* de la participation du Groupe ;
- majoré des produits relatifs aux dérivés sur matières premières pour couvrir l'exposition aux fluctuations des prix de certaines matières premières lorsque ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie selon les normes IFRS ;
- à l'exclusion des charges relatives à la participation des salariés et de toute rémunération en actions ou en options de souscription d'actions ;
- à l'exclusion des coûts de restructuration relatifs à l'intégration de Hagemeyer, ainsi que des coûts d'acquisition et d'intégration d'autres acquisitions ;
- majoré de l'EBITDA des actifs destinés à être cédés et minoré de l'EBITDA des actifs vendus au cours de la période : et
- ajusté de l'effet non récurrent de l'évolution du prix du cuivre inclus dans les câbles sur l'EBITDA consolidé du Groupe.

La dette nette consolidée ajustée signifie toute dette financière (que les intérêts au titre de cette dette soient payés ou capitalisés) convertie au taux moyen des 12 derniers mois quand la dette est libellée dans une devise autre que l'euro et :

- minorée des prêts intra-groupe et des coûts de transaction, ainsi que des charges financières supportées au titre du remboursement du précédent financement ;
- majorée de toute dette relative à l'émission de valeurs mobilières qui ne sont pas obligatoirement remboursables en actions et de tout autre montant assimilé à un emprunt selon les normes comptables internationales ;
- majorée des intérêts courus (y compris les intérêts capitalisés) à l'exclusion des intérêts courus au titre de prêts intra-groupe ; et
- minorée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ce ratio d'endettement peut excéder 3,50 lors de trois dates durant la durée du Contrat de Crédit Senior, sachant que (i) ce ratio ne pourra excéder 3,75 lors de plus de deux dates durant la durée du Contrat de Crédit Senior (ii) ce ratio ne pourra excéder 3,90 lors de plus d'une date durant la durée du Contrat de Crédit Senior (seulement deux des trois dates spécifiées ci-dessus pourront être consécutives).

Cette opération de refinancement a été comptabilisée comme un échange de dette sans effet sur le résultat.

Au 31 décembre 2014, aucun tirage n'a été effectué au titre de ce Contrat de Crédit Senior. En complément du Crédit Senior, Rexel dispose de deux lignes de crédit bilatérales de 32,9 millions d'euros (40 millions de dollars américains) et 45 millions d'euros à échéance respective de juin 2015 et mars 2018. Au 31 décembre 2014, ces lignes n'étaient pas tirées.

19.1.2 | Obligations senior

Au 31 décembre 2014, la valeur comptable des obligations senior se détaille comme suit :

	Au 31 décembre 2014				Au 31 décembre 2013			
	Nominal (en millions de devises)	Nominal (en millions d'euros)	Ajuste- ments de juste valeur (1)	Total	Nominal (en millions de devises)	Nominal (en millions d'euros)	Ajuste- ments de juste valeur	Total
Obligations remboursables en 2018	EUR 488,8	488,8	10,2	499,0	EUR 488,8	488,8	(0,3)	488,5
Obligations remboursables en 2019	USD 500,0	411,8	(4,1)	407,7	USD 500,0	362,6	(11,5)	351,1
Obligations remboursables en 2020	USD 500,0	411,8	0,8	412,6	USD 500,0	362,6	(8,6)	354,0
Obligations remboursables en 2020	EUR 650,0	650,0	22,8	672,8	EUR 650,0	650,0	(7,9)	642,1
TOTAL		1 962,5	29,7	1 992,2		1 863,9	(28,3)	1 835,6

(1) Ajustement pour traduire les variations du taux d'intérêt sur une partie des obligations couvertes par des instruments dérivés de couverture de juste valeur (voir note 20.1)

Obligations senior remboursables en 2020

Rexel a effectué, le 3 avril 2013, le placement d'obligations senior non assorties de sûretés et remboursables en 2020 pour des montants de 650 millions d'euros et 500 millions de dollars américains au taux de 5,125% et de 5,250% respectivement.

Ces obligations ont les mêmes garanties que le Contrat de Crédit Senior et les autres obligations senior non assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 décembre 2013. Les obligations sont remboursables le 15 juin 2020 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Ces obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 juin 2016 à un prix égal au montant total du principal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. A partir du 15 juin 2016, elles sont remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

Période de remboursement commençant le :	Prix de remboursement (en % du montant principal)	
	Tranche en euros	Tranche en dollars US
15 juin 2016	103,844%	103,938%
15 juin 2017	102,563%	102,625%
15 juin 2018	101,281%	101,313%
15 juin 2019 et au-delà	100,000%	100,000%

Le produit de l'émission des obligations a été affecté au remboursement anticipé des obligations émises au taux de 8,25% et à échéance 2016 intervenu le 17 avril 2013.

Rexel a remboursé ses obligations à échéance en 2016 pour leur montant principal s'élevant à 586,3 millions d'euros, auquel s'ajoutent les intérêts courus et non payés d'un montant de 16,0 millions d'euros et la prime de remboursement anticipé d'un montant de 54,0 millions d'euros.

En 2013, le Groupe a révisé le coût amorti de ces obligations compte tenu du remboursement anticipé des obligations à échéance 2016, ce qui l'a conduit à enregistrer une charge financière de 23,5 millions d'euros en application de la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette perte inclut la prime de remboursement anticipé, les coûts de transaction initiaux non amortis pour un montant de 9,1 millions d'euros après déduction des ajustements de juste valeur à hauteur de 39,6 millions d'euros.

Obligations senior remboursables en 2019

Le 28 mars 2012, Rexel a émis des obligations senior non assorties de sûretés d'un montant nominal de 400 millions de dollars américains (299,9 millions d'euros). Elles portent intérêt au taux annuel de 6,125% et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg. Le 23 avril 2012, une tranche complémentaire d'un montant nominal de 100 millions de dollars américains a été émise au prix de 100,75% du nominal (soit un prix d'émission de 76,7 millions d'euros). Les nouvelles obligations ont des caractéristiques et des conditions identiques à celles émises initialement et sont totalement fongibles.

Les intérêts sont payables semestriellement le 15 juin et le 15 décembre, à compter du 15 décembre 2012. Ces obligations sont remboursables le 15 décembre 2019.

Les obligations senior sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 décembre 2015, pour le montant total du principal, augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. A partir du 15 décembre 2015, elles sont remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

Période de remboursement commençant le :	Prix de remboursement (en % du montant principal)
15 décembre 2015.....	103,063%
15 décembre 2016	101,531%
15 décembre 2017 et au-delà	100,000%

Par ailleurs, jusqu'au 15 juin 2015, les obligations senior peuvent être remboursées à hauteur de 35% du montant principal avec les fonds reçus au titre d'une offre primaire d'actions Rexel sur le marché.

Obligations senior remboursables en 2018

Le 27 mai 2011, Rexel a émis des obligations senior non assorties de sûretés d'un montant nominal de 500 millions d'euros. Les fonds levés ont été utilisés pour rembourser une partie de la dette contractée au titre du Contrat de Crédit Senior. Ces obligations ont été émises à un prix de 99,993% du nominal et portent intérêt au taux annuel de 7,0%. Elles sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg. Les intérêts sont payables semestriellement, au 17 juin et au 17 décembre, à compter du 17 décembre 2011. Les obligations sont remboursables en totalité le 17 décembre 2018. Elles ont les mêmes garanties que les dettes senior existantes ou à venir de Rexel et sont prioritaires par rapport aux dettes subordonnées.

Les obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 17 juin 2015, pour le montant total du principal, augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. A partir du 17 juin 2015, les obligations sont remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

Période de remboursement commençant le :	Prix de remboursement (en % du montant principal)
17 juin 2015	103,500%
17 juin 2016	101,750%
17 juin 2017 et au-delà	100,000%

Les options d'achat incorporées dans les obligations senior n'ont pas été bifurquées dès lors qu'à la date d'exercice :

- le prix d'exercice de l'option est quasiment identique au coût amorti des obligations senior,
- le prix d'exercice est presque identique à la valeur actuelle des intérêts non perçus par les détenteurs d'obligations senior.

19.1.3 | Programmes de cession de créances

Le Groupe Rexel gère plusieurs programmes de cession de créances commerciales, présentés dans le tableau ci-dessous, lui permettant d'obtenir des financements à un coût moindre que celui des emprunts obligataires ou bancaires.

Les spécificités des programmes de cession de créances du Groupe Rexel varient selon les pays considérés. Les filiales concernées restent en charge du recouvrement des créances après leur cession. Ces créances sont cédées à des entités « *ad hoc* », fonctionnant sans aucune intervention des filiales. Les entités « *ad hoc* » obtiennent le financement nécessaire à l'achat de celles-ci notamment par l'émission d'instruments de dette à court terme, comme des billets de trésorerie français ou du *commercial paper* américain ou canadien, notés par des agences de notation.

En contrepartie des créances cédées, les filiales reçoivent un paiement en numéraire de la part de ces entités « *ad hoc* », représentant la valeur des créances diminuée d'un montant pour garantir le recouvrement, ce dernier montant étant seulement remboursé, en tout ou partie, après complet paiement des créances. Toutefois, certains programmes prévoient que les filiales concernées bénéficient de la possibilité de céder leurs créances contre la souscription de titres subordonnés du véhicule de titrisation.

Au titre de ces programmes, le Groupe continuant d'assumer une part significative du retard de paiement et du risque de crédit, les créances cédées ne remplissent pas les conditions requises pour leur décomptabilisation conformément à IAS 39. Par conséquent, les créances cédées restent inscrites à l'actif du bilan dans le poste « Créances clients », alors que les financements reçus sont traités comme des dettes financières.

Par ailleurs, le Groupe a conclu en 2009 un contrat avec Ester Finance Titrisation (l'acquéreur), filiale française de Calyon, portant sur la cession des droits aux flux de trésorerie relatifs à des créances commerciales des filiales américaines du Groupe, dans le cadre d'un *Receivables Participation Agreement* (« RPA »). Cet accord a fait l'objet d'un avenant en 2014 qui prévoit la cession de créances éligibles en échange de trésorerie pour un montant maximum de 225 millions de dollars américains et la prorogation de l'échéance de remboursement en décembre 2017.

Le prix de cession de ces créances est égal à la valeur nominale des créances diminuée d'une décote correspondant à la rémunération du risque crédit et du coût de financement des fonds mis à disposition. Au titre du RPA, le Groupe conserve la responsabilité de la collecte des créances pour le compte de l'acquéreur en contrepartie d'une rémunération (« *service fee* »). Dans le cadre de cette transaction, le Groupe a signé un contrat « *Collateral and Intercreditor Agreement* », afin de garantir ses obligations au titre du RPA. Les obligations du Groupe au titre du RPA garantissent la remise des fonds recouverts par le Groupe pour le compte de l'acquéreur, ainsi que le paiement de frais et indemnités dus par le Groupe. Cependant, ces garanties ne comportent aucune obligation d'indemnisation au titre des créances non recouvrées.

Il résulte de ce contrat que les risques de crédit, de taux et de retard de paiement attachés aux créances visées dans le programme Ester sont transférés à l'acquéreur à travers la décote appliquée aux créances, qui correspond à la rémunération du risque de crédit et du coût de financement. Dans l'analyse des risques et avantages, le risque de dilution n'est pas considéré comme un risque attaché aux créances, mais est assimilé à un risque de mauvaise utilisation du programme de titrisation, dès lors que les créances douteuses ne sont pas éligibles à ce programme ou sont analysées comme un risque attaché au recouvrement de la créance et sont couverts par une caution bancaire. En conséquence, les créances cédées au titre du programme Ester sont décomptabilisées.

La différence entre le prix de vente et la valeur comptable de ces créances a été enregistrée dans le compte de résultat en charges financières.

Au 31 décembre 2014, les créances décomptabilisées s'élèvent à 180,1 millions d'euros (106,3 millions d'euros au 31 décembre 2013) et la perte consécutive est enregistrée en charges financières pour un montant de 5,5 millions d'euros (5,1 millions d'euros en 2013). La valeur nette comptable et la juste valeur des fonds collectés dans le cadre de ce contrat au titre des créances décomptabilisées et non encore transférés à l'acquéreur s'élèvent à 23,1 millions d'euros (7,3 millions d'euros au 31 décembre 2013) et sont comptabilisées en dettes financières.

Le groupe n'a conservé aucun intérêt résiduel dans les créances cédées au titre de ce programme.

Ces programmes imposent le respect de certaines obligations contractuelles relatives à la qualité du portefeuille de créances commerciales, notamment en ce qui concerne le ratio de dilution (créances ayant fait l'objet d'un avoir par rapport au montant total des créances commerciales éligibles), des ratios de défauts et d'arriérés (ratios relatifs respectivement au rapport entre les créances commerciales arriérées ou douteuses et les créances commerciales éligibles). Au 31 décembre 2014, toutes les obligations contractuelles au titre des programmes de cession de créances commerciales sont satisfaites. Ces programmes sont permanents et ne subissent aucun effet de saisonnalité autre que celui relatif à l'activité courante.

Les principales informations de ces programmes de titrisation, incluant le programme hors bilan, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Programme	Encours maximum autorisé	Montant des créances cédées au 31 décembre 2014	Sommes tirées au 31 décembre 2014	Solde dû		Échéance
				au 31 décembre 2014	au 31 décembre 2013	
<i>(en millions de devises)</i>				<i>(en millions d'euros)</i>		
Europe - Australie ^{(1) (2)}	425,0 EUR	511,3 EUR	396,1 EUR	396,1	402,4	18/12/2017
Etats-Unis	545,0 USD	690,8 USD	513,5 USD	422,9	326,3	20/12/2017
Canada ⁽²⁾	190,0 CAD	285,9 CAD	180,3 CAD	128,2	129,5	19/11/2015
Europe ⁽²⁾	384,0 EUR	527,1 EUR	374,9 EUR	374,9	308,0	20/12/2016
TOTAL				1 322,2	1 166,2	
dont :	- Dette enregistrée au bilan:			1 142,1	1 067,5	
	- Financement hors bilan (programme Ester):			180,1	98,7	

(1) Le 31 juillet 2014, Rexel a modifié ses programmes de cession de créances européen et australien pour différer la date d'échéance de décembre 2016 à décembre 2017

(2) La date d'échéance peut être prorogée à l'initiative de Rexel d'un an deux fois

Ces programmes de cession de créances portent intérêt à taux variables majorés d'une marge spécifique à chaque programme.

Au 31 décembre 2014, l'encours maximum autorisé de ces programmes de titrisation s'élevait à 1 393,0 millions d'euros et était utilisé à hauteur de 1 322,2 millions d'euros.

19.1.4 | Billets de trésorerie

Rexel a lancé un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros, dont l'échéance varie d'un à trois mois en fonction du type de billet de trésorerie émis, dans le but de diversifier le portefeuille d'investisseurs et d'optimiser les coûts de financement.

Au 31 décembre 2014, le montant des billets de trésorerie émis s'élève à 85,9 millions d'euros (119,1 millions d'euros au 31 décembre 2013).

19.2 | Variation de l'endettement net

Au 31 décembre 2014 et 2013, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Au 1er janvier	2 192,0	2 599,2
Emissions d'obligations senior nette des coûts de transaction	-	1 025,2
Remboursements d'obligations senior	-	(640,3)
Variation nette des lignes de Crédit Senior.....	-	(25,9)
Coûts de transaction et de refinancement	(1,8)	(15,5)
Variation nette des autres emprunts et concours bancaires.....	(5,6)	(14,4)
Variation nette des lignes de crédit	(7,4)	329,1
Variation nette de la titrisation	19,3	16,9
Variation nette des dettes de location financement.....	(5,1)	(48,9)
Variation nette des dettes financières	6,7	297,0
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(178,9)	(665,2)
Effet de la variation des taux de change sur l'endettement net	135,7	(103,2)
Effet des variations de périmètre sur l'endettement brut.....	6,1	-
Amortissement des coûts de transaction.....	10,8	13,8
Frais financiers liés aux opérations de refinancement.....	-	23,5
Autres variations	40,6	26,8
	(1)	
Au 31 décembre	2 213,1	2 192,0

(1) dont en 2014, un montant de 36,4 millions d'euros correspondant au règlement des swaps d'intérêts qualifiés couverture de juste valeur sur les obligations (30,4 millions d'euros en 2013)

20. | RISQUES DE MARCHE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition aux risques de change et de taux. Les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés de couverture sont comptabilisés comme des instruments de transaction.

20.1 | Risque de taux

Afin de couvrir son exposition à l'évolution des taux d'intérêt, le Groupe a opté pour une stratégie de couverture visant à maintenir à taux fixe ou plafonné environ 80% de son endettement net à un an, 50% de son endettement net à deux ans et 25% de son endettement net à trois ans, le solde étant à taux variable.

La ventilation de la dette financière entre taux fixe et taux variable, avant et après couverture, est la suivante :

	Au 31 décembre	
	2014	2013
<i>(en millions d'euros)</i>		
Emprunts obligataires et autres dettes émises à taux fixe.....	2 003,5	1 866,4
Swaps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe	1 515,1	1 550,0
Swaps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable	(823,7)	(1 525,1)
Sous total taux fixe ou plafonné après couverture	2 695,0	1 891,3
Dettes à taux variable avant couverture	1 369,4	1 283,4
Swaps receveurs du taux variable et payeurs du taux fixe	(1 515,1)	(1 550,0)
Swaps receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable	823,7	1 525,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	(1 159,8)	(957,8)
Sous total dette nette à taux variable après couverture	(481,8)	300,7
Endettement financier net	2 213,1	2 192,0

Instruments dérivés de couverture de juste valeur

Au 31 décembre 2014, le portefeuille des swaps de taux d'intérêt associé à ces dérivés qualifiés de couverture de juste valeur relatifs aux obligations senior décrites dans la note 19.1.2 est le suivant :

	Total nominal (en millions de devises)	Total nominal (en millions d'euros)	Date d'échéance	Taux moyen pondéré fixe reçu	Taux variable payé	Juste valeur (1) (en millions d'euros)	Élément couvert
Swaps payeurs de taux variable							
Dollar américain.....	500,0	411,8	décembre 2019	1,49%	Libor 3M	(5,2)	Obligations remboursables en 2019
	500,0	411,8	juin 2020	1,78%	Libor 3M	(1,2)	Obligations remboursables en 2020
Total		823,7				(6,4)	

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à recevoir pour un montant de 0,4 million d'euros.

Les gains ou pertes sur l'élément couvert attribuables au risque couvert viennent en ajustement de l'élément couvert et sont reconnus au compte de résultat en coût de l'endettement financier. Les variations de juste valeur des instruments dérivés destinés à couvrir les variations de juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat financier de manière symétrique.

Tout ajustement de la valeur comptable des éléments évalués au coût amorti est constaté en résultat sur la durée restant à courir.

Les variations de juste valeur des *swaps* de taux qualifiés de couverture de juste valeur au 31 décembre 2014 représentent un gain de 57,2 millions d'euros, compensé partiellement par une perte de 58,2 millions d'euros résultant de la variation de juste valeur des obligations senior.

En 2014, certains instruments dérivés de couverture de juste valeur existants ont été dénoués, entraînant l'encaissement d'une soule d'un montant de 36,4 millions d'euros. Celle-ci a été reconnue dans le coût des obligations faisant l'objet d'une couverture et est constatée en résultat sur la durée de vie restant à courir des obligations concernées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie

Dans le cadre de la politique définie ci-dessus, le Groupe a souscrit différents *swaps* payeurs du taux fixe.

Les *swaps* qualifiés de couvertures de flux de trésorerie arrivent à échéance en septembre 2016. Le Groupe a l'intention de renouveler une part significative de ces *swaps* de façon à se couvrir contre la variabilité des intérêts futurs associés à son endettement à taux variable, conformément à la stratégie décrite ci-dessus. Les couvertures sont allouées par devise en fonction des anticipations du Groupe sur l'évolution des taux d'intérêts liés à ces devises.

Au 31 décembre 2014, les instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie sont présentés dans le tableau suivant :

	Total nominal (en millions de devises)	Total nominal (en millions d'euros)	Date d'échéance	Taux variable reçu	Taux moyen pondéré fixe payé	Juste valeur (1) (en millions d'euros)
Swaps payeurs de taux fixe						
Dollar américain.....	200,0	164,7	juin 2015	Libor 1M	0,38%	(0,5)
	200,0	164,7	septembre 2016	Libor 1M	0,71%	(0,5)
Dollar canadien	90,0	64,0	mars 2015	C-DOR 1M	1,45%	(0,3)
	90,0	64,0	septembre 2015	C-DOR 3M	1,61%	(0,1)
Dollar australien.....	100,0	67,4	juin 2016	BB AUD 1M	2,98%	(1,6)
Livre sterling.....	100,0	128,4	mars 2015	Libor 3M	0,62%	(0,0)
Total		653,3				(3,0)

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à payer pour un montant de 1,9 million d'euros.

Les variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, sont comptabilisées en augmentation de la réserve de couverture de flux de trésorerie pour un montant de 0,3 million d'euros (avant impôt). La charge d'inefficacité reconnue en 2014 n'est pas significative.

Instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture

	Total nominal (en millions de devises)	Total nominal (en millions d'euros)	Date d'échéance	Taux variable reçu (payé)	Taux moyen pondéré fixe payé (reçu)	Juste valeur (1) (en millions d'euros)
Swaps payeurs de taux fixe						
Euro.....	62,5	62,5	mai 2018	Euribor 6M	3,21%	(7,3)
Dollar américain.....	250,0	205,9	septembre 2015	Libor 3M	0,53%	(0,3)
	300,0	247,1	juin 2016	Libor 3M	0,79%	(0,6)
Couronne suédoise.....	1 300,0	138,4	septembre 2016	Stibor 3M	1,73%	(3,6)
Franc suisse.....	100,0	83,2	mars 2015	Libor 3M	(0,02)%	0,0
	150,0	124,8	décembre 2016	Libor 3M	0,39%	(1,5)
Total		861,8				(13,3)

(1) Les instruments dérivés sont présentés à leur juste valeur y compris les intérêts courus à payer pour un montant de 1,4 million d'euros.

Ces dérivés sont désignés essentiellement comme des couvertures de flux de trésorerie variables adossés à des *swaps* de taux d'intérêt et ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture selon la norme IAS 39.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2014, une augmentation des taux d'intérêt de 1% sur la dette à taux variable après prise en compte des opérations de couverture effective aurait pour conséquence une hausse de la charge annuelle d'intérêt d'un montant de 2,3 millions d'euros et un gain de 16,6 millions d'euros relatif à la variation de la juste valeur des instruments de couverture, dont 11,9 millions d'euros d'augmentation des produits financiers et 4,7 millions d'euros d'augmentation des autres éléments du résultat global.

20.2 | Risque de change

La politique de financement du Groupe consiste à centraliser les dettes externes et assurer le financement de ses filiales étrangères dans leurs devises de fonctionnement. Le risque de change survient principalement des financements intragroupes en devises autres que l'euro et est géré au niveau de la holding du Groupe. Dans le but de neutraliser l'exposition au risque de change, la société mère du Groupe se finance avec de la dette externe en devises autres que l'euro ou souscrit à des dérivés de change (contrats à terme ou swap de change). Conformément à cette politique, le Groupe a émis des obligations senior en dollars américains en 2012 et en 2013 pour un montant total de 1 000 millions de dollars américains, dont 919 millions ont été qualifié de couverture de l'investissement net du Groupe en dollars américains. Au 31 décembre 2014, les pertes de change latentes enregistrées en autres éléments du résultat global et relatives aux couvertures d'investissements nets s'élèvent à 98,9 millions d'euros avant impôt.

Au 31 décembre 2014, les contrats à terme présentent une valeur notionnelle de 19,0 millions d'euros (dont 2,0 millions d'euros de ventes à terme et 17,0 millions d'euros d'achats à terme) et sont comptabilisés à leur juste valeur pour un montant net négatif de 0,1 million d'euros. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la variation de juste valeur des contrats à terme est comptabilisée en produits financiers pour un montant de 0,6 million d'euros.

Sensibilité à la variation des taux de change

La monnaie de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euro, lors de la préparation des états financiers, les actifs, les passifs, les produits et les charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro.

Les résultats des activités libellées en devises étrangères sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe, après conversion au taux moyen de la période. Aussi, en base annuelle, une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro par rapport aux principales devises (dollars américain, canadien, australien et livre sterling) se traduirait par une diminution (augmentation) du chiffre d'affaires de 304,2 millions d'euros et par une baisse (hausse) du résultat opérationnel avant autres produits et autres charges de 13,4 millions d'euros.

Les dettes financières et les capitaux propres du Groupe sont consolidés dans le bilan après conversion au taux de clôture de l'exercice. Aussi, une appréciation (dépréciation) de 5% de l'euro vis-à-vis de l'ensemble des devises du Groupe par rapport aux taux de change de clôture au 31 décembre 2014 aurait pour conséquence une diminution (augmentation) de l'endettement financier et des capitaux propres de respectivement 89,4 millions d'euros et 94,8 millions d'euros.

Endettement financier net par devise de remboursement

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de la dette nette financière à la variation des taux de change par devise de remboursement :

(en millions d'euros)	euro	dollar us	dollar canadien	dollar australien	couronne norvégienne	couronne suédoise	livre sterling	franc suisse	autres devises	Total
Dettes financières	1 793,1	1 087,1	129,2	107,3	1,2	0,9	172,5	0,0	82,3	3 373,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 370,8)	(142,1)	114,6	36,3	(21,9)	155,8	(127,5)	222,2	(27,2)	(1 160,5)
Position nette avant couverture.....	422,3	945,0	243,8	143,6	(20,7)	156,7	45,0	222,2	55,1	2 213,1
Effet des couvertures.....	2,5	(0,5)	(1,2)	-	-	-	(1,4)	-	0,5	(0,0)
Position nette après couverture.....	424,9	944,6	242,6	143,6	(20,7)	156,7	43,6	222,2	55,6	2 213,1
Impact d'une augmentation de 5% des taux de change.....	-	47,2	12,1	7,2	(1,0)	7,8	2,2	11,1	2,8	89,4

20.3 | Risque de liquidité

La politique poursuivie par le Groupe pour gérer ses liquidités consiste à s'assurer qu'il y aura un montant suffisant de liquidités pour payer les dettes à leur échéance. Le Groupe vise à maintenir le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que celui des facilités de crédit disponibles, à un montant qui couvre les décaissements relatifs aux dettes financières à un horizon de 12 mois.

L'échéancier des remboursements contractuels des dettes financières, en capital, est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2014	2013
Echéances :		
Un an	379,1	227,9
Deux ans	384,2	252,2
Trois ans	644,8	411,5
Quatre ans	501,5	134,3
Cinq ans	409,3	798,2
Au delà.....	1 088,9	1 350,9
Sous-total dette financière	3 407,9	3 174,9
Coûts de transaction	(40,9)	(50,0)
Dette financière	3 367,0	3 124,9

Au 31 décembre 2014, les échéances contractuelles résiduelles relatives à l'endettement financier et aux instruments dérivés, y compris intérêts à payer, sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dettes financières et intérêts	Dérivés	Total
Echéances :			
Un an	539,4	(2,6)	536,8
Deux ans	534,8	1,4	536,3
Trois ans	786,4	5,5	791,9
Quatre ans	620,6	7,1	627,7
Cinq ans	494,3	7,6	501,8
Au-delà	1 114,5	1,6	1 116,2
Total	4 089,9	20,7	4 110,6

Les obligations senior émises en mai 2011, d'une valeur nominale de 488,8 millions d'euros, arrivent à échéance en décembre 2018, tandis que celles émises en avril 2012 pour un montant de 500 millions de dollars américains sont à échéance en décembre 2019 et celles émises en avril 2013 pour un montant de 650 millions d'euros et 500 millions de dollars américains sont à échéance en juin 2020.

Le contrat de Crédit Senior a été amendé en novembre 2014 pour une période de 5 ans se terminant en novembre 2019. Il comprend une ligne de crédit multidevises renouvelable d'un montant total de 982 millions d'euros, qui peut également être utilisée au moyen de tirages au jour le jour jusqu'à hauteur d'un montant de 157,5 millions d'euros (voir note 19.1.1).

Enfin, les programmes de titrisation arrivent à échéance en 2015, 2016, et 2017. Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de titrisation pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée, ce qui aurait un effet défavorable sur la situation financière du Groupe et sa liquidité. Par ailleurs, dans l'hypothèse où les entités *ad hoc* ne seraient plus en mesure d'émettre des instruments de dette (billets de trésorerie) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées.

Par ailleurs, les dettes fournisseurs d'un montant de 2 126,8 millions d'euros au 31 décembre 2014 (2 009,9 millions d'euros au 31 décembre 2013) sont exigibles à moins d'un an.

Au 31 décembre 2014, le montant des liquidités du Groupe s'élève à 2 052,2 millions d'euros (1 884,3 millions d'euros au 31 décembre 2013) représentant un excédent de 1 673,1 millions d'euros comparé au montant de 379,1 millions d'euros de dettes exigibles à l'horizon de 12 mois.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2014	2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie...	1 159,8	957,8
Concours bancaires.....	(81,7)	(54,3)
Billets de trésorerie.....	(85,9)	(119,1)
Contrat de crédit senior non tiré.....	982,0	1 100,0
Ligne Bilatérale.....	77,9	-
Autres.....	-	(0,2)
Liquidité.....	2 052,2	1 884,3

20.4 | Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités (installateurs, industries, administrations publiques) et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger. Par ailleurs, des programmes d'assurance-crédit ont été mis en place dans la plupart des pays significatifs dans lesquels le Groupe opère. Le risque maximum, correspondant à l'encours total du poste clients, après prise en compte des garanties et pertes de valeurs enregistrées, s'élève à 2 206,0 millions d'euros et est détaillé en note 11.2 Créances clients.

Le risque de contrepartie concernant la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés actifs est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont les établissements financiers historiques du Groupe situés quasi exclusivement en Europe. L'encours s'élève à 1 159,9 millions d'euros au 31 décembre 2014 (958,1 millions d'euros au 31 décembre 2013) et correspond à la valeur nette comptable de l'ensemble de ces éléments.

Le risque de contrepartie maximum sur les autres actifs financiers du Groupe s'élève à 523,5 millions d'euros (496,6 millions d'euros au 31 décembre 2013) et correspond principalement aux ristournes fournisseurs à recevoir.

21. |SYNTHÈSE DES PASSIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	Categorie IAS 39	Hiérarchie Juste valeur*	Au 31 décembre			
			2014		2013	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations	CA	1	1 992,2	2 045,9	1 835,6	1 961,1
Autres dettes financières, y compris intérêts courus	CA		1 374,9	1 374,9	1 289,3	1 289,3
Total des dettes financières			3 367,1		3 124,9	
Instrument dérivé dans une relation de couverture (1)	JV Rés.	2	6,5	6,5	24,2	24,2
Instrument dérivé dans une relation de couverture (1)	JV Cap.	2	0,7	0,4	0,4	0,4
Autres instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.....	JV Rés.	2	11,6	11,6	7,9	7,9
Autres passifs	(2)	N/A	10,1	N/A	10,0	N/A
Total autres passifs non courants			29,0		42,5	
Dettes fournisseurs	CA		2 126,8	2 126,8	2 009,9	2 009,9
Remises clients à payer	CA		119,3	119,3	104,0	104,0
Dettes au personnel et charges sociales..... (2)	N/A		231,9	N/A	225,9	N/A
TVA à payer et autres taxes sur le chiffre d'affaires..... (2)	N/A		82,3	N/A	69,1	N/A
Instrument dérivé dans une relation de couverture (1)	JV Rés.	2	-	-	-	-
Instrument dérivé dans une relation de couverture (1)	JV Cap.	2	0,3	0,8	0,8	0,8
Autres instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.....	JV Rés.	2	0,5	0,5	1,7	1,7
Autres dettes.....	CA		223,4	223,4	213,0	213,0
Produits constatés d'avance.....	N/A		8,4	N/A	7,2	N/A
Total des autres dettes			666,2		621,6	

(1) Méthode comptable spécifique aux relations de couverture

(2) Ne constitue pas un instrument financier au sens de la norme IAS 39

Passifs financiers au coût amorti	CA
Juste valeur par le résultat sur option	JV Rés.
Juste valeur par les autres éléments du résultat global	JV Cap.
Non applicable	N/A

* Pour la définition des hiérarchies de juste valeur, voir la note 2.8.4

22. |CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le tableau ci-dessous présente le montant des paiements minimaux au titre des contrats de locations non résiliables.

(en millions d'euros)	Restant à payer au 31 décembre	
	2014	2013
Echéances :		
Un an	189,9	201,9
Deux ans	150,4	147,6
Trois ans	112,9	103,5
Quatre ans	77,3	65,3
Au delà.....	148,1	140,6
Total	678,6	658,8

Les dépenses totales relatives aux contrats de location simple s'élèvent à 211,2 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 (214,6 millions d'euros au 31 décembre 2013).

23. | TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Rémunération des dirigeants

Les charges au titre des rémunérations des membres du comité exécutif du Groupe sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2014	2013
Salaires et autres avantages à court terme	11,7	14,1
Avantages postérieurs à l'emploi - coût des services rendus	1,0	0,9
Indemnités de fin de contrat	0,6	-
Actions gratuites et stocks options ⁽¹⁾	4,8	6,1

(1) charge liée aux plans d'attribution gratuite d'actions et aux plans de stocks options décrits en note 15 Paiements fondés sur des actions

Les salaires et autres avantages à court terme comprennent les charges sociales payées par le Groupe et les charges assises sur salaires.

En cas de rupture du contrat de travail, le Groupe pourrait être amené à verser pour l'ensemble des membres du comité exécutif un montant global de 10,1 millions d'euros.

24. | LITIGES

24.1 | Litiges

Le Groupe Rexel peut être impliqué dans des procédures judiciaires, administratives ou réglementaires dans le cours normal de son activité. Une provision est enregistrée dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges entraîneront des coûts à la charge de Rexel ou de l'une de ses filiales pour régler le litige et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Les principales procédures en cours sont les suivantes :

Litiges amiante

Le Groupe est mis en cause dans différentes procédures relatives à l'exposition au matériel contenant de l'amiante aux États-Unis. Le Groupe considère que le risque de supporter des charges importantes au titre de ces litiges est limité et que ces litiges n'auraient pas, individuellement ou collectivement, un effet défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats, dès lors que ces plaintes pourraient être rejetées ou réglées pour des montants couverts partiellement ou totalement par les polices d'assurance du Groupe. Compte tenu de la diversité des procédures, de leur état d'avancement différent, du nombre de plaignants et de l'absence de demandes visant individuellement le Groupe, ce dernier n'est pas en mesure de d'évaluer précisément les conséquences financières qu'il pourrait supporter.

Plainte de ACCC (Australie) contre Olex et autres

Le 3 décembre 2014, la Commission de la Concurrence et de la Consommation Australienne (ACCC) a entamé des procédures auprès de la Cour Fédérale d'Australie (« *Federal Court of Australia* ») envers plusieurs parties, incluant la filiale australienne du Groupe (Rexel Electrical Supplies PTY Ltd). Les procédures ont été lancées à l'encontre de cinq sociétés, six personnes physiques et un syndicat professionnel pour entente illicite présumée et comportement anti-concurrentiel dans la fourniture et l'achat de câbles électriques en Australie.

Compte tenu du caractère récent de ces procédures, il n'est possible ni de prédire l'issue de cette plainte ni d'en estimer l'impact financier.

Au 31 décembre 2014, les principaux litiges fiscaux existant au sein des sociétés du Groupe sont décrits ci-dessous :

Rexel Distribution (absorbée par Rexel Développement en 2011)

L'administration fiscale prétendait que Rexel Distribution avait cédé, en 2005, Rexel Inc. à sa filiale luxembourgeoise, Rexel Luxembourg, pour un prix inférieur de 46 millions d'euros à sa valeur vénale. Elle avait mis en recouvrement l'impôt correspondant s'élevant à 17,5 millions d'euros, montant intégralement provisionné. Le Tribunal Administratif a été saisi de ce contentieux par Rexel Distribution en mars 2011. Un jugement rejetant l'ensemble des redressements est intervenu en novembre 2012. L'administration fiscale a fait appel de cette décision en janvier 2013. La Cour d'Appel a confirmé le premier jugement en novembre 2014, entraînant la reprise de la provision constituée.

Rexel

A la suite d'un contrôle fiscal, la société a reçu en décembre 2011 une proposition de rectification dans laquelle l'administration fiscale prétendait que Rexel n'a pas apporté la preuve que les emprunts contractés auprès de Ray Finance LP (filiale de Ray Investment Sarl) de 2005 à 2007 pour un montant de 952 millions d'euros fussent des opérations réelles ; elle alléguait également que Ray Finance LP bénéficiait d'un régime fiscal privilégié et rejetait par ces moyens la déduction de 91 millions d'euros d'intérêts pour les années 2005 à 2007. Rexel a contesté l'ensemble de cette argumentation et a porté le litige devant la Cour Administrative en avril 2014. Une provision de 32 millions d'euros pour dépréciation des actifs d'impôts différés relative aux déficits fiscaux reportables a été enregistrée.

Succursale finlandaise de Hagemeyer Finance BV

Dans un rapport définitif reçu en mai 2014, l'administration fiscale finlandaise estime que les intérêts sur l'emprunt destiné à financer l'acquisition de la société Elektroskandia Oy auraient dû être pris en charge par le siège de Hagemeyer Finance BV situé aux Pays-Bas, plutôt que par la succursale finlandaise de cette société. Le Groupe a rejeté en totalité cette analyse dans une réponse écrite envoyée en septembre 2014. L'administration fiscale finlandaise a signifié le redressement en décembre 2014, au titre des exercices 2008 à 2012, pour un montant de 11,3 millions d'euros. Rexel va faire appel de cette décision devant une commission des redressements « *Board of Adjustments* ». Compte tenu de la pertinence de ses arguments, Rexel considère qu'il est plus probable qu'improbable que l'issue de ce litige lui soit favorable. En conséquence, aucune provision n'a été constituée.

A la connaissance de Rexel, il n'y a pas d'autre procédure judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Rexel.

24.2 | Autres passifs éventuels

Dans le cadre des cessions de certaines de ses filiales, le Groupe a octroyé les garanties suivantes aux acquéreurs. A la date d'arrêté des comptes, ces garanties n'ont pas été appelées, sauf précision contraire.

Garanties fiscales

Dans le cadre des opérations de cessions de filiales, le Groupe s'est engagé à indemniser les acquéreurs des dettes fiscales relatives à des événements antérieurs à la cession de ces filiales. Au 31 décembre 2014, seule Techpac Holdings Ltd a notifié à Hagemeyer N.V diverses réclamations au titre des garanties prévues dans le Contrat de Vente du 12 juin 2003 entre plusieurs sociétés du groupe Hagemeyer, en tant que vendeurs, et Techpac Holdings Ltd en tant qu'acheteur. Les réclamations concernent principalement des litiges fiscaux entre Tech Pacific India Ltd et les autorités fiscales indiennes. Le Contrat de Vente prévoit une indemnisation totale de l'acquéreur par le cédant tant que le droit de réclamation de l'administration fiscale n'est pas prescrit. Hagemeyer N.V. a enregistré une provision d'un montant de 1,8 million d'euros pour couvrir ces risques.

Garantie environnementale

En vertu d'un contrat conclu le 28 février 2003 avec la société Ashtenne, une société immobilière, relatif à la cession-bail de 45 sites en Europe, le Groupe s'est engagé à indemniser l'acquéreur pour tous les préjudices environnementaux, liés à toutes réclamations d'un tiers ou injonction gouvernementale. Cette garantie est donnée pour un montant maximum de 4,0 millions d'euros hors taxes pour l'ensemble des immeubles vendus avec un seuil minimum de 30 000 euros. Cet engagement expire dans les 5 ans suivant la date de fin du contrat de location.

25. |EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE DE REPORTING

A la date de présentation des états financiers consolidés, il n'y a pas eu d'évènements postérieurs au 31 décembre 2014 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Rexel.

26. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2014

Toutes les sociétés suivantes sont consolidées.

	<i>Siège social</i>	<i>% Intérêt</i>
FRANCE		
<i> Holding et sociétés de services du Groupe </i>		
Rexel	Paris	Société mère
Rexel Développement S.A.S.	Paris	100,00
Rexel Amérique Latine S.A.S.	Paris	100,00
<i> Sociétés d'exploitation </i>		
Rexel France S.A.S.	Paris	100,00
Société Coaxel Toulousaine	Paris	100,00
Dismo France S.A.S.	St-Ouen l'Aumône	100,00
Espace Elec S.A.S.	Ajaccio	100,00
SCI Adour Bastillac	Paris	100,00
Société Immobilière d'Investissement Parisienne S.N.C.	Paris	100,00
Bizine S.A.S.	Paris	100,00
BCCT	Paris	100,00
Conectis S.A.S.	Paris	100,00
Francofa Eurodis S.A.S.	Rosny sous Bois	100,00
R-Scan	Paris	100,00
Distodiag	Paris	100,00
SBEM	Paris	100,00
Eurobat	Croissy-Beaubourg	100,00
La Boîte Electrique	Paris	100,00
Esabora Digital Services	Paris	100,00
EUROPE		
Allemagne		
Rexel GmbH	Munich	100,00
Hagemeyer Deutschland GmbH & Co KG	Munich	100,00
Hagemeyer Deutschland Verwaltungs GmbH	Munich	100,00
Hagemeyer Beteiligungs GmbH	Munich	100,00
Silstar Deuthschland GmbH	Emmerich	100,00
Hagemeyer Holding Deutschland GmbH	Munich	100,00
Royaume-Uni		
Rexel Senate Ltd	Potters Bar	100,00
Denmans Electrical Wholesalers Ltd	Potters Bar	100,00
Senate Group Ltd	Potters Bar	100,00
Rexel (UK) Holdings Ltd.	Potters Bar	100,00
Rexel (UK) Ltd	Potters Bar	100,00
Newey & Eyre Ltd.	Potters Bar	100,00
Parker Merchanting Limited	Potters Bar	100,00
WF Electrical Plc	Potters Bar	100,00
Newey & Eyre (C.I.) Ltd.	Guernsey	100,00
Warrior Ltd.	Potters Bar	100,00
H.A. Wills (Southampton) Ltd.	Potters Bar	100,00
Rexel UK Pension Trustees Ltd.	Potters Bar	100,00
A&A Security Technologies Limited	Potters Bar	100,00
Defiance Contractor Tools Limited	Potters Bar	100,00
J&N Wade Limited	Potters Bar	100,00
Clearlight Electrical Company	Potters Bar	100,00
Power Industries Limited	Potters Bar	100,00

	<i>Siège social</i>	<i>% Intérêt</i>
Suède		
Rexel Sverige AB	Alvsjö	100,00
Moel AB	Bredaryd	100,00
Autriche		
Rexel Central Europe Holding GmbH	Vienne	100,00
Rexel Austria GmbH	Vienne	100,00
Schäcke GmbH	Vienne	100,00
Regro Elektro-Grosshandel GmbH	Vienne	100,00
Pays-Bas		
B.V. Electrotechnische Groothandel J.K. Busbroek	Zwolle	100,00
Rexel Nederland B.V.	Gouda	100,00
Cosa Liebermann B.V.	Hoofddorp	100,00
Hagemeyer NV	Hoofddorp	100,00
Hagemeyer Finance B.V.	Hoofddorp	100,00
Borsu International B.V.	Hoofddorp	100,00
Italie		
Rexel Italia SpA	Milan	100,00
Espagne		
ABM-Rexel SL	Madrid	100,00
Erka Materiales Eléctricos, S.L.	Renteria	100,00
Suministros Eléctricos Erka, S.L.	Renteria	100,00
Belgique		
Rexel Belgium S.A.	Zellik	100,00
Portugal		
Rexel Distribuição de Material Eletrico S.A.	Lisbonne	100,00
Irlande		
Rexel Electrical Supply & Services Holding Ltd.	Dublin	100,00
M Kelliher 1998 Ltd.	Tralee	100,00
Hagemeyer Industrial Ireland Ltd.	Limerick	100,00
Astrotek Ireland Limited	Dublin	100,00
Suisse		
Elektro Material AG	Zurich	100,00
Elevite AG	Spreitenbach	100,00
Lichtexpress.ch SA	Bedano	100,00
Wefam Holding AG	Zug	100,00
Luxembourg		
Rexel Luxembourg S.A.	Luxembourg	100,00
REXEL RE S.A.	Luxembourg	100,00
Mexel Distribution	Luxembourg	100,00
République Tchèque		
Rexel CZ s.r.o.	Brno	100,00
Slovaquie		
Hagard. Hal, spol. Sr.o.	Nitra	100,00
Hongrie		
Rexel Hungary General Supply & Services LLC	Fót	100,00
Slovénie		
Elektronabava d.o.o.	Ljubljana	100,00
Pologne		
Elektroskandia Polska S.A.	Poznan	100,00
Russie		
OOO Elektroskandia Rus	St. Petersburg	100,00
Estonie		
OÜ Elektroskandia Baltics	Tallinn	100,00
Finlande		
Elektroskandia Suomi Oy	Hyvinkää	100,00
Norvège		
Elektroskandia Norge AS	Oslo	100,00
Elektroskandia Norway Holding AS	Oslo	100,00

	<i>Siège social</i>	<i>% Intérêt</i>
AMERIQUE DU SUD		
Pérou		
Rexel Peru Holding S.A.C.	Lima	100,00
Rexel Peru S.A.C.	Lima	100,00
AMP Ingenieros S.A.C.	Arequipa	100,00
Chili		
Rexel Chile SA	Santiago	100,00
Flores y Kersting SA	Santiago	100,00
Brésil		
Nortel Suprimentos Industrias S.A.	Campinas	100,00
AMERIQUE DU NORD		
Etats-Unis		
Rexel Holdings USA Corp.	Dallas	100,00
Rexel Inc.	Dallas	100,00
SKRLA LLC	Dallas	100,00
SPT Holdings Inc.	Dallas	100,00
Rexel of America LLC	Dallas	100,00
Rexel Patriot Acquisition, LLC	Dallas	100,00
Consolidated Electrical Supply Limited	Dallas	99,99
General Supply & Services Inc.	Dallas	100,00
Gesco General Supply & Services Puerto Rico LLC	Shelton	100,00
Canada		
Rexel North America Inc.	St Laurent	100,00
Rexel Canada Electrical Inc.	Mississauga	100,00
Liteco Inc.	Fredericton	100,00
ASIE OCEANIE		
Hong Kong RAS		
Rexel Hong Kong Ltd	Kowloon	100,00
Huazhang Electric Automation Holding Co Ltd	Hong Kong	100,00
LuckyWell Int'l Investment LTD	Hong Kong	100,00
Chine		
Rexel Ouneng (Beijing) Technology Co. Ltd	Beijing	55,00
Rexel Hailongxing Electrical Equipment Co. Ltd	Beijing	65,00
Rexel Hualian Electric Equipment Commercial Co. Ltd	Shanghai	65,00
Zhejiang Huazhang Automation Equipment Co. Ltd	Huanzhou	100,00
GE Supply (Shanghai) Co. Ltd	Shanghai	100,00
Rexel China Management Co. Ltd	Shanghai	100,00
Suzhou Xidian Co. Ltd	Suzhou	100,00
Beijing LuckyWell-ZN Electrical Co. Ltd	Beijing	100,00
Beijing ZhongHeng Hengxin Automation Co. Ltd	Beijing	100,00
Henan Qixin Automation Equipment Co. Ltd	Zhengzhou	100,00
Shanghai Suhua Industrial Control Equipment Co. Ltd	Shanghai	100,00
LinElec Business Consulting (Shanghai) Limited	Shanghai	100,00
Inde		
Yantra Automotion Private Limited	Pune	100,00
Rexel India Private Limited	Mumbai	100,00
A.D. Electronics Private Limited	Mumbai	100,00
Macau RAS		
Gexpro Supply (Macau) Company Limited	Macau	100,00

	<i>Siège social</i>	<i>% Intérêt</i>
Corée		
Gexpro korea Co. Ltd	Séoul	100,00
Indonésie		
P.T. Hagemeyer Cosa Liebermann	Jakarta	100,00
P.T. General Supply & Services Indonesia	Jakarta	100,00
Malaysie		
Rexel Luxlight SDN. BHD.	Kuala Lumpur	100,00
Singapour		
Gexpro Asia Pte Ltd	Singapour	100,00
Rexel South East Asia Pte. Ltd.	Singapour	100,00
Luxlight Pte, Ltd.	Singapour	100,00
Lenn International Pte. Ltd.	Singapour	100,00
Thaïlande		
Rexel General Supply and Services Co Ltd	Bangkok	100,00
Rexel Quality Trading Co. Ltd	Bangkok	70,00
Vietnam		
Rexel Vietnam CO. Ltd	Ho Chi Minh Ville	100,00
Australie		
Rexel Holdings Australia Pty Ltd	Sydney	100,00
Rexel Electrical Supplies Pty Ltd	Sydney	100,00
Australian Regional Wholesalers Pty Ltd	Sydney	100,00
EIW Holding Pty Ltd	Sydney	100,00
Hagemeyer Holdings (Australia) Pty Ltd	Sydney	100,00
Nouvelle-Zélande		
Rexel New Zealand Limited	Auckland	100,00
Redeal Pensions Ltd	Auckland	100,00
Royaume d'Arabie Saoudite		
Rexel Services KSA LLC	Riyadh	100,00
Emirats Arabes Unis		
Redco FZE	Dubaï	100,00
Rexel Middle East FZE	Dubaï	100,00

III. Rapport des commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Rexel

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rexel, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de tests de dépréciation annuels, selon la méthode et les modalités décrites dans les notes 2.5 et 10.1 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, ainsi que les données et les hypothèses utilisées. Nous avons vérifié que les notes 7 et 10.1 aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée, notamment en ce qui concerne l'analyse de sensibilité.
- Votre société constitue des provisions couvrant ses engagements de retraite et autres avantages assimilés selon la méthode et les modalités décrites dans la note 2.11 aux états financiers consolidés. Ces engagements ont été évalués avec l'assistance d'actuaire externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note 18 aux états financiers consolidés fournit une information appropriée.
- Votre société effectue également des estimations concernant, en particulier, l'évaluation des instruments financiers (notes 2.8.4 et 20), des provisions et passifs éventuels (notes 2.13, 17 et 24) et des impôts différés (notes 2.17 et 9). Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons également revu, par sondages, les calculs effectués par le groupe et vérifié que les notes annexes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 12 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG Audit

Christian Perrier

Philippe Diu